"DIEU ET PATRIE"

C'est dans le recueillement du travail ordonné, discipliné et dirigé que s'élabore l'action féconde.
—Maréchal Lyautey.

LA SURVIVANCE

On fait du bien non dans la mesure de ce qu'on dit, mais dans la mesure de ce qu'on est. —P. De Foucaud.

VOL. IX | EDMONTON, ALBERTA, Mercredi, 1er septembre, 1937 | No 44

Médiation dans la grève du textile

Horreurs [indesciptibles à Santander

De la part des anarchistes

Témoignage d'une Anglaise

UNE ANGLAISE DE RETOUR D'ESPAGNE DECLARE QUE DURANT QUELQUES JOURS SANTANDER FUT UNE "CITEE D'INDESCRIPTIBLES HORREURS".

HENDAYE, France.— "Ces jours derniers Santander était devenue une cité d'indescriptible horreur. Des hommes éminents — médecins, avocats et leurs familles — étaient abattus à droite et à gauche par les anarchistes altérés de vengeance avant la chute de la ville".

Ce témoignage a été apporté à Bayonne, jeudi, par une Anglaise, Miss Caton, personne vouée aux oeuvres de l'enfance, qui fut recueillie en mer, où elle s'était aventurée en barque avec 15 enfants pour fuir la ville, et amenée dans le port français par le destroyer anglais "Keith" avec d'autres personnes.

Les fugitifs, hommes, femmes et enfants, se sauvaient sur la mer avec toutes les embarcations qu'ils pouvaient trouver.

Les colonnes de Franco se concentrent aux portes de Santander pour l'occupation officielle de cette importante capitale de province, mais de gros détachements y avaient déjà pénétré pour mettre fin à la terreur qu'y faisaient régner les anarchistes.

Le commandement insurgé estime que la moitié environ des 50,000 hommes qui formaient l'armée gouvernementale est prise dans une sorte de souricière la ville, sans savoir que celle-ci a capitulé avec sa garnison de 15,000 miliciens. La prise de Santander est peut-être le point

(Suite à la page 5)



Ci-dessus une récente photo du général Iwane Matsui, qui vient de prendre la direction générale de l'armée territoriale et navale japonaise dans la guerre sino-japonaise. Matsui est considéré comme l'un des meilleurs généraux du Japon.

Mgr Bearzotti est chargé d'une mission diplomatique

Le Duce donne l'exemple



Fidèle à sa coutume d'aider les fermiers italiens à récolter leur blé, Mussolini est photographié ci-dessus à l'oeuvre dans un champ de blé.

SOUMISSION DE LA CATALOGNE

BIARRITZ, France.— On rapporte qu'un représentant du gouvernement de la Catalogne est à discuter actuellement avec des représentants du gouvernement nationaliste de la soumission de cette riche région industrielle. Les envoyés de Franco auraient déclaré à l'émissaire catalan que les nationalistes n'accepteront rien autre chose qu'une soumission sans conditions. Les Catalans exigeraient de Franco des garanties assurant leur autonomie.

DE NOUVEAUX AVIONS

Atterrissage sans pilote

WASHINGTON.— Après deux ans de recherches, des ingénieurs de l'armée de l'Air des Etats-Unis ont réussi à perfectionner un appareil automatique qui conduit à un atterrissage parfait les plus gros avions en service aux Etats-Unis. L'essai de l'appareil a été tenté à plusieurs reprises récemment, et a donné pleine satisfaction, même dans des conditions atmosphériques fort défavorables.

ELECTIONS EN ONTARIO

6 octobre prochain

TORONTO.— La date des élections générales provinciales en Ontario n'est plus une chose secrète pour personne, et les électeurs ontariens iront aux urnes le mercredi 6 octobre prochain. L'hon. Mitchell Hepburn, premier ministre de l'Ontario, a annoncé ces jours derniers la date prochaine des élections générales à l'issue d'une séance du cabinet provincial qui avait duré plus de trois heures. Cette décision a été rendue publique à l'heure où les deux partis ont déjà commencé leur campagne électorale. Les conservateurs ont déjà trente candidats sur les rangs; les libéraux en ont neuf, et les C. C. F. (Cooperative Commonwealth Federation) qui se proposent de contester la majorité des 90 sièges, ont annoncé que quatre de leurs candidats sont choisis.

UN BEAU GESTE

En faveur des aviateurs français

PARIS.—Le colonel Attilio Biseo et Bruno Mussolini, fils du dictateur italien, qui ont remporté la troisième bourse dans le derby aérien Istres-Damas-Paris, ont présenté $11,250 à l'organisation française des "Ailes brisées" qui prend soin des aviateurs français.

LE DROIT DE GREVE

Opinion de M. Hepburn

WINDSOR, Ont.— M. Hepburn a déclaré que son gouvernement ne disputait pas aux employés le droit de se mettre en grève. "Je ne mets pas en doute, dit-il, le droit des hommes à se syndiquer pour la négociation de contrats collectifs. En fait nous leur aiderons à y arriver. Nous ne leur contesterons pas le droit de se mettre en grève. Aucun patron ne forcera des hommes à travailler, s'ils ne le veulent pas. Et si un homme veut travailler, il ira au travail à l'abri de toute molestation".

EN AMERIQUE CENTRALE

Son Exc. Mgr Joseph Bearzotti, auditeur de la nonciature à Dublin, Etat libre d'Irlande, depuis janvier 1935, vient d'être chargé d'une mission diplomatique papale extraordinaire en Amérique centrale.

Son Excellence est présentement à la Cité du Vatican, où elle fait un bref séjour avant de se mettre en route vers l'Amérique.

Avant d'être nommé à Dublin, où il a vite conquis le clergé et les fidèles aux côtés du nonce apostolique, Son Eminence le cardinal Robinson, O.F.M., Mgr Bearzotti avait fait un séjour de plusieurs années à Ottawa, Canada. Il y était secrétaire à la Délégation apostolique depuis 1924, étant arrivé cette année-là à Ottawa en compagnie de Mgr di Maria.

Son Exc. Mgr Bearzotti est originaire d'Udine, ville du nord de l'Italie. Il a fait de brillantes études à l'Université Grégorienne, à Rome, où il conquit le grade de docteur en droit canon.

Avant d'entrer dans la carrière diplomatique, il fut professeur de droit canon au séminaire de sa ville natale.

Mgr Bearzotti possède une culture très étendue, une connaissance poussée des affaires internationales. Il parle plusieurs langues, entr'autres, le français, l'espagnol, l'allemand et l'anglais, outre l'italien.

L'ENQUETE SUR LES CHEMINS

Vu l'abondance des matières, nous renvoyons à la semaine prochaine la publication du résumé quotidien de l'enquête tenue devant les tribunaux sur les routes de la province.

Poste aerienne

pour l'Europe

WASHINGTON.— Les autorités postales disent que la poste aérienne pour l'Europe, qui sera peut-être inaugurée cet automne, transportera probablement le courrier au tarif de 25 sous par lettre. "Nous avions espéré réduire le port des lettres à 20 sous", dit un haut fonctionnaire des postes, mais il semble à présent qu'il va falloir le hausser à 25".

La British Imperial Airways et Pan-American Airlines achèvent leurs vols d'essai transatlantiques et espèrent pouvoir inaugurer le service pour novembre.

PARIS.— Mgr André Boucher, président du Conseil central de Paris pour la Propagation de la Foi, est décédé la semaine dernière à l'âge de 58 ans. Il était directeur général de la Société papale des Missions Etrangères.

L'hon. Wm Tremblay

L'hon. M. Tremblay, ministre du travail dans le cabinet de M. Duplessis, qui a pris une part importante dans les délibérations relatives à la grève de 10,000 ouvriers catholiques de l'industrie textile.

TOURISME

au Canada

OTTAWA.— Vingt millions de personnes auront visité le Canada et dépensé dans les $300,000,000 avant la fin de la saison touristique de 1937, a estimé M. D. Leo Dolan, directeur du Bureau fédéral du Tourisme.

Selon les prévisions de M. Dolan, au moins 3,500,000 Américains auront visité le Canada durant le mois d'août seulement.

R. P. THEODORE DESAUTELS, S. J.

décédé à Montréal

MONTRÉAL.— Le R. P. Théodore Désautels, missionnaire jésuite qui a déjà composé un livre de prières en dialecte Ojibway, a été enterré jeudi à la maison mère de St-Joseph du Sault-au-Récollet. Le Père Désautels est mort lundi le 23 août à l'âge de 70 ans.

Compagnies et grèvistes suivent les conseils du Cardinal

Son Eminence invite la Dominion Textile à étudier la demande des grévistes, relative à un contrat collectif. Elle exhorte les grévistes à éviter toute violence.

LES PRINCIPES ET LES FAITS
LA DIGNITE HUMAINE

Le premier ministre Duplessis agira comme médiateur. Le Cardinal parle de la nécessité d'une atmosphère sereine.

QUEBEC — L'intervention de Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, a été aujourd'hui le fait principal dans la grève de l'industrie textile et elle a contribué sans aucun doute à clarifier l'atmosphère. Le cardinal a fait un émouvant appel aux patrons et aux ouvriers pour ramener la paix sociale au moyen d'une entente et il a suggéré que le gouvernement de la province de Québec, par son procureur général, l'honorable Maurice Duplessis, se préoccupe d'agir comme médiateur pour faire rouvrir les usines de la Dominion Textile.

Dans un document marqué— comme tous les écrits du primat de l'Eglise canadienne—au coin de la plus grande sagesse, le cardinal Villeneuve a déclaré que les conventions collectives de travail ne sont pas partout également opportunes et qu'elles ne sont pas la première et nécessaire étape de toute reconstruction sociale. Le cardinal révèle aussi qu'il a reçu la visite de l'honorable Maurice Duplessis qui l'a consulté sur la grève en cours et qu'à sa demande le premier ministre a accepté d'agir comme médiateur.

Voici le texte de ce document mémorable dont tous les intéressés attendront sans doute le plus grand bien:

APPEL A LA PAIX SOCIALE

La présente grève des employés de la Dominion Textile et de ses filiales constitue, il faut en convenir, un état de choses extrêmement dangereux pour la paix publique, et gravement préjudiciable aux patrons et aux ouvriers concernés. Il Nous a donc paru de Notre devoir d'user de toute Notre influence pour accoupiir une situation aussi tendue.

Mais, avant toute démarche de conciliation ou de trêve, il est nécessaire qu'une atmosphère plus sereine se rétablisse, qui permette de discerner les principes et d'examiner les faits avec précision et exactitude. Nous demandons donc avec instance à tous les partis intéressés de cesser les paroles vives, les insinuations injurieuses, les accusations qui exaspèrent et préviennent défavorablement les esprits. Que les journaux, en particulier, dans leurs colonnes d'information non moins que dans leurs articles de rédaction, évitent, maintenant surtout que l'opinion publique est suffisamment alertée, les rapports et les commentaires offensants. On aurait tort d'identifier les intérêts des ouvriers avec ceux de tel ou tel mouvement politique,

(Suite à la page 2)

25 ANNEES D'EPISCOPAT

S. E. Mgr G. Gauthier

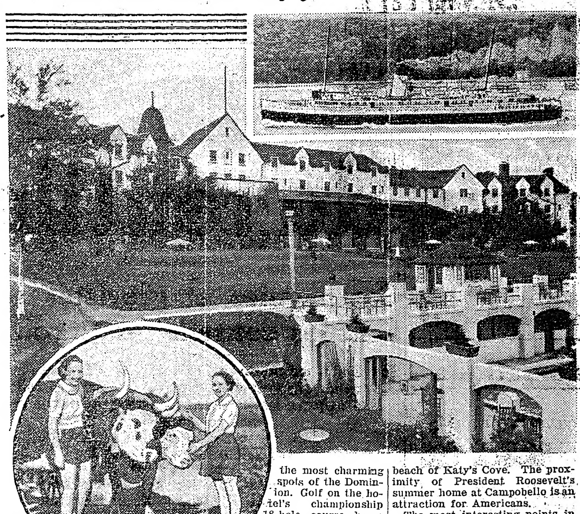
MONTRÉAL.— Son E. Mgr G. Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, a célébré, le 24 août, dans le calme le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale. Son Excellence a célébré la messe dans son oratoire privé à l'Archevêché et a reçu de nombreux messages de félicitations à cette occasion.

Les horreurs de la guerre



Les avions japonais ont semé la ruine dans ce quartier de la ville chinoise Suiyan que les troupes chinoises durent évacuer.

Canadian Editors Enjoy Visit to Digby, N.S.



Their visit to the quaint fishing town of Digby was one of the highlights of the trip recently made by 150 Canadian newspaper editors and their wives who gathered from all over the Dominion for the important annual convention of Canadian Weekly Newspapers at Halifax.

Crossing the Bay of Fundy from Saint John, N.B., to Digby, N.S., on the Canadian Pacific's fine steamer, the "Princess Helene," was a unique outing for some of the inland editors. Digby, they found, was a pleasant ocean resort in a picturesque countryside.

Their visit also included the Canadian Pacific Railway's Pines Hotel, above, located in one of the most charming spots of the Dominion. Golf on the hotel's championship 18-hole course, horse back riding, motoring, and hiking, swimming in the warmed salt-water of the open-air pool, and fishing are among the many attractions of this popular vacation spot. This summer the hotel, which remains open until September 11, has housed hundreds of guests enthusiastic about the charms of the Maritimes as a holiday resort.

For visiting westerners the charm of the Maritimes begins at St. Andrews-by-the-Sea, New Brunswick's leading resort because of its splendid position on the Bay of Fundy and the facilities for holiday pleasures at the Algonquin Hotel there. Fishing, boating, riding, golf and other sports occupy the time of more energetic visitors, while others delight in nothing more than soaking up sunlight on the sandy beach of Katy's Cove. The proximity of President Roosevelt's summer home at Campobello is an attraction for Americans.

The most interesting points in Nova Scotia can be reached by the Dominion Atlantic Railway, with comfortable headquarters available at Lakeside Inn at Yarmouth, the Pines at Digby, and the Cornwallis Inn at Kentville. Yarmouth, on the southwestern tip of the province, is on the picturesque coastline. Tuna fishing is a popular sport for the more adventurous, while there are opportunities for other summer pastimes. Cornwallis Inn in the centre of the Annapolis Valley and the Land of Evangeline is the favorite resort for visitors who want to see Grand Pre, where the Evangeline Memorial Park enshrines a perfect replica of the old St. Charles Church, in which Evangeline and her compatriots worshipped before they were sent from the country. There are many other beautiful drives in the district.

Progrès au Fort Pitt

(Suite de la page 3)

Pour les années 1856, 57, 58 et 59, nous n'avons pas de renseignements particuliers; mais le compte-rendu général que nous fait le Père Tissot, dans sa Notice sur le Lac la Biche, prouve assez que cette desserte n'avait pas été négligée. "Les Pères, dit-il, vont toutes les années au Fort Pitt, pour procurer aux catholiques les secours de la Religion. Ces espèces de missions y font beaucoup de bien. Les femmes et les enfants ont fait de grands progrès dans la connaissance de la Religion. Bien qu'ils voient rarement le prêtre, je n'aurais pas honte de leur faire subir un examen avec ceux qui sont toujours proches des prêtres, ou qui sont assez commodément fixés pour se faire instruire. Les hommes profitent beaucoup moins de ces secours spirituels. Je ne les accuse pas de mauvaise volonté, ce sont plutôt leurs occupations qui leur ôtent presque l'occasion de penser sérieusement à l'affaire de leur salut. Pendant l'hiver, c'est un va-et-vient continuel. Rarement ils sont deux jours de suite au Fort. Aller traiter des vivres ou chasser eux-mêmes est presque l'unique occupation de la plupart d'entr'eux. Ceux qui ne s'occupent que des travaux nécessaires proche du Fort ne sont pas en grand nombre; encore se trouve-t-il des anglais (et donc des protestants) dans le nombre. Le prêtre y est bien traité; parce que le commis y est catholique". 2)

* * *

Au commencement de décembre 1860, Mgr Taché passa pour la seconde fois au Fort Pitt, en se rendant au Lac la Biche; mais il n'eût pas le temps de s'y arrêter.

Le Père Tissot y fit, au printemps de 1861, une longue mission. Le rapport qu'il en fit à Mgr Taché, dans une lettre du 19 avril 1861, vaut la peine d'être cité. "J'ai passé soixante-trois jours au Fort Pitt.... J'ai été content d'en repartir: ma science était à bout, ainsi que ma santé. Après avoir dit ma messe, le matin, je prenais environ une heure et demie pour moi. Ensuite venait le catéchisme, jusqu'à onze heures. A une heure après-midi, recommençait le catéchisme, jusqu'à quatre heures. Après souper, une instruction, la prière et des cantiques. Le dimanche, grand'messe, instruction; après dîner, chapelet, cantique; le soir, prières, instruction, cantiques. Voilà les exercices qui se sont pratiqués tous les jours. J'ai été très content de l'assiduité avec laquelle les femmes et les enfants sont venus entendre la Religion et apprendre leurs prières. Je ne les ai point séparés pour les réunions: ils étaient tous enfants pour ce qui regarde la Religion, et ce qu'un enfant répétait servait autant que ce que répétait une grande personne.... A part les plus petits enfants et quelques grandes personnes, ils savent toutes leurs prières et le catéchisme. J'ai fait faire six premières communions.

"Je n'ai point eu de conversion de protestants. Peut-être les filles du vieux Rolland se seraient-elles converties, sans l'opposition de leur père.... Jacques Morris est encore pareil.... Louis l'Iroquois n'est point protestant, mais il est impur. Le grand Rabaska a enfin fait ses pâques, avec bien d'autres personnes qui s'étaient écartées de la voie des commandements de Dieu. Il ne reste plus que quatre catholiques qui ne soient pas de la tempérance, et ce ne sont pas de grands ivrognes. Nous avons aussi planté une Croix en grande cérémonie, le dimanche des Rameaux". (3)

Un grand changement s'était donc opéré, dans ce Fort où l'ivrognerie avait naguère causé tant de mal: c'était un motif d'espérance pour l'avenir, et cette espérance ne devait pas être déçue.

Mais si le missionnaire s'en retournait la joie au coeur, il emportait dans son corps un mal qui lui rendit la route très douloureuse: c'était de grandes souffrances "dans le dos", durant la marche, et, la nuit, "des points de côté" qui l'empêchaient de prendre du repos. Aussi arriva-t-il au Lac la Biche, "écrasé de fatigue". Il ne s'en remis jamais. Cette maladie, mal définie, mais extrêmement pénible, devait amener, quelques années plus tard, son rappel à St-Boniface.

Il ne restait plus qu'un reproche à faire aux chrétiens du Fort Pitt, c'était leur manque de générosité pour payer au moins les frais de voyage de leur missionnaire, ou pour aller eux-mêmes le chercher et le reconduire. Par suite, le P. Tissot se trouva, en l'automne de 1861, dans l'impossibilité de retourner chez eux, n'ayant personne pour l'accompagner. (4)

Le voyage du Père Maisonneuve à la Rivière-Rouge, au-devant des Soeurs destinées au Lac la Biche, en 1862, ne permit pas au Père Tissot de faire une nouvelle mission au Fort Pitt, cette année-là, et le P. Maisonneuve ne fit qu'y passer.

Tel est à peu près le bilan du travail accompli par les missionnaires de Notre-Dame des Victoires dans les postes éloignés de leur résidence: partout leur ministère portait des fruits de salut et implantait solidement la Foi catholique.

---

1)—Mgr Taché à Mgr de Mazenod. Lettre conservée au noviciat de la Première Province de France, actuellement à N.-D. de Bon-Secours, Ardèche.

2)—Notice du R. P. Tissot sur la mission du Lac la Biche. Archives de l'Archevêché de St-Boniface.

3)—Lettre du R. P. Tissot à Mgr Taché. Archives de l'Archevêché de St-Boniface.

4)—Lettre du R. P. Tissot à Mgr Taché. Lac la Biche, 20 décembre 1861. Archives de l'Archev. de St-Boniface.

Les Grèves du Textile

(Suite de la page 1)

alors que la question est d'intérêt supérieur, et qu'elle émeut et sollicite tous les citoyens de notre province.

**
*

Nous prenons la liberté de Nous tourner d'abord vers les patrons de la Dominion Textile pour faire appel à leur munificence et à leur humanité. Ils devront admettre que leur entreprise, entraînée par les procédés de l'industrie moderne, tout en leur apportant des bénéfices considérables, a pesé lourdement sur le travailleur, blessé dans sa dignité humaine de diverses façons, mais en particulier par l'insuffisance de son salaire.

Respectueusement, mais sans réticence, Nous les invitons à tenir compte du passé, et, par un geste magnanime, à s'assurer désormais non seulement le labeur mais encore la confiance de leur personnel ouvrier. Qu'ils ne considèrent point seulement leur force, mais aussi le bien commun à assurer, la démagogie à éviter, la révolution à prévenir, le capital lui-même à protéger.

**
*

Quant à nos ouvriers des Syndicats catholiques nationaux, dans la douleur attendrie que Nous éprouvons pour eux à l'heure présente, Nous les supplions d'écouter les paroles que Nous prononçons pour leur véritable bien et pour la paix sociale.

Qu'ils se gardent bien, par une excitation facile à comprendre et qui aveugle souvent les meilleurs esprits, de contester la légitimité du droit de propriété privée; mais qu'ils la respectent le plus entièrement eux-mêmes dans tous leurs actes. Là-dessus, ils ne doivent avoir rien de commun avec les dires ni les gestes des communistes et des révolutionnaires. Au reste, Nous les félicitons dans l'ensemble de leur respect de l'ordre public, et Nous espérons que rien ne viendra, de ce chef, compromettre leur cause.

Si la grève qu'ils ont déclarée leur a paru un moyen nécessaire de revendiquer leurs droits, ils ne doivent cependant la considérer que comme une **extrémité** lamentable, qu'on a lieu de faire cesser le plus tôt possible.

Ceux qui défendent les intérêts des ouvriers grévistes ont à éviter eux aussi toute exagération de doctrine ou de langage.

Ainsi, il est certain que l'Eglise, et que notamment les Souverains Pontifes dans leurs Encycliques **prescrivent** à tous la justice et la charité, et l'enjoignent particulièrement aux détenteurs du capital envers les travailleurs. Les Papes **recommendent, à cet effet**, certaines organisations professionnelles destinées à introduire dans la société l'ordre social chrétien. Enfin, les sociologues catholiques **tirent de ces principes** de droit naturel et de ces directives pontificales diverses conclusions, qui forment aussi partie de l'enseignement chrétien.

En ce qui concerne, par exemple, la convention collective de travail, qui doit régir ensuite les contrats particuliers, il ne semble pas exact d'affirmer que son établissement, malgré le légitime désir qu'on en puisse concevoir, soit partout également opportun, ni que ce soit là la première et nécessaire étape de toute reconstruction sociale; enfin on ne peut refuser d'admettre que cette pièce de législation sociale puisse être accompagnée de compléments et de correctifs propres à garantir le respect des intérêts multiples des diverses classes de la société.

Néanmoins, Nous affirmons que les industriels devraient considérer la convention collective, et que les législateurs feront une oeuvre de haute portée sociale en la favorisant.

**
*

Nous avons conscience d'exposer ici des vues qui jetteront un peu de lumière sur la situation créée par le présent conflit du capital et du travail. Et nous supplions tous les partis intéressés de n'y voir autre chose que la preuve de Notre dévouement au bien commun, et en particulier de Notre attachement à ceux qui travaillent et qui souffrent.

Nous ajouterons que, l'honorable Monsieur Maurice-L. Duplessis, nous ayant fait l'honneur de venir prendre Notre avis sur la grève en cours, Nous avons cru pouvoir lui exprimer le sentiment que voici.

De par sa fonction même, il appartient au Premier Ministre et Procureur Général de la province d'entendre les griefs des parties en cause, dans une réunion conjointe de leurs représentants respectifs, et de leur servir, au besoin, de médiateur. Nous l'avons assuré de Notre collaboration à cet effet; et Nous lui avons fait confiance que son sens juridique, son esprit de justice et son dévouement au bien de toutes les classes sociales de la province lui inspireraient le moyen de concilier les intérêts en jeu de part et d'autre. L'honorabble Monsieur Duplessis s'est rendu volontiers à Notre suggestion.

Dans ces circonstances, Nous invitons donc les Syndicats catholiques nationaux à prier M. le Premier Ministre de bien vouloir convoquer la susdite conférence. Nous conjurons les chefs des divers groupes en présence, patrons et ouvriers, pour l'amour de la justice, de la paix et du bien commun, et par respect pour les autorités constituées, de se prêter, dans toute la mesure possible, à une heureuse solution du présent conflit.

† J.-M.-R. Card. Villeneuve,
O.M.I., archevêque de Québec.
Québec, le 25 août 1937.

**
*

A la suite de la publication, dans les journaux, de la lettre de Son Eminence le cardinal Villeneuve, la "Dominion Textile" a adressé le message suivant au cardinal Villeneuve et au premier ministre Duplessis.

La "Dominion Textile" au cardinal Villeneuve

"Montréal, Qué., 26 août 1937
"A Son Eminence
le Cardinal Villeneuve, O.M.I.
Archevêché, Québec, P.Q.

"J'ai lu ce matin dans les journaux l'appel fait par votre Eminence en faveur d'un règlement des difficultés parmi lesquelles nous nous trouvons. Nous sommes prêts à coopérer de toutes les façons possibles pour effectuer un règlement et remettre tous nos employés au travail. Dans ce but, et, comme votre Eminence a demandé à l'honorable M. Maurice Duplessis, C.R., premier ministre et procureur général de la province, de servir de médiateur, nous lui avons télégraphié comme suit:

A l'honorable M. Duplessis, C.R.,
Premier Ministre de la
province de Québec,
Edifice du Parlement, Q.

Nous avons lu dans les journaux, ce matin, la demande que vous a faite Son Eminence le Cardinal Villeneuve, d'agir comme médiateur dans le litige ouvrier actuel. Comme nous sommes très désireux que tous les employés retournent au travail et retirent leur salaire le plus tôt possible, nous vous suggérons respectueusement de recommander que tous les employés reprennent l'ouvrage, auquel cas la compagnie va s'engager à payer les salaires que déterminera d'accord un comité choisi par tous les employés et les représentants de la compagnie, et cela, à partir de la date du retour au travail; à défaut d'entente, la compagnie versera les salaires à être déterminés par l'Office des salaires raisonnables. Les heures et les conditions de travail seront déterminées de la même manière. Nous sommes prêts à considérer tous les moyens possibles de règlement qui sauvegarderont les intérêts de tous nos employés.

(Signé) G. B. Gordon,
Directeur-gérant,
Dominion Textile Co. Ltd

Veuillez me croire, Eminence,
Respectueusement vôtre,
C. B. Gordon,
Directeur-gérant,
Dominion Textile Co., Ltd"

De son côté, la Fédération du Textile a envoyé le télégramme suivant à M. Maurice Duplessis:

Honorable Maurice Duplessis,
Premier Ministre de la
Province de Québec,
Hôtel du Parlement, Qué.

"Sensible à l'appel que nous adresse ce matin par les journaux Son Eminence le Cardinal Villeneuve. Nous consentons à participer à une conférence présidée par vous-même pour tenter d'effectuer un règlement de la présente grève dans les filatures de la "Dominion Textile".

Féd. Cath. Nat. du Textile,
par Albert COTE, prés.
Conféd. Trav. Cath. du Canada,
par Alfred Charpentier, prés.

LA RENCONTRE DE DEUX AERONAUTES



Le capitaine A. S. Wilcockson, commandant du "Caledonia," le premier hydravion des Imperial Airways à effectuer l'envolée d'essai transatlantique, explique, ici, à M. Philip G. Johnson, vice-président et directeur du service de l'exploitation des Trans-Canada Air Lines, le mécanisme du "Caledonia" ancré à la base aérienne de Boucherville, P.Q. M. Johnson, ancien président des United Air Lines et promoteur de l'aviation en Amérique du Nord, est très intéressé dans le mécanisme de l'hydravion géant qu'il visita en compagnie du capitaine Wilcockson.

La Survivance

Mercredi, 1er septembre, 1937 — Edmonton, Alta. — PAGE 3

LA SURVIVANCE

Organe de l'Association canadienne-française de l'Alberta, publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée, Edmonton

DIRECTEUR: Gérard Forcade, O.M.I. — ADMINISTRATEUR: Le commandeur J.-E. Morrier

Rédacteur: D.-A. Gobeil, O.M.I.

Secrétaire de la rédaction: Maurice Lavallée

Abonnement annuel	CANADA	ETATS-UNIS	EUROPE
	$2.00	$2.50	$3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service, **Rédaction ou Administration, à**

10010-109e rue, Edmonton, Alberta — **Téléphone: 24702**

Aux cultivateurs moins heureux

La maturité précipitée des moissons, occasionnée par un soleil trop ardent et une pluie trop rare, a placé le cultivateur de ces régions moins heureuses devant un terrible problème. Entreprendra-t-il la saison d'hiver avec l'appréhension d'une misère impossible à surmonter, à cause de la pauvreté de ses récoltes, ou bien, sacrifiant les derniers fruits de son travail, entreprendra-t-il une vie nouvelle sur une terre plus clémente, avec toutefois la prévision d'un voyage pénible et le risque de diriger ses pas vers un endroit nullement favorable à ses intérêts religieux et nationaux?

Plusieurs déjà ont jugé que la meilleure solution à cette crise provoquée par les mauvaises récoltes est la migration vers les provinces voisines, mieux favorisées par la Providence. C'est ainsi que la Saskatchewan voit, tous les jours, de ses fidèles cultivateurs, partir pour la région de la Rivière à la Paix ou les terres du Manitoba.

Mais le danger signalé toute à l'heure, d'aller s'établir en un milieu contraire à sa religion et à sa nationalité, a éveillé l'attention des chefs religieux. Nous proclamions ces jours derniers l'appel de Mgr Guy, O.M.I., Vicaire Apostolique de Grouard, pour les soins à donner aux nouveaux colons du Nord; une initiative semblable de l'Archevêque-coadjuteur de St-Boniface, Mgr Yelle, offre aux cultivateurs, soucieux de ses intérêts, une collaboration efficace de succès et de bonheur.

Il est vrai que les mauvaises récoltes des années dernières ont mis le cultivateur dans une position désagréable et que la migration commencée vers ces terres plus fertiles est un sage remède. Mais la solution apportée à leur déséquilibre économique ne les exempte pas du souci de leurs intérêts religieux et nationaux. S'établir sur une terre qui rapportera est un élément de première nécessité. Il n'est pas moins important de considérer le milieu à choisir.

Une famille canadienne, perdue au milieu d'un groupe d'importés passera vite au relâchement de ces hommes sans religion. Par contre, quelle belle paroisse canadienne-française pourrait organiser ces nouveaux colons, et quelle vie heureuse prépareraient-ils aux enfants qui agrandiront peu à peu les cadres de cette nouvelle colonie canadienne.

Nous avons à la mémoire le cas de plusieurs des nôtres, qui, négligeant cette considération d'un centre à esprit canadien-français, souffrent aujourd'hui de se sentir isolés au milieu de Polonais, Russes, etc., braves gens par ailleurs, mais incapables de fraterniser quand il s'agit de catholicisme et de patriotisme canadien.

* * *

La collaboration qu'offre le clergé de ces deux diocèses sera précieuse pour ces émigrants.

Ces bureaux de renseignements et de placement pour les centres ruraux catholiques sont une autre preuve en faveur de la part prise par le prêtre à la colonisation et au bien-être des nôtres.

La rentrée des classes

Une nouvelle année scolaire est commencée. Après des vacances, peut-être pas toujours fructueuses, même si elles ont été heureuses, maîtres et élèves sont de retour à leurs manuels.

Quelle est cette jeunesse écolière? Qu'est-elle et que sera-t-elle dans dix mois?

Voilà la question que ces éducateurs se posaient ce matin. Bien des parents aussi, soucieux de l'avenir de leurs enfants se demandaient dans quelle voie les dirigerait cette année d'études. Vraiment ces interrogations ont raison d'être.

Les parents chrétiens qui comprennent la mission que leur a confié la Providence en ce qui regarde l'éducation de leurs enfants auront probablement médité longtemps sur le milieu dans lequel il vivra une année durant. Avec l'expansion toujours plus redoutable des doctrines perverses, ils auront craint que ce venin ne viennent contaminer l'âme de leur fils. Et l'appel lancé par les curés au prône de dimanche sur l'obligation de recevoir l'instruction dans NOS écoles n'aura fait qu'augmenter leur embarras.

A ces parents qui ont connu ces inquiétudes et, qui en ont tiré profit, nous offrons nos félicitations.

Ils ont compris que ces enfants que Dieu leur a confiés doivent être pourvus de toutes les armes qui leur permettra la victoire dans la lutte de la vie. Ce sont des Canadiens français catholiques: de ce fait, leurs moyens de défense et de conquête se revêtiront d'une teinte spéciale que seule l'école catholique et française pourra leur donner.

Quant aux professeurs, la gent écolière qui se présente à eux, avide de savoir, augmente d'autant leurs responsabilités.

Après une vacance si longue que plusieurs y auront perdu une large part de leur formation, ces jeunes arrivent avec des sentiments divers. Depuis la chute au paradis, l'accomplissement du devoir est toujours à base de sacrifices, mais sous le sacrifice de ces jeunes il y a l'expectative du nouveau. Aux éducateurs d'en tirer profit.

Malgré le regret des vacances terminées la plupart arrivent heureux. Ce sont des nouveaux qui entreprennent leurs études; ce sont des gradués fiers "de monter" au grade supérieur. Autre sentiment à exploiter aujourd'hui, un certain nombre de ces jeunes ont puisé une dose de fierté nationale au Congrès de Québec. L'attitude du maître en ces débuts d'année décidera du sort de ces énergies latentes. L'année portera les fruits que le professeur cultivera. Ce matin, la terre était meuble, tout était souriant, annonçant une moisson abondante.

Que les parents correspondent fidèlement toute l'année durant aux directives de leurs pasteurs; que les maîtres soient fidèles à leur mandat d'éducateurs catholiques et Canadiens français; et alors en juin prochain ce sera un nouveau pas de fait dans la formation de l'élite canadienne-française albertaine.

Positions du Service Civil

Liste No 697

La Commission du Service civil annonce un examen de concours public pour établir des listes d'éligibles pour emploi comme:

STÉNOGRAPHE, CLASSE 1

Examen No 26782

Traitement initial: $720 par année.

Examen: Sujets et coefficients comme suit: Sténographie, coefficient, 3; dactylographie, 3; orthographe, 2; français, 2.

ÉPREUVES

Sténographie: Un examen écrit en sténographie comprenant des dictées à une vitesse de 80 et de 100 mots à la minute, et une transcription de notes sténographiques en écriture ordinaire.

REMARQUE: Tout système ou méthode de sténographie, y compris l'emploi des sténotypes, est accepté pourvu que les notes soient remises à l'examinateur après avoir été transcrites. La nomination subséquente des candidats heureux qui font usage de la sténotype sera sujette à l'acceptation par le ministère concerné de candidats de cette catégorie.

Dactylographie: Une épreuve pratique en dactylographie à une vitesse d'au moins 40 mots à la minute.

REMARQUE: (a) Dans le concours de dactylographie un mot est "tapé" lorsque le candidat a frappé cinq fois les clés de la machine à écrire.

(b) Les candidats à l'examen en dactylographie doivent fournir leur propre machine.

Orthographe: Un examen écrit en orthographe.

Anglais: Un examen écrit portant sur la correspondance et la préparation de rapports, y compris la calligraphie, la grammaire, la ponctuation, le vocabulaire, les formules de commerce et de correspondance, la correction d'épreuves et le travail général de bureau.

REMARQUE: Pour être admis les candidats doivent obtenir 60 p. 100 sur chaque sujet et une moyenne de 70 p. 100 sur tous les sujets.

Aucun honoraire d'examen n'est requis

LIMITE DE TEMPS

Les formules d'inscription convenablement remplies doivent parvenir au Secrétaire, Commission du Service civil, Ottawa, Ont., AU PLUS TARD LE 18 SEPTEMBRE 1937. LES FORMULES EN RETARD NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

Les demandes d'inscription doivent se faire sur la formule C.S.C. 70 que l'on peut se procurer à tous les bureaux de poste des villes, aux bureaux de poste des gros villages, aux bureaux de placement du Canada, ou en s'adressant au Secrétaire de la Commission du Service civil, Ottawa, Ontario.

Les candidats d'Ottawa feraient mieux d'envoyer leurs demandes d'inscription par la poste.

Les demandes d'inscription soumises pour des examens antérieurs ne seront pas transférées; les candidats qui ont déjà subi un examen doivent remplir une nouvelle formule.

Veuillez mentionner *le numéro de l'examen*, 26782, en remplissant la formule de demande.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

(1) Le but de cet examen est d'établir une liste d'éligibles comme sténographe, classe 1, et non comme dactylographe. Les candidats qui subissent l'examen doivent prendre part au concours de sténographie et ceux qui faillissent sur ce sujet ne pourront obtenir un rang comme dactylographes.

(2) Les candidats qui obtiendront 80 p. 100 ou plus dans cet examen seront qualifiés pour promotion à sténographe, classe 2, sans un autre examen écrit.

(3) Les listes d'éligibles expirent un an après la date de leur établissement sauf dans les cas où, de l'avis de la Commission, l'intérêt public profitera du maintien de la liste. Comme la liste d'éligibles comme sténographe, classe 1, établie après le dernier concours général sera annulée quand

(Suite à la page 7)

Un interview de Jean Narache

Après les salutations d'usage, Jean Narrache me fit entrer dans sa cuisine et, du bout de sa pipe, m'indiqua une chaise. "Vous voyez, mademoiselle Clio, je passe l'été au bord de l'eau", me dit-il en s'assoyant sur le rebord de l'évier. Puis, tout de suite intéressé, l'historien-bohème me demanda: "Pour quel journal travaillez-vous, mademoiselle?" —"Oh! lui répondis-je, je ne suis pas journaliste, moi; je suis Clio, la Muse de l'Histoire". —"Alors, vous avez un musée comme le musée Eden, tout rempli d'histoires?" —"Pardon, je crois que je me suis mal exprimée. Je suis la Muse qui inspirait autrefois l'Histoire" — "Ah! c'était bien la place pour une dame! Sans vouloir passer de remarques, les dames ont toujours eu la langue bien pendue pour imaginer des histoires. Mais par quel hasard êtes-vous venue me voir ?" —"Parce que, monsieur, je sais que vous venez de publier vos *"Histoires du Canada"* aux Editions de l'Action Canadienne-Française. Ne me direz-vous pas quel était votre but en les écrivant?" — "Bien, à vous dire le vrai, mademoiselle la Muse, je me le demande moi-même. Je suppose que c'était pour m'amuser, et qui sait? pour en amuser d'autres peut-être". —"Franchement, vous n'aviez pas d'autres buts?". —"Mettons que j'aurais voulu montrer que la lecture de l'histoire prouve qu'on peut prouver n'importe quoi par l'histoire". —"Tiens! mais Voltaire a déjà dit à peu près cela!" —"Voltaire? Que je ne le reprenne pas à me voler mes idées, lui!" —"Vous avez sans doute entendu parler de lui; il trouvait bien fou de se battre pour quelques arpents de neige". —"Ah ! il pensait que c'était mieux de la laisser fondre dans les rues au printemps plutôt que de payer pour la faire pelleter? Il a dû être échevin de mon quartier, votre Voltaire". —"On me dit que, dans vos *"Histoires du Canada"*, vous racontez vos interviews avec Jacques Cartier, Maisonneuve et autres. Et l'on ajoute que vous parlez fort légèrement de vos gouvernants, ministres, députés, maire et échevins?" —"Que voulez-vous, chère demoiselle, j'ai toujours eu un faible pour ces braves gens qui travaillent à la sueur de.... nos fronts". —"Pourtant, ces divers gouvernements qui changent si souvent ont dû apporter des améliorations". —"Ma pauvre enfant, changer de gouvernement, ça fait autant d'effet que quand vous revirez votre bas à l'envers parce qu'il est percé". —"Je crois, monsieur, que vous êtes un vilain pessimiste! Ne voyez-vous pas tout le bien accompli par les hommes d'Etat, les économistes, les sociologues, grâce aux lois sociales, à l'hygiène publique, etc.? Est-ce qu'on ne protège pas mieux le capital humain qu'autrefois ?" — "Au contraire, je le vois trop bien, Mademoiselle la Muse! Dans l'ancien temps, la picote noire, le choléra, la peste et la famine réglaient.... à l'amiable la surproduction et la surpopulation. Aujourd'hui, grâce à tous les bienfaits que vous venez d'énumérer, on protège notre fameux capital humain. Et de ce précieux capital on fait d'une partie des soldats et de l'autre, des chômeurs". — "Somme toute, dans vos *"Histoires du Canada"*, vous ne semblez pas saisi d'admiration pour la plupart de vos contemporains". —"Pauvre demoiselle, dans ma vie, j'ai été saisi par une bonne dizaine d'huissiers, mais jamais autrement". —"Et maintenant que vous avez résumé à votre façon quatre siècles d'histoire, vous vous croyez, sans doute, grand historien?". —"Faites excuses, petite. Etre historien, ce n'est pas cela. Et le sous-ministre de nos sous-Beaux-Arts ne recommendera jamais mes "Histoires" à ses élèves. Mais, je peux vous nommer une dizaine de particu-

(Suite à la page 7)

Histoire du Lac La Biche

PROGRES AU FORT PITT PAR LES PERES DU LAC LA BICHE

1854-1862

1854

L'abandon presque total dans lequel les missionnaires du Lac Ste-Anne avaient été forcés de laisser le Fort Pitt pendant dix ans avait eu des résultats funestes. Mgr Taché eut l'occasion de le constater, en 1854, et, pour y apporter remède autant que la chose était possible, il confia le soin de ce poste aux missionnaires du Lac la Biche.

Les catholiques, blancs ou métis, qui demeuraient alors au Fort Pitt, étaient très ignorants. Quant aux sauvages, ils étaient restés tels que M. Thibault les avait trouvés douze ans plus tôt. Voici d'ailleurs ce que l'évêque de St-Boniface écrivait à Mgr de Mazenod, Fondateur et Supérieur général des Oblats:

Mission St-Jean-Baptiste de l'Ile-à-la Crosse le 7 juillet 1854.

Mgr et Révérendissime Père,

....Après dix jours de marche, j'arrivai au Fort Pitt, sur la rivière Kisiskatchiwan. J'y demeurai six jours, que je consacrai à l'instruction du petit nombre de catholiques qui s'y trouvaient. J'administrai le sacrement de confirmation à quatre personnes.... Je baptisai aussi sept enfants et communiai six personnes.

"Le Fort Pitt n'a été visité qu'à de rares intervalles par les missionnaires, qui n'ont fait qu'y passer à la hâte. C'est notre zélé Père Rémas qui en est le plus rapproché et auquel j'en ai confié le soin. Malheureusement ce bon Père est seul, et une distance de soixante lieues n'offre pas une grande facilité avec nos moyens de communications.

"Je ne puis passer sous silence la peine que j'ai éprouvée au Fort Pitt à la vue des nombreux sauvages qui visitent ce poste et qui sont plongés dans toutes les turpitudes de l'infidélité. Le vol, le meurtre, l'ivrognerie et la plus grande dégradation morale sont les habitudes invétérées de ce peuple. Oh ! Monseigneur, faut-il donc que ces pauvres tribus errent dans les plaines qu'elles habitent, sans qu'une main amie vienne arracher le bandeau qui leur cache la douce lumière de l'Evangile, sans qu'une voix charitable leur fasse entendre le cri du remords et du repentir? Vous m'avez établi le pasteur de tant de brebis errantes, faudra-t-il qu'elles demeurent plus longtemps hors du bercail? Dieu lui-même a choisi notre Congrégation pour évangéliser ces Nations infortunées: cette élection vous constitue leur Père, serez-vous sourd aux demandes réitérées que nous vous adressons en leur nom? Quelque perverse que soit cette Nation des Cris, il y a même en elle des éléments de bien qui, développés, produiraient des fruits abondants de salut. Plusieurs sont venus me voir; plusieurs m'ont présenté leurs enfants pour que je les baptisasse; d'autres ont sollicité cette faveur pour eux-mêmes et m'ont fait l'aveu de leurs fautes. Ils ont déjà un peu entendu parler de Religion, et je suis convaincu que la présence d'un prêtre produirait parmi eux les plus heureux résultats. Quelques-uns s'efforcent de sanctifier le saint jour du dimanche et s'imposent des jeûnes et des privations qui effrayeraient bien des chrétiens même fervents. Que ne puis-je faire entendre ma faible voix à tous les associés de la Propagation de la Foi, pour leur montrer, d'un côté, les plaies profondes que leur charité seule peut fermer, et, de l'autre, le bien qu'elle seule aussi peut produire! Vous du moins, Monseigneur, qui m'entendez, ne me refusez pas des ouvriers évangéliques. Je connais leur zèle et celui de ceux que vous m'avez déjà accordés: si les secours pécuniaires nous manquent, avec la grâce de Dieu nous saurons nous imposer assez de sacrifices pour conduire à bon terme l'oeuvre qu'Il nous a confiée.

"Le monsieur en charge du Fort Pitt me fit frémir bien des fois au récit des horreurs commises par ces infortunés. C'est surtout dans les guerres avec leurs ennemis, les Pieds-Noirs, qu'ils montrent ce que peut la perversité du coeur humain lorsque le frein salutaire de la Religion ne réprime par ses penchants criminels. L'automne dernier, un gros parti de Cris surprit quatorze Pieds - Noirs qu'il massacra. Rien n'égale la joie féroce et sauvage de ces malheureux tombant sur le corps de l'une de leurs victimes. Elle est de suite mise en pièces; ils s'en arrachent les lambeaux palpitants; le sang est employé comme ornement et la chevelure est un trophée dont rien n'égale la valeur; la terre ensanglantée est léchée avec une joie infernale; les femmes elles-mêmes, oubliant la sensibilité et la réserve qui conviennent si bien à leur sexe, rivalisent d'inhumanité avec leurs époux et leurs fils. Les lèvres des enfants à la mamelle doivent boire le sang ennemi". (1)

* * *

Durant l'automne de cette année 1854, fidèle à la mission qu'il avait reçue, le Père Rémas fit, du Lac la Biche, une visite au Fort Pitt, visite que ses successeurs continuèrent "toutes les années" jusqu'en 1867, date à laquelle les missionnaires de St-Paul des Cris en furent chargés à leur tour. Pauvre Père Rémas, s'il fit du bien aux âmes, en cette mission, lui-même en fut payé par le vol de deux chevaux, "dont l'un ne lui appartenait pas". (2)

1855-1861

En 1855, le Père Maisonneuve, qui se rendait de la Rivière-Rouge au Lac la Biche, pour y remplacer le Père Rémas, passa, le 11 septembre au Fort Pitt, et y fit un baptême; il en fit un autre, le lendemain, probablement aussi au Fort Pitt.

(Suite à la page 2)

M. J. LAFLAMME EST DECEDE

Un citoyen avantageusement connu dans la Région de Falher

FALHER.— Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Jérémie Laflamme survenue à Falher, le 20 août. Le service fut chanté lundi matin, le 23, par le R. P. Binette, O.M.I., curé de la paroisse, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

Il laisse dans le deuil son épouse, quatre fils, Pierre, Ferrier, Joseph, Donat.

M. Laflamme était établi à Falher depuis 1915. Il s'était toujours intéressé aux activités de sa paroisse et ne refusait pas de donner son coup de main quand l'occasion se présentait.

Il n'était malade que depuis une semaine, souffrant d'une indisposition gastrique plutôt légère. Sa mort, survenue subitement, surprit profondément les membres de sa famille, qui ne prévoyaient pas un dénouement aussi soudain.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

VISITEURS DE L'OUEST

SAINT - GRÉGOIRE D'IBERVILLE.— Après avoir quitté l'Alberta où l'on a vécu quelque 20 ans, il fait grand plaisir de revoir, dans un pays nouveau, parents et amis que l'on y a laissés et surtout estimés.

Aussi notre bonheur était grand de recevoir dans notre localité les RR. PP. U. Langlois, provincial, et Auclair, puis M. et Mme Jos. Daigneau, d'Edmonton, M. Albert Maynard, de Cluny; M. Alexandre Bérubé, accompagné du R. P. Jodoin; enfin, Mmes Alfred Tougas et Duteau, aussi de la capitale albertaine, qui visitèrent: Ottawa, Montréal, Québec, Ste-Anne-de-Beaupré, Trois - Rivières, St-Jean, Sabrevoix, Ste-Brigide, St-Grégoire, etc., etc., et qui retournèrent enchantées du bon accueil qu'ils reçurent partout sur leur passage.

Une Amie

NOUVELLE PROVINCIALE

A Donnelly

DONNELLY.— A la Rév. Mère Marie de St-Robert, provinciale des Soeurs de Ste-Croix, et à Sr Marie de St-Médard, nouvelle principale de l'école du village, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

EN VISITE

GUY.— M. et Mme T. Chalifour de Morinville, P.Q., sont venus visiter leur fille, Mme F. Caron, très heureuse d'avoir la visite de ses parents. Comme M. T. Chalifour et sa dame sont venus à la messe dans cette paroisse, plusieurs ont eu le plaisir de les connaître. C'est avec regret qu'ils durent quitter leur fille pour retourner.

VISITE DE L'ABITIBI

A Guy

GUY.—M. G.-E. Lambert, de La Sarre, Abitibi, est venu avec sa dame visiter son frère, M. Aurèle Lambert. Quelle fut la surprise de ce dernier en voyant arriver son frère qu'il n'avait pas vu depuis vingt-trois ans et qu'il n'attendait pas. Ce fut une grande joie pour ces deux familles de se revoir et de passer une semaine ensemble. Ce temps, disent-ils, leur paru trop court.

LE DEPART DE SR HONORIUS

DONNELLY.—C'est avec regret que nous apprenons le départ de Sr Marie de St-Honorius. Son dévouement inlassable pour toutes les oeuvres scolaires et paroissiales, est bien connu ici. Dire qu'elle a été une des premières religieuses qui a travaillé à la fondation de notre école consolidée, c'est dire qu'elle a beaucoup mérité à Donnelly. Nous l'en remercions sincèrement et lui en garderons toujours une vive reconnaissance.

Nous espérons qu'elle en sera récompensée par d'abondantes consolations dans son nouveau champ d'apostolat.

NOUVELLES DE MORINVILLE

MORINVILLE. — Nos différentes écoles se sont ouvertes mercredi, les unes avec une nouvelle institutrice, les autres avec la même que l'an dernier. Les enfants sont venus en grand nombre et nos écoles sont remplies. Au couvent la rentrée s'est faite le premier septembre et nous ne pouvons pas encore dire si les pensionnaires sont aussi nombreuses et même plus que l'an dernier. Nous le saurons dans quelques jours car quelques enfants arrivent un peu en retard et le vrai nombre d'écoliers ou d'écolières ne sera connu que dans ce temps-là. Avec les écoles ouvertes et les enfants revenus à leurs pupitres, notre paroisse reprendra sa physionomie accoutumée.

MORINVILLE.— Nos cultivateurs travaillent toujours à leur moisson et la moissonneuse ne ralentit pas. Cependant certains champs encore verts, devront attendre quelques jours et même quelques semaines avant que ne soient prêts pour la faucille. Si la Providence allait retenir les froids parfois précoces de l'automne, jusque vers la dernière partie de septembre, nous croyons que tout le grain à faucher serait arrivé à maturité. Comptons toujours sur Elle, car Elle n'a pas coutume de nous tromper.

SEANCE A LAMOUREUX

LAMOUREUX.— Dimanche 29 août avait lieu une belle partie de cartes à la salle paroissiale de Lamoureux. Nous y avons remarqué plusieurs personnes d'Edmonton, Gibbons, et même des visiteurs de Los Angeles; Mme Alfred Gaumont et son fils Richard. Voici la liste des donateurs de prix et des gagnants aux cartes. Mesdames Séraphin Lamoureux, Albert Gaumont, Léontine Gravelle gagnèrent les prix donnés par Mmes Séraphin Lamoureux, Alcide Guertin et Albert Gaumont. Le R. P. Fortier, S.J., et MM. Emilien Paradis, Jean Normandeau, remportèrent les prix offerts par MM. Philias Royer, Amos Yanck, et Albert Gaumont. Le prix d'entrée alla à M. Camille Villeneuve et celui de la râfle à M. Enoch Lapage, l'un donné par M. Lucien Langlois et l'autre par Mlle C. Garnier. Il y avait aussi un prix d'entrée pour les enfants donné par Jacqueline Villeneuve et gagné par Achille Godbout.

Après le réveillon, eut lieu la distribution des prix du Concours de français, aux élèves méritants de nos écoles. Le R. P. Fortier, délégué de l'Exécutif de l'A. C. F. A., a présidé cette distribution. Ses commentaires intéressants sur l'enseignement du français retinrent l'attention de l'assemblée et son appel à l'union pour faire revivre parmi nous le club de l'A. C. F. A., bien compris de tous sera mis à exécution aussitôt que possible. Nous remercions le R. Père d'être venu rehausser notre soirée par sa présence et nous n'oublierons pas les bons conseils qu'il nous a donnés.

La soirée se termina par des vues animées sur la Chine et en particulier de Shangaï où se déroulent actuellement les événements sanglants de la guerre Sino-Japonaise. La partie comique, "Mickey Mouse", ne fut pas oubliée et comme d'habitude fut goûtée de toute l'assistance.

Un merci bien sincère à nos dévouées Dames d'autel, qui, sous la direction de leur présidente ont organisé cette belle soirée.

PROFESSION PERPETUELLE

Nous sommes heureux d'annoncer que Sr Gabrielle de l'Annonciation (née Gabrielle Tellier) des Ursulines de Jésus, d'Edmonton-sud, a prononcé ses voeux perpétuels, lundi, le 23 août.

Son E. Mgr Nelligan, évêque élu de Pembroke présidait la cérémonie.

M. et Mme Eugène Grollier, de Morinville, Mme Charles Moreau et son fils Paul, de Bonnyville; Mme Chalifoux, de Falher et ses deux enfants Gérard et Elisabeth et M. G.-A. Tellier, de Morinville étaient présents à la fête.

Mme F.-A. Wells, de Vancouver, soeur de Sr Gabrielle de l'Annonciation n'a malheureusement pas pu assister à la cérémonie.

UNE FETE A BROSSEAU

BROSSEAU.— C'était grande fête au hameau Brosseau-Duvernay le 22 août dernier. C'était le pique-nique annuel de Brosseau. Toute la journée la paroisse St-Laurent connut une activité qui ne lui est coutumière qu'aux jours de grandes solennités.

Dès le son de l'Angelus, par une matinée toute ensoleillée, quelques villageois gravissent la colline pour se rendre à l'église.

Dès le midi les machines arrivent de tous côtés des paroisses voisines pour envahir le terrain de M. A. Brosseau, à l'Est de l'église.

A en juger par la dégustation des mets, l'appétit n'était pas absent à ce pique-nique.

Les paroissiens étaient heureux de rencontrer parmi eux des amis de l'extérieur: le R. P. Routhier, O.M.I., curé de St-Paul, le R. P. Gobeil, de La Survivance. MM. les curés Chalifoux et Mailloux, les RR. PP. Gélinas, Guy, Robitaille et Montreuil du collège d'Edmonton. Les politiciens savent gré à l'honorable M. L. Maynard, d'être venu leur serrer la main.

A tous merci de l'encouragement apporté.

BEAUMONT

(Suite de la page 7)

sont revenus enchantées de leur voyage dans l'Est, mais bien contentes de revenir dans l'hospitalière paroisse de Beaumont.

M. Arthur St-Pierre a maintenant terminé de peinturer l'école. Celle-ci se trouve maintenant prête pour l'ouverture des classes qui a lieu aujourd'hui.

A travers les courriers

DONNELLY.— Mlle Marguerite Forcier, notre première normalienne, nous quitte pour aller enseigner à Ste-Lina. Douce, polie et réservée dans ses paroles et ses gestes, Marguerite laisse de nombreuses amies qui lui souhaitent le plus entier succès, et une bonne première année d'enseignement.

GUY.—Mlle Fernande Caron est en vacance chez ses parents, M. et Mme F. Caron.

LAMOUREUX.— En visite ou de passage à Lamoureux: M. le Dr Philippe Mousseau, le R. P. Fortier, les RR. PP. Nadeau et Pépin, en tournée de recrutement pour le Juniorat St-Jean. M. le Dr Auguste Couillard de Végreville, M. l'abbé L. Connoir, curé de Fort Kent.

GUY.— C'est de tous côtés que nous entendons le bruit des moissonneuses. Les gens se hâtent de couper leurs récoltes car le temps n'est pas très certain. Les petites pluies de tous les jours, arrêtent, pour quelques heures les machines à couper qui, sans se décourager, reprennent leur travaux aussitôt que la rosée est tombée.

MORINVILLE.— Un accident tout à fait pénible est arrivé la semaine dernière dans notre localité. Deux étrangers qui s'en allaient vers Edmonton à une allure des plus rapide allèrent frapper un train qui revenait de l'Ouest. L'un des deux fut tué à l'instant et l'autre ne vécut que quelques minutes. L'enquête a déclaré qu'il n'y avait faute de la part du chemin de fer et tout tomba dans le silence. Les deux morts furent enterrés dans leur propre localité et notre population qui avait été quelque peu excitée par ce terrible accident, est rentrée dans son calme accoutumé.

MORINVILLE.— Nous apprenions dernièrement la nouvelle que l'on avait célébré à Maillardville les noces d'or de M. et Mme Gaudet, autrefois de Morinville. La fête fut tout à fait solennelle et quelques parents étaient venus d'Edmonton et de Morinville. Le Père Gaudet, enfant des jubilaires, était là pour l'occasion. Nous ne doutons pas que nos anciens de Morinville faisent les meilleurs voeux pour ces deux vieillards qui vécurent si longtemps au milieu de nous et qui furent mêlés à l'histoire de notre paroisse. Que la Providence accorde encore de nombreuses années à M. et Mme Gaudet.

DONNELLY.— MM. Edmond et Georges Labbé ont eu l'heureuse visite de leur mère, Mme Labbé de Morinville, accompagnée de leur soeur et beau-frère d'Edmonton.

GUY.— Mme J. Bourgeois et les membres de sa famille sont repartis pour Donnelly après avoir passé les vacances avec son fils Robert.

FALHER.— Mme Lionel Chalifoux et ses deux enfants, Gérard et Elisabeth sont allés à Edmonton, la semaine dernière pour assister à la profession religieuse de Sr Gabrielle de l'Annonciation.

Mme Chalifoux est institutrice à l'école consolidée de Falher. Elle a visité ses nombreux parents à Morinville.

BROSSEAU.— Mlle Henriette Bossé se dit heureuse de travailler à l'hôpital Ste-Thérèse de St-Paul.

Mlle E. Marcoux, qui tient un salon de coiffure à Bonnyville est en visite chez son amie, Mlle Annette Vimont. Mlle M. Barthole l'accompagne.

M. Roland Hardy, fils du Dr Hardy, de Falher, autrefois de cette paroisse est en vacances chez ses parents.

M. et Mme St-Hilaire reviennent de Prud'homme, Sask., où ils ont assisté à la profession religieuse de leur fille Yvette.

Mme Léon Gamache, transportée à l'hôpital ces jours derniers doit revenir au foyer avec sa petite fille. Nous lui souhaitons un rétablissement complet.

MORINVILLE.— Notre curé s'est rendu la semaine dernière à Pincher Creek pour visiter les nombreuses religieuses qui sont passées par notre couvent, durant leur jeunesse. Elles sont làbas près d'une dizaine à faire l'oeuvre du Seigneur soit dans l'enseignement, soit dans le soin des malades. Elles conservent le meilleur souvenir des années passées jadis sous le toit de leur Alma Mater et nous pouvons dire en toute sincérité que celle-ci est plutôt fière de ses enfants.

Notre dévoué assistant, M. l'abbé Thibeault doit nous revenir sur la fin de cette semaine. Il a rendu visite à ses parents des provinces maritimes et de la Nouvelle Angleterre et il nous revient tout à fait reposé, prêt à reprendre la besogne ordinaire. C'est donc dire que notre vie paroissiale va reprendre pour tout de bon et que le travail se fera avec le plus grand soin.

Analyse des lois Créditistes

TEXTE FRANCAIS DU RAPPORT DE E. LAPOINTE, M. DE LA JUSTICE

OTTAWA — En annonçant que le conseil des ministres venait de désavouer trois lois créditistes de la Chambre albertaine, le premier ministre a remis à la presse le texte du rapport qu'avait préparé le ministre de la Justice, dans lequel M. Ernest Lapointe analyse les lois albertaines et démontre qu'elles sont inconstitutionnelles. Voici le texte français de ce rapport:

Ottawa, le 10 août 1937

A Son Excellence
le gouverneur en conseil.

Le soussigné a eu l'honneur d'examiner des copies authentiques des *lois de la Législature de la province* de l'Alberta intitulées: "Loi pourvoyant à la réglementation du crédit de la province de l'Alberta, Loi pourvoyant à la restriction des droits civils de certaines personnes et Loi amendant la loi de la judicature. Ces lois ont été sanctionnées le 6 août 1937. Le soussigné désire exprimer, sur les dits actes, les recommandations qui suivent:

L'acte en premier lieu mentionné est désigné comme étant la "loi de la réglementation du crédit de l'Alberta" en son exposé. Dans les articles 3, 4, et 10 de cette loi il est décrété ce qui suit:

"Attendu que les dépôts en banque et les prêts de banques en Alberta sont rendus possibles surtout ou entièrement par suite de la monétisation du crédit des habitants de l'Alberta, lequel crédit est la base du crédit de la province de l'Alberta;

Et attendu que la mesure de la jouissance de la propriété et des droits civils dans la province dépend des principes déterminant la monétisation du crédit et des moyens suivant lesquels tel crédit est rendu disponibble pour la province et pour les habitants collectivement et individuellement de la province;

Et attendu qu'il est expédient que les affaires de banque en Alberta soient contrôlées aux fins d'obtenir pour les habbitants de l'Alberta la jouissance complète de la propriété et des droits civils dans la province;

"3. (1) Tout banquier qui, à la date de la mise en force de cette loi, fait des affaires de banque dans la province devra, dans les vingt et un jours suivants, requérir et obtenir un permis de la Commission du Crédit Provincial en rapport avec telles affaires, et toute demande devra être accompagnée de l'honoraire prévu pour le permis ainsi demandé.

(2) Toute personne à l'emploi d'un banquier faisant des affaires de banque dans la province devra, dans les vingt-et-un jours de la mise en force de cette loi, demander pour lui-même et obtenir de la Commission du Crédit Provincial un permis pour faire des affaires de banques ou occuper telle fonction ou telles fonctions en rapport avec lesdites affaires, et toute demande devra être accompagnée d'une recommandation de la direction locale ou de la personne en charge des affairres où le requérant est employé et dans la localité où le requiérant est employé; et toute demande devra être accompagnée de l'honoraire prescrit pour le permis demandé.

(3) Tout permis émis sous cette loi expirera à minuit le 31ième jour de mars de l'année de calendrier suivant l'année durant laquelle il est émis ou à tel autre temps fixé par un règlement de la Commission du Crédit Provincial.

(4) Toute demande de permis par un banquier faisant des affaires de banque ou occupant telle fonction ou telles fonctions en rapport avec lesdites affaires dans la province et toute demande de permis par l'employé d'un banquier devra être accompagnée d'un engagement signé par le requérant, par lequel le requérant s'engage à s'abstenir à ne pas agir d'une façon qui restreint ou nuise à la propriété ou aux droits civils de quiconque dans la province et à ne pas aider ou encourager quelque personne que ce soit à agir de la même manière, et dans le cas d'un banquier la demande de permis devra être accompagnée des noms de deux représentants de tel banquier comme membres de la direction locale.

(5) La Commission du Crédit Provincial peut en tout temps ou de temps à autre et sans avis, suspendre, révoquer et annuler le permis de tout banquier ou de tout employé d'un banquier qui commet une infraction à l'engagement prévu dans le sous-paragraphe 4 de cet article.

(6) Tout banquier et tout employé d'un banquier dont le permis a été suspendu, révoqué ou annulé par la Commission du Crédit Provincial, aura le droit d'en appeler au Conseil du Crédit Social, mais ce droit ne s'étendra pas à une personne ou à une corporation condamnée dans les cours de la province pour avoir agi d'une façon restreignant ou nuisant à la propriété ou aux droits civils de toute personne dans la province ou pour avoir assisté ou encouragé quelque personne que ce soit à agir de cette manière.

(7) Sera payé à la Commission du Crédit Provincial pour l'usage de la province, annuellement, un honoraire sur permis à tel montant qui pourra être fixé par la Commission du Crédit provincial, ne dépassant pas:

(i) dans le cas de banquier un montant équivalant à $100 pour chaque bâtisse dans la province dans laquelle les affaires de tel banquier sont conduites;

(ii) dans le cas d'un employé d'une banque, $5.00

(8) Si le permis d'un banquier ou d'une personne employée par un banquier a été suspendu, révoqué ou annulé sous l'article 3, sous-paragraphe 6 de cette loi, la Commission du Crédit provincial peut fixer un honoraire plus élevé que l'honoraire prévu à l'article 3, sous-paragraphe 7 de cette loi, pour le renouvellement du permis ou l'émission d'un nouveau permis; il est toujours entendu que cet honoraire plus élevé ne devra pas dépasser de plus de mille fois l'honoraire payé ou requis pour le permis antérieurement émis à telle personne.

4. (1) Immédiatement après que la demande d'un permis a été faite par un banquier, et avant l'émission du permis, une ou plusieurs directions locales (leur nombre sera à la discrétion absolue du Conseil du Crédit Social) sera nommée pour surveiller, diriger et contrôler la politique d'affaires du banquier pour la surveillance de laquelle chaque direction locale a été nommée, aux fins de prévenir tout acte par lequel un banquier, son employé ou un de ses employés pourrait constituer une restriction ou une nuisance, soit directement ou indirectement, à la jouissance complète de la propriété et des droits civils de toute personne dans la province.

7. (1) Tout banquier requis par cette loi d'avoir un permis ne pourra, tant que ledit permis n'aura été octroyé, instituer ou continuer une action ou toute autre procédure dans quelque cour de la province en rapport avec toute réclamation, en droi ou en équité.

10. Avec l'approbation du Lieutenant-gouverneur en conseil, la Commission du Crédit provincial peut faire des règlements non contraires à cette loi:

(f) Prescrivant les conditions d'émission de permis et pourvoyant à la révocation, à la suspension ou à la rétention de permis;

(h) Généralement pour la meilleure obtention des fins de cette loi.

On doit remarquer que les banques à chartes du Canada organisées et établies sous l'empire des lois fédérales aux fins de recevoir des dépôts, de fournir des moyens d'échange sous la forme de billets de banque, de lettres d'échange, de chèques et de billets promissoires, de faire des avances commerciales et généralement de faciliter le commerce du Canada, sont exclues de l'Alberta si elles n'ont pas obtenu de permis de la Commission du Crédit Provincial.

Ce permis est émis à la condition, pour celui qui l'obtient, de ne pas apporter de restriction à la propriété et aux droits civils de toute personne dans la province. Le permis peut être révoqué en tout temps par la Commission du Crédit Provincial si, semble-t-il dans l'opinion de ladite Commssion, la personne ayant obtenu le permis a apporté des restrictions ou a nui à la propriété et aux droits civils de toute personne dans la province. Les personnes ayant obtenu des permis sont surveillées, dirigées et contrôlées par une ou plusieurs directions locales responsables, au Conseil du Crédit Social. La surveillance, la direction, et le contrôle sont décrétés aux fins d'empêcher toute personne ayant obtenu un permis de porter des restrictions ou de nuire "à la jouissance entière de la propriété et des droits civils de toute personne dans la province". Les personnes affectées sont privées de leurs droits de recours aux cours de la justice de la province aux fins d'obtenir adjudication sur la validité constitutionnelle de ces législation.

La "propriété et les droits civils" que l'on veut protéger ne sont pas spécifiés et aucun indice n'est donné sur ce qui pourrait constituer pour la personne pourvue d'un permis une restriction ou une nuisance à tels droits. Le résultat, partant, est d'investir des institutions provinciales, à savoir la Commission du Crédit Provincial et le Conseil du Crédit Social, du pouvoir absolu de fixer les termes et la manière pour ces institutions fédérales d'accomplir leurs fonctions; ces pouvoirs seront exercés sans restriction ou direction, sauf celles que peut décréter par règlements la Commission du Crédit Provincial avec l'approbation du gouvernement provincial.

Le second statut mentionné est intitulé "Droits civils des employés de banque" et prévoit dans ses provisions et dans son article 3 ce qui suit:

"Attendu que les dépôts en banque et les prêts de banque en Alberta sont rendus possibles surtout ou entièrement par suite de la monétisation du crédit des habitants de l'Alberta, lequel crédit est la base du crédit de la province de l'Alberta;

Et attendu que la mesure de la jouissance de la propriété et des droits civils dans la province dépend des principes déterminant la monétisation du crédit et les moyens suivant lesquels tel crédit est rendu disponible pour la province et pour les habitants collectivement et individuellement de la province;

Et attendu qu'il est expédient que les affaires de banque en Alberta soient contrôlées aux fins d'obtenir pour les habitants de l'Alberta la jouissance complète de la propriété et les droits civils dans la province;

3. Toute personne qui est employée l'un banquier et qui a l'obligation l'obtenir un permis sous les dispositions de "La loi de réglementation du Crédit de l'Alberta" ne pourra dans quelque cour de juridiction civile dans la province, commencer, continuer ou plaider toute action ayant pour objet l'adjudication de quelque réclamation, soit en droit ou équité".

On doit remarquer que la pénalité subie par un employé de banque pour défaut de se conformer à "La loi de réglementation du Crédit de l'Alberta" est la perte de ses droits civils. C'est un complément à "la Loi de réglementation du Crédit de l'Alberta" comme l'est également le troisième acte mentionné, à savoir, la "loi pour amender la loi de la judicature", laquelle décrète ce qui suit:

"2. La loi de la judicature, chapitre 72 des Statuts Revisés de l'Alberta, 1922, est par les présentes amendée en y insérant immédiatement après l'article 27 (b) le nouvel article suivant:

27 (c) Aucune action ou aucune procédure de quelque nature que ce soit concernant la validité constitutionnelle de quelque loi de l'Assemblée Législative de la province ne pourra être instituée, maintenue, continuée ou plaidée à moins que et jusqu'à ce que permission d'instituer ou de maintenir ou de continuer ou de plaider telle action ait d'abord été accordée par le Lieutenant Gouverneur en Conseil."

Ces lois ont apparemment été adoptées sur la présomption de la non-restriction par les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de l'autorité de la Législature provinciale de faire des lois en rapport avec la propriété et les droits civils dans la province. Tel n'est pas le cas. En vertu de la constitution canadienne, les législatures provinciales ont le pouvoir de légiférer en rapport avec la propriété et les droits civils dans la mesure seulement où ledit pouvoir n'a pas été assigné au Parlement du Canada. Le Parlement a des pouvoirs étendus à ce sujet, notamment les suivants:

2. Règlementation du commerce;
14. Monnaies et frappe de la monnaie;
15. Affaires de banque, incorporation de banques et émission de papier-monnaie;
16. Banques d'épargnes;
18. Lettres d'échange et billets promissoires;
19. Intérêt;
20. Offre légale.

L'Acte de l'Amérique britannique du Nord a ainsi confié au Parlement l'établissement et la réglementation du système monétaire du Canada. C'est là un pouvoir exclusif et souverain. Les législatures provinciales ne peuvent en aucune façon enfreindre l'exercice de ces pouvoirs.

Les statuts de l'Alberta en question constituent sans aucun doute une invasion du champ législatif ainsi assigné au Parlement. Ils sont en conflit avec les lois fédérales et éventuellement supplantent les institutions du Dominion désignées par le Parlement pour faciliter le commerce du Dominion tout entier.

Si certains statuts doivent prendre effet suivant leurs termes, leur effet sera d'apporter de la confusion et de nuire à l'intérêt public du Canada et ce, à cause du vague des dispositions de la loi et des pouvoirs arbitraires dont son investis des corps responsables seulement au Gouvernement de l'Alberta.

Bien que le soussigné soit d'opinion qu'aucun projet ou qu'aucune politique d'une législature provinciale ne doive être empêché par l'exercice du pouvoir de désaveu pour le seul motif que les mesures pour promouvoir tel projet ou telle politique sont de validité constitutionnelle douteuse, il croit qu'il faut distinguer lorsqu'une législature tente délibérément d'empêcher le jeu des lois fédérales et de substituer des lois et des institutions de son choix à celles prévues et organisées légalement par le Parlement et cela est particulièrement vrai lorsque la Législature a refusé tout recours aux cours de justice.

C'est pourquoi le soussigné recommande que lesdits statuts de l'Alberta soient désavoués et qu'une copie de ce rapport, si approuvé, soit transmise au Lieutenant-Gouverneur de la province de l'Alberta pour l'information de son Gouvernement.

Respectueusement soumis.

Ernest LAPOINTE,
Ministre de la Justice.

LE MARCHE

PRIX A EDMONTON

Blé—	
No 1 Nord	1.04
No 2 Nord	.98
No 3 Nord	.92½
No 4 Nord	.85½
No 5 Nord	.78
No 6 Nord	.67½
Fourrage	.58½
No 1 Gar	.91½
Avoine—	
No 2 CW	.33
No 3 CW	.30
Fourrage	.28
Orge—	
No 3 CW	.36
No 4 CW	.33
No 5 CW	.32
No 6 CW	.31
Seigle—	
No 2 CW	.67
No 3 CW	.63½
No 4 CW	.60½
Ergot	.58½
Bétail—	
Agneaux de choix	5.50 - 6.00
Moutons d'un an	2.50 - 3.00
Brebis	1.50 - 2.50
Taures de choix	4.50 - 5.00
Taures moyennes	3.00 - 4.00
Bouvillons de choix	5.00 - 6.00
Bouvillons moyens	2.50 - 4.50
Veaux de choix	5.00 - 5.50
Veaux moyens	3.00 - 4.50
Vaches de choix	3.00 - 3.50
Vaches moyennes	1.50 - 2.50
Taureau	1.50 - 2.50
Porc à Bacon	- 9.00
Boeuf d'engrais—	
Choix	3.00 - 4.00
Autres	2.00 - 3.00
Oeufs—Variations quotidiennes	
Prix payés par les marchands de gros aux producteurs	
Grade A	.20
" B	.14
" C	.12
Crème—	
Spécial	.22
No 1	.20
No 2	.17
BEURRE —	
No 1, en boîte	27
Enveloppé, No. 1	26
No. 2	25
No. 3	23

EN ESPAGNE

400 soldats anglais tués

LONDRES.— Près de 400 sujets anglais ont été tués en combattant pour le gouvernement espagnol depuis le commencement de la guerre civile, a déclaré Fred Copeman, commandant du bataillon anglais de la brigade internationale. Il croit que la guerre se continuera pendant deux ans.

NOUVELLES DE ST-PAUL

ST-PAUL.— C'est avec regret que nous devons annoncer la mort de Mme Edmond Brosseau, (née Adèle Délisle) décédée à St-Paul, mardi, le 24 août. Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 26 à 10 h., au milieu d'une foule d'assistants. Un grand nombre de parents, d'amis étaient venus de St-Albert et de Bonnyville pour assister au service funèbre, lequel fut chanté par le R. P. Routhier, O.M.I., curé de St-Paul.

La défunte laisse pour la regretter deux fils: Hector et Albert, de St-Paul; une fille: Mme C. Peace, de Medecine Hat, beaucoup d'autres parents à St-Paul et à St-Albert. De nombreuses offrandes de prières et de tributs floraux sont un témoignage de l'estime et de l'affection dont jouissait Mme Brosseau dans la paroisse et les environs.

Son époux, M. Edmond Brosseau la précédait dans la tombe il y a une dizaine d'années.

Nos profondes et sincères sympathies à la famille en deuil.

Mlle Jeannette Routhier était à St-Paul durant quelques jours, la semaine dernière, en visite chef son frère, le R. P. Routhier.

Mlle Thérèse-G. Cyr doit partir cette semaine pour un séjour de quelques mois aux Etats-Unis; et à cette occasion, les enfants de Marie de St-Paul, dont elle fait partie depuis sa fondation l'invitèrent à une fête intime mercredi dernier. La soirée eut lieu au club Dollard et se passa en gaieté toute franche, de la musique, du chant, jeu de bingo, charades, devinettes, etc., composèrent le programme de la soirée. Le tout se termina par un délicieux goûter. Le R. Père Routhier, curé, et directeur de la Congrégation fit un bijou de discours, très approprié, après lequel la présidente présenta à Mlle Cyr, en son nom et au nom de ses compagnes, un magnifique cadeau comme souvenir de cette réunion.

Malgré la surprise qu'on lui avait faite, et l'émotion qui la gagnait, Mlle Cyr sut cependant trouver quelques mots d'appréciation et de remerciement pour ses amies qui avaient pensé à elle à l'occasion de son départ.

NAISSANCE

A M. et Mme Hector Brosseau, jeudi, le 26 août, un fils.



La mort est venue frapper ces soldats chinois qu'un camion conduisait à la ligne de feu. Une bombe lancée par un avion japonais causa cette tragédie.

A SANTANDER

(Suite de la page 1)

tournant de la guerre civile espagnole.

Les aviateurs nationalistes rapportent que le drapeau blanc flotte sur tous les villages de la côte, naguère encore occupée par les rouges.

Le président basque, Jose Antonio de Aguirre, et plusieurs membres de son cabinet, qui s'étaient réfugiés à Santander après la chute de Bilbao, la capitale basque, se sont enfuis par mer, à Bayonne, et en France.

BILAN

Du Canadien National

MONTREAL. — Le bilan de juillet 1937 du Canadien National accuse une augmentation de $871,695 de recettes nettes et le bilan des sept premiers mois de l'année une augmentation de $5,064,604.

Le mois dernier les recettes d'exploitation se sont élevées à $16,662,985 contre $15,296,295 en juillet 1936, les frais d'exploitation à $15,704,086 contre $15,209,091 en juillet 1936 et les recettes nettes à $958,899 contre $87,204 en juillet 1936, une augmentation de $871,695.

Les recettes d'exploitation des sept premiers mois se sont élevées à $111,659,299 contre $100,757,723 durant la période de 1936; les frais d'exploitation à $104,032,452 contre $98,195,480 en 1936 et les recettes nettes à $7,626,847 contre $2,562,243 en 1936, une augmentation de $5,064,604.

La politique en Alberta

Un nouveau moratoire

En vertu d'un moratorium adopté par le cabinet albertain et signé mercredi dernier par le lieutenant gouverneur, les dettes contractées avant le 1er juillet 1936, auprès des banques, des compagnies d'assurance et de prêts hypothécaires, pourront ne pas être payées avant le 1er mars 1938. L'échéance pourra être reculée à une date ultérieure. Quant aux dettes dues par un individu à un individu, elles ne sont pas affectées par ce moratorium. Ces dettes individuelles seront du ressort de la commission du rajustement des dettes.

Ce moratorium envers les établissements de crédit, est pratiquement identique à celui qui fut imposé le 23 février 1937 et qui expira le 1er juillet.

En annonçant la mise en vigueur de ce moratoire, M. Aberhart déclara que c'était à la suite de la conduite du gouvernement d'Ottawa, dictée par la Banque du Canada et les banques à chartes que ce moratoire a dû être imposé.

Le premier ministre déclara aussi: "Nous désirons donner à notre population de l'Alberta le droit de conserver son argent le plus sûrement possible et de le garder dans la province.

M. W.-N. CHANT EST MECONTENT DU GOUVERNEMENT

Dans une déclaration publique prononcée mercredi dernier, M. W.-N. Chant, ex-ministre de l'agriculture, a critiqué sévèrement le premier ministre Aberhart et le gouvernement provincial. Il fit part aussi de son intention de se joindre aux forces oppositionnistes comme député indépendant.

M. Chant a accusé le gouvernement de négligence coupable en ne s'occupant pas d'améliorer la situation économique des Albertains. Il déclara en outre qu'il avait perdu complètement confiance dans le premier ministre et le gouvernement.

Le gouvernement, apparemment, est plus intéressé à garder le pouvoir et à préparer sa prochaine élection qu'à résoudre les problèmes de première importance, ajouta M. Chant. Il critiqua aussi les émissions politico-religieuses de M. Aberhart, le dimanche, soit à Edmonton ou à Calgary.

M. Chant fut élu député créditiste de Camrose le 22 août 1935. Il fut l'un des premiers ministres assermentés le 3 septembre 1935. Le 30 avril 1937, le premier ministre lui demanda de résigner. Sur le refus de celui-ci, M. Aberhart le fit sortir du cabinet par un ordre-en-conseil. M. Chant siégea avec les députés créditistes au cours de la dernière session.

L'AMENDEMENT DE LOIS BANCAIRES INJUSTES

MARWAYNE.— M. Robert Fair, député créditiste à Ottawa, du comté de Battle River, a promis, au cours d'une assemblée, tenue ici, que les députés créditistes au fédéral s'efforceraient de faire amender les lois bancaires du gouvernement fédéral.

M. G.-L. MacLachlan, député créditiste de la province, dit à son auditoire que le peuple doit s'unir pour écraser les injustes lois bancaires du Canada, non seulement pour le bénéfice de l'Alberta, mais pour celui de tout le Canada et de l'univers. La constitution du Canada, dit-il, doit être pour le peuple et non pour une plutocratie minoritaire.

Des textes importants

COMMUNICATIONS ENTRE M. KING ET ABERHART

TEXTE D'UNE ETUDE SUR LES DERNIERES LOIS ALBERTAINES PAR L'HON. ERNEST LAPOINTE

Texte complet de la dernière lettre dans laquelle M. Aberhart demande à M. King de reconsidérer son attitude de désaveu.

Voici le texte de la réponse du premier ministre Aberhart:

Edmonton, Alberta,
16 août 1937.

"Très honorable William Lyon Mackenzie King,
"Premier ministre du Canada,
"Ottawa, Ontario.

"1. Le gouvernement de l'Alberta est convaincu que ses trois lois sont absolument du ressort de la province. Nous répétons notre axiome: "Le crédit est d'intérêt public et ne regarde pas que les banquiers seuls".

"2. Notre législation a pour but (a) d'obtenir les résultats demandés sans cesse par la grande majorité du peuple; (b) de forcer la tyrannie financière à se révéler en plein si elle veut nous faire opposition. Nos lois ne lèsent personne si l'on veut coopérer avec les citoyens de l'Alberta. Elle frappent seulement ceux qui, par leur refus de se soumettre, usurpent des droits.

"3. Les souffrances et les misères de notre peuple nous obligent d'agir promptement. On ne peut offrir aucune bonne raison pour que nous retardions l'accomplissement de la volonté du peuple. Ce qui nécessite le contrôle public du crédit et la limitation du droit de propriété aux frontières mêmes de la province.

"4. Nous sommes convaincus que notre législation ne viole aucun des droits et privilèges des autres provinces et ne s'immisce nullement dans l'administration bancaire.

"5. Ce gouvernement est en faveur du maintien du lien confédératif et regretterait profondément le malaise qui s'ensuivrait si le fédéral prenait parti pour les banquiers plutocrates contre le peuple albertain qui ne veut que sa liberté économique.

"6. Les insinuations multiples que le crédit fédéral souffrira si vous n'agissez pas, constitue une véritable menace au peuple canadien qui sait que seules les banques détiennent le crédit.

"7. Tous les membres du cabinet sont convaincus de la faillite du système financier actuel, cause de troubles tant au fédéral qu'au provincial. Il demande donc au gouvernement fédéral de laisser la défense de ce système à ceux seulement qui en tirent profit.

"8. Nous sommes prêts à faire face à toutes représailles des banquiers à l'égard de notre population.

"9. Toutefois, si les banques assurent qu'elles ont droit de battre monnaie avec le crédit de l'Alberta et qu'elles ont le monopole des droits de propriété, nous leur accorderons la permission d'en appeler ouvertement aux tribunaux pourvu qu'elles aient un directorat local et prennent les permis requis.

"10. Que l'on comprenne que la politique de notre gouvernement est d'accepter droit de poursuite à des institutions reconnues demandant ouvertement le redressement de torts.

"11. Nous soumettons donc respectueusement que notre mandat populaire nous oblige de procéder à mettre notre législation en vigueur. Avec toute la déférence voulue, nous suggérons que ceux qui veulent en contester la validité en prennent la responsabilité.

(Signé) William Aberhart,
Premier ministre d'Alberta."

Le télégramme de M. King

Texte de la communication par laquelle le premier ministre du Canada annonce au premier ministre d'Alberta que le gouvernement fédéral a désavoué les 3 lois passées par la Chambre albertaine à la dernière session

OTTAWA — Voici la traduction française du télégramme que M. Mackenzie King a adressé à M. William Aberhart, premier ministre de l'Alberta, lui annonçant que le gouvernement fédéral avait désavoué trois lois passées par la Chambre albertaine au cours de la récente session:

Honorable William Aberhart,
Premier Ministre,
Edmonton, Alberta.

Ottawa, 17 août 1937

1) J'accuse réception de votre télégramme du 16 ao..t rejetant la proposition du gouvernement canadien à l'effet que le gouvernement de l'Alberta consente à faciliter l'audition d'un renvoi à la Cour suprême du Canada de certaines lois adoptées à la récente session de la législation provinciale de l'Alberta et ne prenne aucune initiative pour mettre ces mesures en vigueur en attendant une décision sur ce renvoi. Mes collègues et moi regrettons que le gouvernement de l'Alberta ait refusé sa coopération à cette proposition raisonnable. En conséquence, nous avons dû étudier l'attitude que le gouvernement du Canada doit prendre pour exercer ses pouvoirs et devoirs tels qu'établis par la loi.

2) On nous assure que les mesures ayant pour effet de contrôler les opérations de banque et de crédit au moyen d'un ou plusieurs organismes institués par la province d'Alberta et cherchant à exercer ce contrôle en privant les particuliers du droit d'appel aux tribunaux qui leur a toujours été reconnu, dépassent indubitablement les attributions de l'Assemblée législative provinciale et constituent une violation des pouvoirs établis du Dominion. Le fait que, sous le régime de la Constitution, d'où découle la juridiction respective du parlement fédéral et des assemblées législatives provinciales, les opérations monétaires et bancaires ressortissent à l'autorité fédérale n'a jamais été sérieusement mis en doute au cours des soixante-dix années de la Confédération.

3) Il n'est pas nécessaire de nous lancer ici dans une discussion sur la politique bancaire ou monétaire. Vous faites allusion à une déclaration de ma part à l'effet que "le crédit est une question publique qui n'intéresse pas seulement les banquiers, mais qui intéresse directement tous les citoyens". La véracité de cette déclaration, à mon avis, n'offre aucun doute. Le régime bancaire et monétaire établi par la loi dans un pays quelconque est une question primordiale pour tous les citoyens de ce pays et pour le parlement qui a été élu pour mettre leurs volontés à exécution. Dans le cas du Canada, ce sont les citoyens de tout le Dominion qui sont intéressés, ainsi que le parlement fédéral à qui incombe le devoir de réglementer et de contrôler le régime bancaire et monétaire. En apportant récemment des modifications à la Loi sur la Banque du Canada, le Parlement a reconnu le principe du contrôle public du crédit. Il appartient à la banque centrale, et non aux banques à charte, de contrôler et de réglementer le montant du crédit et du numéraire au Canada, et les banques à charte transigent les opérations ordinaires de banque dans les limites du contrôle et de la réglementation établies par lesdites modifications et par toute autre loi fédérale concernant les banques.

4) Nous ne pouvons accepter aucune tentative de confondre les questions en jeu par des allusions à la tyrannie financière ou à une opposition ploutocratique. Le gouvernement du Canada ne reconnaît aucune forme de tyrannie, qu'elle soit exercée par les banques ou par tout autre organisme, et nous croyons que la population de toutes les parties du Canada est loin d'être disposée à accepter la ploutocratie ou tout autre régime de dictature.

Si l'on croit que des modifications devraient être apportées aux lois concernant les banques ou le numéraire au Canada, il est loisible à tout citoyen du Dominion demeurant dans l'Alberta ou dans toute autre province de faire des démarches pour que ces changements soient effectués par le seul organisme qui possède l'autorité voulue. Dans ce cas-ci, il s'agit d'une tentative directe d'empiéter sur un domaine de juridiction universellement reconnue comme appartenant au Dominion, et d'affirmer cette action en niant le droit de contester sa constitutionnalité devant les tribunaux sauf, dois-je comprendre d'après votre télégramme, après avoir accepté cet empiètement illégal.

5) Un renvoi à la Cour suprême du Canada, combiné avec l'engagement de votre gouvernement de s'abstenir de toute action en attendant la décision, aurait paré à l'immédiat. Mais, l'acceptation de s'abstenir ne venant pas, un simple renvoi aux tribunaux ne suffirait pas pour éviter la confusion et le trouble. Nous n'avons donc, après mûre considération, trouvé d'autre moyen d'exercer le devoir et les responsabilités qui nous sont conférés, que de désavouer les lois en question. Je vous envoie une copie de la recommandation faite au gouverneur général en conseil par le ministre de la Justice, et dûment approuvée aujourd'hui.

6) En terminant, je veux exprimer le désir absolu du gouvernement du Canada de consulter votre gouvernement sur toutes les mesures qui pourraient être trouvées pratiques et efficaces pour résoudre les problèmes qui embarassent le Canada en commun avec d'autres pays. Nous nous rendons compte des difficultés avec lesquelles la population de l'Alberta et d'autres parties du Canada se trouve aux prises, et qui résultent des suites de la guerre, des changements dans la structure des prix, du bouleversement du commerce mondial et de la crise prolongée. Nous nous sommes efforcés de faire notre part pour résoudre ces difficultés. Elles peuvent être résolues, croyons-nous, d'une manière ordonnée, sans violer les dispositions bien claires de la Constitution, telles qu'elles existent ou telles qu'elles pourront être modifiées, et dont les autorités, tant fédérales que provinciales, tirent leurs pouvoirs. Nous croyons en outre qu'elles peuvent être résolues sans violer le libre recours aux tribunaux qui est si essentiel au maintien de nos institutions démocratiques et à la conservation des droits difficilement acquis et des privilèges des citoyens.

W. L. MACKENZIE KING,
Premier ministre.

Proposition de Gray

MEDECINE HAT — M. E. S. Gray, chef du parti libéral provincial, a proposé, samedi, la formation d'un Conseil consultatif de quatre hommes d'affaires en Alberta pour trouver une solution au problème politique de cette province. Ce conseil, selon M. Gray, devrait servir d'aviseur à une action des libéraux, des conservateurs et des fermiers-unis de l'Alberta, travaillant de concert pour établir à Edmonton un gouvernement sur une saine base d'affaire (a sound business government.)

Ceux qui formeraient ce conseil seraient: un fermier de Didsbury, M. W. H. Davies; un autre fermier de Halkuk, M. P. Farnalls; un marchand d'Innisfal, M. S. A. Fax; un journaliste de campagne, M. Charles W. Frederiks, de Peace River.

"Ce conseil, a dit Gray, sera uniquement consultatif et prendra lui-même aucune part à la politique active".

L'Association libérale nommerait des représentants sur ce conseil. Les conservateurs et les fermiers-unis nommeraient pareillement leurs représentants. D'après ce plan d'un front semi-populaire, M. Gray a déclaré que chaque groupe politique mentionné garderait sa propre autonomie et que dans chaque comté on demanderait aux officiers locaux de former des petits conseils dans le but de travailler avec les représentants des autres groupes politiques. M. Gray s'est prononcé pour l'abandon des organisations de partis (I question the advisibility of discontening the existing party organizations). "Je favorise, a-t-il ajouté, une forte organisation qui peut produire un type politique supportant un programme général acceptable".

LA DERNIERE LETTRE DE M. W. ABERHART

A M. King

Dans une lettre adressée à l'hon. Mackenzie King, l'hon. W. Aberhart vient de déclarer que tout en demandant au gouvernement fédéral de reconsidérer le désaveu qui pèse actuellement sur trois lois albertaines, il va mettre immédiatement en force ces mêmes lois passées à la dernière session du parlement de l'Alberta. Cette lettre du premier ministre de l'Alberta fait suite au télégramme de protestation qu'il envoyait la semaine dernière à Ottawa. M. Aberhart réaffirme que les lois passées par son gouvernement demeureront en vigueur jusqu'à ce ce qu'elles soient déclarées ultra vires par les tribunaux.

Pour appuyer ses affirmations, le premier ministre de l'Alberta rappelle l'attitude du gouvernement du Manitoba, il y a près de 50 ans et blâme le gouvernement fédéral de ne pas être intervenu dans le temps, lorsqu'il en avait le droit". "Aujourd'hui, dit M. Aberhart, vous n'avez plus ce droit-là".

Texte complet de la lettre de M. Aberhart
Service de traduction de la Survivance

T. H. W. Lyon Mackenzie King,
Premier ministre du Canada,
Ottawa, Ontario.

(Suite à la page 8)

POSITIONS DU SERVICE CIVIL

(suite de la page 3)

les résultats de cet examen seront connus, et comme l'examen actuel sera probablement le seul examen général pour sténographe tenu pour quelque temps, les personnes employées temporairement comme Sténographe, classe 1, ou Sténographe, classe 2, à moins qu'elles se soient déjà qualifiées par examen pour une position permanente et qu'elles soient assurées d'un emploi continu, feraient bien de se qualifier en prenant part à cet examen de concours.

(4) La préférence pour les nominations est accordée aux candidats qui ont fait du service actif outre-mer ou sur les hautes mers pourvu qu'ils possèdent le minimum des qualités requises pour la position. La préférence est aussi aux candidats qui reçoivent une pension en raison d'incapacité physique résultant du service durant la Grande Guerre, et qui, à cause de cette incapacité physique, n'ont pu poursuivre efficacement leur occupation d'avant-guerre, et n'ont pas été efficacement réhabilité.

(5) Bien que cet examen soit pour une nomination permanente, les candidats feraient bien d'accepter un emploi temporaire s'il leur est offert. Les positions permanentes, lorsqu'elles deviennent vacantes, sont généralement remplies par ordre de mérite parmi les employés temporaires faisant déjà partie du personnel du département concerné. Dans le cas d'une nomination permanente, le salaire initial de $720. par année peut être augmenté, sur recommandation pour service méritoire et plus grande efficacité, de $60. par année jusqu'à ce qu'un maximum de $1,020 ait été atteint.

(6) Sous le régime des dispositions de la Loi des pensions du Service civil, 1924, une déduction de 5 p. 100 est faite sur le salaire de tous les employés permanents entrant dans le service comme contribution au fonds de pension. Des remboursements en vertu de la loi des pensions ne sont pas faits sauf dans le cas d'incapacité physique ou de l'abolition de la position, ou d'une femme qui quitte le Service pour se marier, ou du décès d'un contributeur avec personnes à sa charge.

(7) Les candidats qui se proposent de subir l'examen de Sténographe en français doivent savoir que les positions dans le Service civil où la sténographie française seule est requise sont excessivement rares. Pour être nommés comme sténographes bilingues, les candidats doivent subir avec succès l'examen en sténographie française et anglaise, mais ils sont libres de subir l'examen en dactylographie en anglais ou en français.

(8) Les candidats ne seront pas admis à l'examen à moins qu'ils aient complété leur dix-huitième année et n'aient pas atteint leur trente-cinquième année le premier jour de l'examen, sauf dans les cas où des candidats dûment qualifiés entre ces limites d'âge ne seront pas disponibles.

(9) Avant d'être éligibles à un emploi temporaire ou permanent, les candidats heureux doivent produire leur certificat de naissance. Une déclaration d'âge ne sera pas acceptée à moins que des preuves documentaires soient fournies pour indiquer que l'âge du candidat n'est pas officiellement enregistré. Toutefois, un certificat de baptême sera accepté pourvu qu'il indique clairement la date de naissance.

(10) La limite d'âge pour l'inscription est supprimée dans le cas des personnes qui ont fait du service actif outre-mer ou sur les hautes mers sur un navire de guerre, et des personnes qui ont droit à la préférence à cause d'incapacité physique. La limite d'âge est aussi supprimée dans le cas des employés civils permanents qui, au moment de leur première nomination, n'avaient pas dépassé l'âge de trente-cinq ans.

(11) Les candidats doivent être sujets britanniques et doivent avoir résidé au Canada au moins cinq ans.

(12) Sauf dans le cas de positions à Ottawa, la préférence pour la nomination sera accordée à ceux qui résident dans les localités où les vacances se produisent.

(13) L'examen sera tenu à une date qui sera fixée plus tard dans les centres suivants, (pourvu qu'au moins trois candidats s'inscrivent pour subir l'examen au même endroit): Prince Rupert, Victoria, Vancouver et Nelson, dans la province de la Colombie-Britannique; Edmonton, Calgary et Lethbridge, dans la province de l'Alberta; Saskatoon, Regina et Moose-Jaw, dans la province de la Saskatchewan; Brandon et Winnipeg, dans la province du Manitoba; Port Arthur, Sault Ste-Marie, North Bay, Windsor, Sarnia, London, Woodstock, Brantford, Hamilton, Toronto, Peterborough, Kington et Ottawa, dans la province d'Ontario; Montréal, Sorel, Sherbrooke, Trois Rivières, Rimouski, Chicoutimi et Québec, dans la province de Québec; Fredericton, Chatham, St-Jean et Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick, Charlottetown et Summerside, dans la province de l'Ile du Prince-Edouard; Kentville, Yarmouth, Halifax, Sydney et Wolfville, dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Des examens peuvent aussi être tenus dans d'autres endroits, mais seulement quand le nombre de candidats et la distance d'un centre régulier le justifient.

(14) La Commission du Service civil n'a aucun rapport avec les écoles qui donnent des cours d'instruction préparatoires aux examens du Service civil, et aucune école ne reçoit un traitement de préférence pour ce qui est des renseignements sur les examens; les renseignements que ces écoles obtiennent sont, dans tous les cas, ceux que les candidats eux-mêmes peuvent obtenir en s'adressant à la Commission.

Par ordre de la Commission,

W.-M. FORAN,
Secrétaire.

OTTAWA, 19 août 1937.

A PROPOS DE JEAN NARRACHE

(Suite de la page 3)

liers qui usent leur vie à entasser mémoire sur mémoire pour prouver ou refuter cet angoissant point d'histoire: Pilote, la chienne de Lambert Closse avait-elle ou n'avait-elle pas des puces le jour où Maisonneuve massacra les Iroquois sur la Place d'Armes? Eux autres, ma petite, ce sont des historiens, mais pas moi!". —"Je me suis laisse dire que vos "Histoires du Canada" sont écrites dans une langue qui ..que..".— "J'ai écrit en canayen qui parle la langue de Louis XIV et même celle de Louis XIII". —"Hein? celle de Louis XIII aussi?". —"Mais, voui! la langue de Brantôme! Et comme lui, j'écris ast'-heure "à cette heure". La langue de Brantôme, ma petite!". —"Aie! Brantôme! vous me faites rougir!". —"On voit bien que vous êtes de l'ancien temps, vous! Aujourd'hui, il n'y a que le fard qui fasse rougir la plupart des jeunes filles!". —"Et puis, votre langue de Louis XIV ou de Louis XIII doit faire frémir les Chevaliers du Parler?". —"Possible! Mais, malgré cela, je continuerai à appeler le pain grillé "toaste", comme le faisaient Maistre Francoys Villon et le petit Jehan de Saintré". —"Mais, c'est un anglicisme!". —"Qui vous le dit? Et qui vous dira si "dame-Jeanne, contredanse, radingote, et Route-au-roy" sont des anglicismes, ou si "demi-john", country dance, riding coat et Rotton-Row" sont des... francicismes pour les Anglais?", —"Mais nous voici bien loin de vos "Histoires du Canada". Racontez-les-moi, monsieur". —"Impossible, ma belle enfant! Mon éditeur serait en furie si je ne vous conseillais pas plutôt d'acheter mon bouquin et de le lire!". —"Hein! Vous vendez vos livres! Mais, vous n'êtes pas un gueux alors, vous êtes riche!" —"Riche, je vous crois, ma petite dame! Comme, d'ailleurs, tous les auteurs canadiens! Riche! Vous pouvez compter mes millions sur les doigts de la... Vénus de Milo!".

Clio, la Muse de l'Histoire.

HISTOIRE DU CANADA ,Vies ramanchées, par Jean Narrache. Editions de l'A. C. F., Montréal. — $0.75

CHEZ LES BONNES AMIES

Les Bonnes Amies se joignent à la famille Lemieux pour lui offrir leur témoignage de profonde sympathie à l'occasion de la mort de Gérard Lemieux qui était le frère de trois de nos membres: Mme Laurier Picard, Mlles Alice et Annette Lemieux. La mort laisse toujours un vide que les années ne sauraient combler.

Laissant de côté tout calcul catégorique (je n'ai nullement l'intention de vous donner un cours en chimie en raison du fait très reconnu que la maîtresse a toujours tort) je me borne simplement à vous exposer certains faits qu'on m'a rapportés ces jours derniers.

Zippe.... et voici:

Mlle Bérangère Mercier est partie en voyage à Détroit. Il n'y a pas de doute qu'elle jouira beaucoup de la compagnie des gens de là-bas, car — il faut l'admettre — il y a du bien bon monde là aussi....

Mlle Marie Dostaler est à Vancouver en ce moment. A y bien penser, Vancouver figure dans l'itinéraire de plusieurs de nos membres cette année.... et la raison? Le climat??? Ou encore, les petits Japonais que l'on rencontre sur la Hastings???

BONNES AMIES ne manquez pas votre messe dimanche prochain et surtout ne martelez pas un seul clou pendant que M. le curé fera les annonces. Il a été décidé que nous aurons une assemblée le 7 septembre prochain et vous êtes toutes assez financières pour m'épargner les détails du pourquoi....

Avant de fermer boutique, vous me permettrez une dernière remarque. Il existe chez les jeunes filles d'aujourd'hui une étrange coutume qui remonte, me dit-on, au temps des Hébreux et des Perses. (Ne vous alarmez pas, ce n'est pas très grave). Je fais allusion à l'anneau de fiançailles. Si vous êtes le moindrement observateur, vous remarquerez vite que certaines Bonnes Amies gesticulent admirablement bien de la main gauche.

SECRÉTAIRE

NOUVELLES DE BEAUMONT

BEAUMONT.— Sr Marie Amélia, fille de M. et Mme David Magnan, est repartie pour l'Angleterre où elle reprendra la direction de son pensionnat. Nos meilleurs voeux l'accompagnent, de même que Sr Marie de la Compassion, fille de M. et Mme Hermas Charbonneau, laquelle est repartie pour Lewiston, Maine.

C'est avec regret que nous avons appris l'accident survenu à MM. Charbonneau et Marcel Demers, alors qu'ils revenaient de Morinville. Ils furent contents de voir qu'ils s'en étaient tirés sans trop de contusions, alors que dans un tel accident, ils auraient pu être très dangereusement blessés.

La gelée a fait son apparition à quelques endroits. Nous espérons que les dommages ne sont pas trop lourds.

M. et Mme Achille Royer, ainsi que M. et Mme Célestin Caouette sont de retour de Morinville où ils étaient allés rendre visite à leur nièce Alvinisse, chez les Filles de Jésus.

M. et Mme Bernard Lambert ainsi que leur fille Irène et leur fils Raymond sont repartis pour Hollywood, Californie. Nous leur souhaitons un excellent voyage.

Mme Veuve Adélard Maltais et Mme Veuve Blanche Clément

(Suite à la page 4)

Dernière lettre d'Aberhart à King

(Suite de la page 6)

Cher M. le Premier Ministre:

Plus j'examine de près votre télégramme du 17 août 1937, plus j'y vois clairement que vos conseillers considèrent la lettre de la loi comme étant beaucoup plus importante et essentielle que le bien-être du peuple.

Ici nous pensons continuellement aux dizaines de mille de nos citoyens qui sont dans un pressant besoin et aux centaines et aux milliers d'autres qui sont écrasés tant sous le poids des taxes que des dettes.

Notre peuple exige du soulagement et nous sommes certains que l'on peut écouter sa voix sans porter aucune atteinte à notre constitution.

Il n'a jamais été dans l'intention de ceux qui ont fait la Constitution de laisser des hommes et des femmes, héritiers et héritières de la science et virtuellement les plus riches de la terre, vivre dans l'insécurité, la privation et la misère, d'année en année. Ceci me conduit à convenir avec vous "qu'il n'est pas le temps en effet, d'entrer dans aucune discussion" mais qu'au contraire, c'est le temps d'agir. Et nous avons l'intention d'agir.

Ce n'est pas non plus dans le but de discuter que j'écris; mais bien plutôt pour enrégistrer les motifs qui nous pousse à agir ici.

Pourquoi les Albertains devraient-ils maintenir les tribunaux?

Nous prétendons que notre législation était telle que si d'après elle, quelqu'un eût osé porter un doigt sur qui que ce soit pour l'arrêter il eut été libre d'en appeler à nos cours de justice. Nous avons en effet légiféré pour donner aux citoyens de l'Alberta le pouvoir de recevoir de leurs cours de justice la protection contre quiconque a violé ou a aidé les autres à violer la propriété et les droits civils des citoyens de cette province. Après tout, pourquoi les citoyens de l'Alberta ne pourraient-ils pas avoir le droit de refuser de s'associer avec de tels ennemis déclarés de la liberté d'association?

Pourquoi les Albertains devraient-ils maintenir des cours de justice qui serviraient à de telles fins? Quelle réelle injustice a été consommée du fait de votre intervention?

Nous trouvons curieux ici que vos conseillers semblent si inaptes à comprendre qu'un gouvernement ne peut pas contraindre le peuple d'une province à s'associer avec ceux qui se laissent plutôt conduire par la société qu'ils fréquentent.

Vous avez dit au peuple: "Ces banquiers et leur personnel sont investis de leurs pouvoirs par le Fédéral et quoiqu'on fasse pour vous enlever votre indéniable souveraineté en tout ce qui regarde à votre propriété et à vos droits civils vous souffrirez." Or, ces paroles nous ont déterminés à vous résister de la part de notre peuple.

Aberhart accuse King d'être aveugle délibérément

Il semble bien qu'il y a de l'aveuglement volontaire de la part de vos conseillers puisqu'ils ne veulent pas voir de différence entre le contrôle des banques et le contrôle de la politique bancaire, c'est-à-dire de ce qui se fait dans une banque. Nous avons beau remonter aussi loin que l'on peut, nous trouvons toujours que seuls ceux qui trafiquent pour leur propre profit ont toujours manifesté aucun intérêt dans les résultats des opérations bancaires.

Je suggère donc respectueusement que le gouvernement fédéral n'a jamais eu ce souci et notre législation ne fait ni plus ni moins que de se rapporter aux opérations des banques. Tout ce dont parlent nos lois à cet effet consistent en ce que des hommes mêlés à l'industrie, à l'agriculture et au commerce — ils en sont les autorités vivantes — soient désignés pour voir si ce qui se passait dans les banques s'accordait avec les intérêts de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Nos lois montrent aussi que le manque d'argent dans les poches des citoyens ne devraient plus désormais les suggestionner et leur faire croire qu'ils sont pauvres, quand ils ont l'évidence même qu'ils sont entourés de ressources naturelles en abondance, qu'il s'agit de développer.

Nos lois empêchent totalement nos commissions locales de s'ingérer dans la conduite des transactions bancaires actuelles. Quel réel danger peut-on trouver dans la législation pour causer tant de "désordre et de confusion", et vous inciter à vous abroger une autorité absolue de désavouer cette législation et à essayer de passer outre le respect dû à la volonté du peuple de notre province?

Actuellement, notre population, qui veut travailler, gèle malgré la grande abondance du combustible. Elle n'a pas de demeures convenables, bien que l'habileté, l'énergie et les matériaux nécessaires à la construction de maisons capables de la loger décemment ne font pas défaut. Elle a faim, en dépit du fait que l'Alberta compte des fermiers aussi débrouillards et des terres aussi fertiles qu'en n'importe quelle partie du monde.

Nous déclarons qu'il est du ressort de la finance de fournir au peuple ce qui lui est nécessaire pour accomplir tout ce qu'il désire, en toute liberté, et de le distribuer en toute justice.

Nous avons eu la réponse des banquiers canadiens, "ce n'est pas notre travail; nous ne sommes que des banquiers". A cela nous ne savons que répondre: "Si vous ne voulez pas vous rendre responsables de l'accomplissement d'un tel devoir, vous devez céder votre place à ceux qui veulent: non pas selon la direction à donner à la conduite de vos banques, mais selon les résultats qu'elles donnent".

Dans tout ceci, sans doute, il n'y a que notre province d'impliquée. Ni les citoyens des autres provinces et ni le gouvernement fédéral ne peuvent être affectés dans leurs intérêts par le fait que les Albertains veulent profiter des avantages de leur propre association de crédit dans leur propre territoire.

Il est évident que vos conseillers sont surtout des banquiers et des avocats qui, malheureusement trop souvent, pensent que le peuple est fait pour les systèmes et non les systèmes pour le peuple. Il est arrivé si souvent dans l'histoire du monde que des hommes de ce calibre se soient opposés avec succès, à ceux qui cherchaient à interpréter les lois de façon à ce qu'elles conviennent à l'humanité, que, celle-ci, exaspérée, s'est servi de sa volonté et a traité ceux qui l'avait pressurée, d'une manière regrettée de tous.

Aucune puissance connue par l'homme ne peut imposer à une population de 750,000 personnes, vivant dans des limites territoriales bien définies, des lois qu'elles ont décidé de ne plus endurer — et telle est la situation dont il me reste à vous entretenir.

On vous a conseillé de m'écrire que n'importe quel citoyen n'avait qu'à déclarer que "des changements devraient être faits dans les lois régissant les banques et la monnaie", pour que, "le seul corps qui possède l'autorité pour ce faire" y consacre toute son attention.

Soyons francs. Tel n'est pas le cas, parce que, depuis plus de 15 ans et en nombre toujours grandissant, des gens de cette province se sont placés en vedette en disant à qui voulait les entendre que pour éviter la ruine complète, le peuple devait avoir le droit d'exercer son pouvoir de contrôler le crédit. Pendant au moins quatre ans, un grand nombre de personnes ont parlé en ce sens et quelques-unes ont même cru que ce problème ne vous laissait pas indifférent. Et pourtant, quand ceux qui furent dûment élus pour représenter la volonté du peuple dans cette province passent des lois pour faire respecter cette volonté, vous acceptez l'avis de leur demander de ne rien faire tant que la validité de ces lois n'aura pas été approuvée par un tribunal qui ne se soucie pas des besoins, des désirs de 750,000 personnes demeurant dans leurs propres limites territoriales.

Il me semblerait que si vos conseillers avaient étudié sérieusement la nature du crédit, ils ne vous diraient pas que le contrôle des banques, de l'argent et de la monnaie est semblable au contrôle des moyens dont les banques se servent pour obtenir les résultats qu'elles veulent obtenir.

Le télégramme que vos conseillers ont rédigé pour vous soutient dans le même paragraphe (3), que le public contrôle le crédit, que le parlement contrôle les opérations bancaires et les émissions de la monnaie et que la fonction de la banque centrale est de contrôler et de régler le volume du crédit et de la monnaie, et que les banques à chartes s'occupent des opérations bancaires. Je suis certain que vous admettrez que tout ceci n'est pas clair.

NOTRE POINT DE VUE

Puis-je vous faire connaître notre point de vue?

(a) Nous admettons le contrôle public du crédit.

(b) Nous admettons que les parlements ne peuvent pas être compétents dans le contrôle d'une si haute entreprise technique, telle que celle des opérations bancaires: nous croyons qu'il vaut mieux les laisser aux banquiers.

(c) Nous sommes certains qu'il importe peu de savoir qui contrôle l'émission de la monnaie, mais cette émission doit être conforme aux besoins et aux désirs du peuple.

(d) Je vous assure qu'il est aussi absurde de s'imaginer que n'importe qui puisse contrôler le crédit d'un peuple qu'il l'est de croire que vous pouvez contrôler leurs désirs ou leurs dégoûts.

(e) Le commerce actuel des banques ne pourrait être en meilleures mains que dans celles des banques à chartes, pourvu que le peuple puisse contrôler leur conduite.

Le gouvernement fédéral peut avoir toutes les lois relatives aux opérations bancaires qu'il désire avoir, pourvu qu'il laisse aux Albertains le droit qu'ils ont toujours possédé de s'occuper de leur propre crédit dans leur propre province, de la monnaie qu'il leur plaira.

Le seul corps qui ait jamais eu la "véritable autorité" de s'occuper du crédit d'une province, ce fut le gouvernement de cette province, et la loi est telle que si vous ou n'importe qui, aviez délégué cette autorité même il y a 70 ans ou 700 ans et qu'elle n'aurait pas été défiée une seule fois depuis cette époque, maintenant, malgré tout, alors que cette autorité est défiée, elle est quand même illégale. Le résultat de l'attitude de vos conseillers relative à cette affaire est le suivant: les banques pensent indubitablement que parce qu'elles détiennent votre charte elles peuvent venir ici et faire la pluie et le beau temps.

Les Albertains sont décidés à leur montrer que tel n'est pas le cas; que, bien que légalement elles peuvent agir ainsi, il existe d'autres considérations que les considérations légales dans toutes nos vies: des considérations dont le respect est plus important que le respect de la lettre de la loi, parce que si nous n'en tenons pas compte, la vie peut devenir une chose fort déplaisante sinon impossible à chacun de nous.

C'est pourquoi nous sommes de votre avis pour dire "qu'il n'est pas nécessaire actuellement d'entreprendre une discussion au sujet des banques et de ses méthodes d'opérations". Aujourd'hui, c'est le temps d'agir et nous sommes forcés d'agir.

Si l'on pouvait croire que le gouvernement d'Ottawa accomplit quelque chose d'effectif pour améliorer les affaires financière, on nous excuserait de ne pas aller plus loin.

Mais les nominations de commissaires, tous d'un même parti et dont la majorité sont alliés au régime financier actuel et foncièrement hostiles à toutes les suggestions tendant à le réformer, ne servent qu'à exciter les sentiments de dérision d'un grand nombre et à ancrer davantage la détermination de n'avoir rien à faire avec ces hommes.

Quant à votre paragraphe, numéro 5, vous ne citez aucune raison prouvant que notre législation ne pourrait être appliquée, pendant que les tribunaux en examinaient la validité.

La position où vos conseillers nous ont placés vis-à-vis le peuple de cette province est celle où nous devons leur dire:

1. Qu'il serait plutôt facile de leur donner accès à l'huile, au charbon et à tout autre combustible dont ils ont besoin, mais vous ne le permettez pas.

2. De leur permettre de fabriquer tous les chauds vêtements qu'ils désirent, mais vous pensez que ceci doit être remis à plus tard pendant que l'on argumente autour des lois du parlement.

3. Qu'ils pourraient se procurer tous les bons et appétissants aliments que n'importe quelle personne sensée pourrait demander, mais on doit accorder le préséance au monopole convenablement indéterminé des banquiers, parce que vous avez exhumé le cadavre d'une loi pour vous autoriser à désavouer la législation qui aurait donné toutes les bonnes choses susdites à notre peuple sans priver qui que ce soit et sans nuire à personne.

4. Que les banques, grâce à des chartes rédigées pour elles par des satellites politiques, peuvent, à l'instar des marchands d'esclaves qui les précédèrent, de s'engraisser à même la servitude forcée des hommes et des femmes qui sont obligés de se soumettre à tout ce que les banquiers croient bon pour eux parce que vous protégez ces banquiers.

PAS DE DELAI

Si votre gouvernement désire encore négocier avec nous, nous reprendrons les négociations, mais non pas à la condition de retarder notre action. Ce serait beaucoup trop coûteux. Votre attitude qui fait passer l'institution au-dessus de l'individu est grosse de danger, non seulement pour la population dans cette province mais pour tous les Canadiens.

La guerre, les perturbations commerciales, les dépressions mondiales sont des témoignages qui prouvent que les peuples n'ont pas la liberté d'obtenir les résultats dérivant de leur propre institution de crédit.

Pendant que nous attendrons le résultat des négociations qu'on pourrait entreprendre, nous devons, pendant ce temps-là, procéder le plus rapidement possible à mettre une fin à la pauvreté et à la misère dans cette province. Et pour arriver à ce but nous allons mettre immédiatement en vigueur la législation adoptée à notre dernière session, législation que vous êtes censé avoir désavouée.

Nous nous proposons de vous demander de retirer votre désaveu de nos lois. A ce sujet, je puis dire que nous avons étudié davantage ce problème du désaveu et nous avons trouvé que vous ne possédez pas de tels pouvoirs. Par conséquent, notre législation est encore valide et restera valide tant qu'elle n'aura pas été annulée par les tribunaux.

Et si nous sommes placés dans cette situation, nous pourrons vous rappeler la position du Manitoba qui a mis en vigueur une législation qui avait été déclarée ultra vires par le conseil privé, il y a près de 50 ans, et que vous et les gouvernements qui vous ont précédé, n'avez jamais désavouée, même lorsque vous aviez encore ce droit que nous vous nions de posséder aujourd'hui.

En concluant, puis-je vous avertir ainsi que les banques, très solennellement, que nos gens ont serré leurs ceintures jusqu'à la limite, et que si vous et les banques, pouvez continuer à agir de la façon dont vous avez agi depuis les années, cela veut dire que notre peuple devra crever. Or, nous sommes décidés à tout prix à éviter cela. Nous regrettons de ne pas avoir votre coopération dans notre désir de soulager les souffrances de notre population dans cette province. Néanmoins pour le salut de notre population nous sommes obligés d'aller de l'avant malgré toutes les oppositions.

Premier Ministre Aberhart

FUNERAILLES

Les funérailles de Gérard Lemieux, décédé vendredi dernier à la demeure de ses parents, 9543-108 avenue, à l'âge de 14 ans, ont eu lieu lundi matin à 9:45 à l'église de l'Immaculée Conception. M. l'abbé Ketchen officiat. Après le service la dépouille fut conduite au cimetière catholique d'Edmonton. Les porteurs étaient: MM. M. Percheson, J. Martin, M. Morino, R. Tougas, L. Nadeau et G. Lavallée. Des fleurs et des offrandes spirituelles furent offertes par: La famille, M. l'abbé Ketchen, M. et Mme Picard, M. et Mme Boyer, Andrew Purcell, M. et Mme Tougas, Lucille Boyer, M. et Mme W. Purcell, M. et Mme Lavallée, et leur famille, Mme Elizabeth Purcell, M. et Mme Sieman et leur famille, Paul Chevalier, Olga et Donnie, M. H. Boulanger, M. et Mme M. Lavallée, M. et Mme Percheson et leur famille, Mme R. Duteau, Docteur et Mme O'Neil, Mlle Madeleine Jenvrin, M. et Mme McLean, M. et Mme Kelly, M. Eddy Purcell, M. et Mme E. Vase, M. et Mme J. Lavallée et leur famille, M. Roland Patenaude, M. et Mme J. Ethier et leur famille, M. J. Jenvrin, M. et Mme G. Bibeault, M. et Mme Jos. MacDonald, M. et Mme R. L. Bouchard, Mme Chaussée et Jim, Charlie et Eileen, M. et Mme H. Payne, M. et Mme P. Labbé, M. et Mme A. Morin, M. Andrew Purcell, M. et Mme J. Nadeau et leur famille, Mlle Henriette Kantor, M. et Mme Jos. O'Neil, M. et Mme A. Boisvert et leur famille, Mme Dorothy Wells Thomson, M. et Mme J. Gagnon, M. Neil Black, M. et Mme Paul Guenette, les Religieuses du Couvent de l'Assomption, le choeur de chant de l'église de l'Immaculée Conception, les Bonnes Amies, les institutrices et les élèves françaises de l'école du Sacré-Coeur, M. et Mme L. E. Toffman, chorale de St-Joachim, M. et Mme Jean Picard, Mlle Ruby Rodberg, M. et Mme J. Dunnigan, M. et Mme H. Boissonneault, M. et Mme A. Champagne, M. et Mme R. McDonald, Gérant et personnel du magasin Safeway No 173.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son père M. Octave Lemieux, quatre soeurs: Mme L. Picard, Alice, Yvette et Annette; trois frères: Léo, René, Raymond, tous d'Edmonton. Les entrepreneurs étaient Messieurs Connelly et McKinley.

BERLIN. — Gerhart Wagner, "dictateur" de l'hygiène en Allemagne, a averti les femmes du troisième Reich qu'elles doivent s'abstenir de fumer avant d'avoir dépassé la cinquantaine. Il dit que le fait de fumer pourrait nuire à leur fécondité. Il veut aussi qu'elles s'abstiennent de boissons alcooliques, excepté en très petite quantité.

Annonces Classifiées

On Demande Instituteur ou Institutrice

Institutrice ou instituteur bilingue pour une dizaine d'élèves des grades un à cinq. Prière de s'adresser à G.-N. St-Jean, secrétaire de l'école Bruneau No 4522, Lac Magloire, Alta. (42-44)

Institutrice demandé

On demande, pour le 7 septembre, une institutrice bilingue catholique. Salaire $675.00 pour terme scolaire. S'adresser à Mme A. Benoit, Donnelly, Alta. (44-45P)

CONGRES A VANCOUVER

MONTRÉAL.— La Chambre de Commerce du Canada tiendra sa convention annuelle à Vancouver du 7 au 10 septembre, a annoncé M. Wendell Clarke, secrétaire général.

LA SURVIVANCE

Mercredi, 1er septembre, 1937

La jeunesse catholique en marche

ETUDIANTS CATHOLIQUES DE 40 NATIONS

On se rappelle en Alberta la visite des jeunes universitaires catholiques de France. Si distingués et si sympathiques, au nombre desquels se trouvait M. Max Legendre, maintenant président de l'organisation *Pax Romana,* qui tenait son 16ème Congrès à Paris, du 28 juillet au 2 août, sous la présidence de Son Em. le cardinal Verdier.

Près de 1,000 étudiants, appartenant aux Fédérations de 40 nations, y prirent part. Ils venaient du Pérou, de la Finlande, d'Asie, d'Afrique, de Grèce, de l'Europe Centrale, de la Grande Bretagne, d'Irlande, de Belgique, de Hollande, de Suisse, du Luxembourg, d'Italie, d'Amérique, du Canada.

Soulignant l'actualité et l'importance de cette rencontre internationale, le cardinal archevêque de Paris a dit: "Votre mouvement est providentiel. Vous êtes plus que d'autres les missionnaires de la paix du monde et les missionnaires de l'évangilisation de tout l'univers, parce que, médecins, ingénieurs, architectes, vous pouvez aider singulièrement, dans tous les pays, aux destinées de l'Eglise et de la civilisation, aider à faire oeuvre de lumière et de conquête".

M. Max Legendre, président, retraça la féconde histoire des seize années d'histoire de *Pax Romana,* dont l'influence actuelle s'étend aux cinq continents. Aussi oriente-t-elle désormais sa bienfaisante activité vers des problèmes dépassant le cadre national: tel celui qu'elle aborde cette année: le chômage des jeunes intellectuels.

A ce chômage, M. Max Legendre voit un remède dans le placement de l'élite intellectuelle dans les pays de Missions et les pays neufs.

LES CONSTRUCTEURS DE LA CITE FUTURE

Vibrant d'un même enthousiasme, unis dans une même foi, soulevés par une même espérance, 70,000 jeunes gens et jeunes filles, au grand congrès des Jocistes de France, ont donné le spectacle inoubliable des constructeurs de la cité chrétienne.

On y a vu le cortège des jeunes ouvriers catholiques apporter de mains en mains les emblèmes des professions, passer à la chaîne les pierres, élever peu à peu la cité future et finalement pardessus tout y dresser *un autel et une croix!*

"Cité *magnifique,* répétait le maître *d'oeuvre,* à qui la foule répondait,

Cité *ordonnée* où chaque métier apporte sa pierre.

Cité *juste* où chaque pierre apportée reçoit son salaire,

Cité *harmonieuse,* c'est toi que nous bâtissons.

Cité de *beauté* où, malgré le cambouis des machines,

Chacun se redresse dans la fierté de son travail.

Cité *paisible* où les étages s'ajoutent aux étages,

Dans cet équilibre fait de la concordance de tous nos labeurs,

Cité *radieuse,* c'est toi que nous bâtissons...."

Vraiment la vision semblait prophétique d'un magnifique épanouissement du catholicisme conquérant, qui d'ici quelques années aura changé bien des choses dans le monde.

L'EGLISE NE CONNAIT PAS DE FRONTIERES

La *Jeunesse Ouvrière Belge,* organe de la J. O. C., a publié le manifeste suivant, adressé aux jeunes catholiques allemands:

A nos frères, les jeunes catholiques allemands.

La pensée des catholiques belges se détache difficilement des douloureuses épreuves que traverse l'Eglise d'Allemagne.

Mais les nouvelles qui nous parviennent attristent particulièrement la jeunesse d'Action catholique de notre pays, puisque les efforts de haine antireligieuse sont spécialement dirigés contre vous, nos frères les jeunes.

Nous savons que vos associations d'Action catholique ont été dissoutes et que plusieurs de nos amis, chefs de ces organisations, ont été emprisonnés ou bannis.

Nous savons également que l'on veut systématiquement détruire votre foi en fermant vos écoles catholiques.

Le spectacle de cette lutte inégale, dont l'enjeu est l'âme de la jeunesse, nous empêche de retenir le cri de notre indignation. Nous ne voulons pas intervenir dans les affaires d'un pays voisin, mais l'Eglise du Christ ne connaît pas de frontières et nous désirons que vous appreniez combien votre malheur trouve écho dans les coeurs des jeunes catholiques belges.

Nous voulons vous transmettre notre salut fraternel en souhaitant qu'il vous soit un réconfort. Ce salut est accompagné du seul geste par lequel nous puissions vous rejoindre: nous vous promettons la prière ardente de la jeunesse belge. Dans plusieurs églises déjà, des veillées ont eu lieu où les membres de l'A. C. J. B. ont multiplié leurs supplications; demain, notre mouvement tout entier priera afin que cesse votre persécution, afin aussi que "vous ne vous laissiez pas vaincre par le mal, mais qu'au contraire vous triomphiez du mal par le bien".

Vive le Christ-Roi!

POUR QUE LE CHRIST REPRENNE SA PLACE

A une messe des étudiants catholiques de divers pays, célébrée au pavillon de l'Exposition internationale de Paris, Mgr Besson, évêque de Lausanne, Génève et Fribourg, a commenté en ces termes la signification de l'événement:

"Une Exposition de ce genre, si elle offre des aspects décevants et discutables, n'en est pas moins l'aboutissement d'un effort magnifique, fait par un grand nombre de pays, qui veulent montrer tout à la fois et leur désir de poursuivre de continuels progrès dans les divers ordres de l'activité humaine, et les résultats qu'ils ont déjà obtenus. Cette présentation vraiment grandiose du travail d'un monde où tout n'est certes point parfait, mais dont les réalisations sont cependant, sous plus d'un rapport, admirables, nous rappelle que nous, étudiants catholiques, nous devons nous intéresser à toutes les formes de l'activité contemporaine...

Je vous demande, étudiants catholiques, de mettre tout en oeuvre pour que le Christ, qu'on proscrit si souvent du travail et sans qui pourtant nul travail ne peut être fécond, reprenne sa place partout. Nous devons être de notre temps, nous devons aimer notre temps, non pour en subir la fâcheuse influence, mais pour le rendre meilleur; nous devons nous intéresser à tout, pour tout ramener au Christ. Nous avons l'insigne privilège de connaître par expérience l'incomparable bonheur que peut donner l'intimité du Sauveur; nous voulons que la jeunesse du monde tout entière partage notre joie. A l'heure tourmentée où nous sommes, dans le trouble et l'incohérence qui se manifestent de toutes parts, nous voulons être de vrais apôtres et, quel que soit l'instant où le Maître nous fera signe, non point encore pour nous appeler à la récompense, mais pour nous donner les tâches précises qu'il veut nous confier, il faut qu'il nous trouve debout, la lampe allumée, pour répondre avec enthousiasme à son appel".

LA MISSION ST-JOSEPH

La paroisse de Sillery a fêté en juin dernier le troisième centenaire de la mission fondée par les Jésuites sur son territoire. Ce fut un des premiers essais de groupement des sauvages. Les Pères y avaient une chapelle et une résidence. Celle ci, détruite par l'incendie en 1656, puis reconstruite en 1660, existe encore, témoin émouvant des travaux apostoliques de nos grands missionnaires.

Ce passé glorieux méritait d'être rappelé, ne fût-ce que brièvement. C'est la tâche que s'est imposée le P. Léon Pouliot, S.J. En une brochure que publie l'Oeuvre des Tratc, il raconte les origines et les oeuvres de la Mission Saint-Joseph de Sillery et fait revivre les principaux personnages qui s'y dévouèrent.

Cette intéressante plaquette, ornée d'une belle gravure représentant le commandeur de Sillery, fondateur de la mission qui porte son nom, se vend 10 sous l'exemplaire à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Notre Bataille

1— Défense de la personnalité humaine;

2— Défense du prolétariat;

3— Défense de la vie et de la liberté.

Les événements d'Espagne ont été pour l'Europe un tragique réveil. Les gens au scepticisme facile ou à la mémoire courte, ceux qui s'abandonnent volontiers à l'optimisme ou qui se bercent dans l'ingénuité de l'ignorance, ce monde-là commence à se sentir inquiet. De même, les théoriciens abstraits et absorbés dans les nuées de leurs idéologies toutes faites commencent également à déchanter, en voyant les châteaux de cartes enfantés par leur fantaisie vaciller sous le souffle sévère de la réalité.

Ces doctrinaires, bourrés d'absurdes contradictions et qui voudraient concilier le Christ et le diable, ont cru faire chose élégante et bonne en approuvant, du moins théoriquement, les doctrines bolchévistes, dans l'espoir de se créer une sorte d'auréole, capable de leur conférer un semblant de célébrité dans quelque Parlement de la démocratie bourgeoise. Mais s'il advenait que ces mêmes doctrinaires dussent voir que les applications pratiques de leur bolchévisme salonnard se résolvent fatalement en un crépitement de mitrailleuses ou des lancements de bombes.... sur le pas de leurs propres portes, sans doute les verrait-on s'abandonner aux manifestations de la plus répugnante lâcheté!

Certes, il leur était facile de se montrer à la page, de se poser en esprits supérieurs, ouverts aux conceptions les plus hardies.... lorsque le péril était loin. Ne disait-on pas que la Russie était lointaine, qu'elle formait du monde à soi, une sorte de vase clos et qu'il était même fort intéressant de suivre les phases de l'expérience nouvelle?

Aujourd'hui, les évènements se sont chargés de dissiper les illusions. Les hurlements sauvages ont franchi les limites des steppes moscovites; leur écho parvient jusqu'à nos oreilles. L'écho? Mais non! C'est à nos portes mêmes que se font entendre les cris de mort et d'incendie. Le danger a cessé de rester confiné dans les régions des brouillards du nord. Le voici qui est venu, comme une Bête de l'Apocalypse, grimacer et nous menacer sur les bords de cette glauque Méditerranée, de cette mer mythique dont les flots ont bercé les plus vénérables traditions, les légendes les plus poétiques, de cette mer qui a vu poindre et s'épanouir les plus hautes civilisations de l'Europe,de cette mer qui a vu se dérouler les plus grandes épopées de l'histoire et briller les plus grands génies du genre humain, de cette mer enfin qui, avec l'apparition du Christianisme, est

(Suite à la page 13)

Du "Service Mondial"

La propagande communiste sur la Chine

Les nombreux spécialistes de la guerre civile du Komintern, qui provoquent des désordres dans le monde entier, ont reçu pour la plupart, une formation soignée dans les écoles de Révolution de Moscou. Le système d'enseignement de la révolte armée dans ces instituts moscovites est très spécialisé. Les plus importants centres d'instruction, dont le but est d'envoyer en Extrême-Orient un flot ininterrompu de communistes instruits, sont: l'"Université de Sun-Yat-Sen pour les Travailleurs Chinois" (qu'on connait bien sous le nom d'Université Chungschan) et l'"Université de Staline pour les Travailleurs Communistes d'Orient" (Dénommée aussi: "Université Orientale"). Toutes deux se trouvent à Moscou.

L'"Université" Chungschan a été fondée en 1925. Elle est fréquentée exclusivement par des étudiants chinois, auxquels on enseigne toute la stratégie et la tactique révolutionnaires. Cette école de révolutionnaires est une institution tout à fait en dehors du système d'instruction établi en Union Soviétique. Les étudiants sont choisis par les partis d'extrême-gauche dans les différentes régions du territoire chinois et envoyés à Moscou. Là, on leur procure tout ce dont ils ont besoin. On leur accorde même une somme assez importante pour leur argent de poche.

En 1927, donc deux ans après sa création, l'école fournissait une première fournée de 155 hommes instruits. En 1928, le nombre des inscrits dépassait déjà 400. Aujourd'hui, il est naturellement beaucoup plus considérable.

Les matières enseignées les plus importantes sont: la langue russe, l'"économie politique" marxiste (mardochaïste), l'histoire politique, l'histoire de la révolution bolchévique, l'histoire de la Chine, l'histoire du "mouvement populaire" (plus exactement: des menées bolchéviques) en Chine, la géographie, la stratégie et la tactique révolutionnaires et militaires, etc.

En "économie politique", on insiste plus particulièrement sur la différence entre le système capitaliste et le système communiste. En histoire politique, la Révolution Française tient une grande place; alors qu'en géographie, c'est l'Union Soviétique et la Chine qui sont l'objet de plus d'attention.

Les manuels sont écrits en russe et en chinois. Le corps enseignant se compose de 50 bolchévistes russes et de 25 bolchévistes chinois. La bibliothèque est assurément la mieux approvisionnée de toute l'Union Soviétique. Elle comprend 25,000 ouvrages sur la Chine et l'Orient.

L'"Université Orientale" (K. U.T.V.) est une institution communiste dont Staline est Président d'Honneur. Elle a pour but de former les membres les

(Suite à la page 12)

Si vous voulez la paix . . .



L'Angleterre se prépare à la guerre. Elle ne veut pas être prise à l'improviste. La photographie supérieure montre un groupe d'avions au moment où ils s'envolent vers Londres pour simuler une attaque aérienne au-dessus de la capitale anglaise. La photographie inférieure montre les moyens de défense contre une telle attaque aérienne. Au centre, un appareil qui perçoit es sons avant l'oreille humaine. Un soldat, muni de puissantes jumelles, sonde les cieux pour découvrir l'arrivée des avions. Trois soldats sont au guet près d'un canon antiaérien, prêts à tirer sur l'avion ennemi invisible.

Le Royaume de l'intérieur

Souvenez-vous

A la suite d'un choc douloureux, une femme de santé débile se recommandait d'avantage à la sainte Vierge.

Depuis aussi loin que se rapportaient ses souvenirs, elle n'avait jamais oublié de réciter le *"Souvenez-vous"*, un seul jour.

Toute sa confiance avait reposée en Marie, dont la protection, le secours lui avaient été précieux.

L'âme en peine, le coeur en désarroi, la pauvre femme se rendait au lieu saint sans conviction, sans espoir d'obtenir une guérison. Elle se croyait impuissante à toucher la mère des Sept Douleurs.

Les médecins n'avaient su la guérir, faudrait-il mourir?

Un dimanche, je la revois à mes côtés, devant l'autel de la Sainte Vierge. Elle fixe les yeux doux noyés de pitié. Presque à mi-voix elle dit "O mère, que m'accordez-vous en retour de ma fidélité, Vous que l'on dit toute puissante auprès de notre fils.... rien! Vous prierai-je en vain?

Elle porta son mouchoir à sa bouche pour étouffer les sanglots.

Sa pâleur révélait une grande souffrance.

Ma sympathie éveillée, je restai près d'elle longtemps après la sortie, avec l'intention de la réconforter par des paroles d'encouragement.

Je suivis ses pas chancelants jusqu'à sa voiture où se tenait une femme de figure connue. Je n'eus pas le temps d'offrir mes consolations, l'étrangère s'avança vers la malade, lui prit les deux mains, et sans préambule lui dit:

—"Madame, vous souffrez? Je vous ai remarquée pendant la messe....

—Oui, je me sens mourir, je n'espère plus!

—Ecoutez-moi. Vous souffrez. Il faut qu'aujourd'hui même vous fassiez des préparatifs de départ. Demain, oui demain, prenez le train pour....

—Mon mari est absent pour plusieurs mois; seule, je ne puis....

—Faites-vous accompagner par la bonne. Vous guérirez, comme moi!

* * *

Le ton était si impératif, si convaincant! Sur le champ je lus la détermination sur les traits émincés, et je vis renaître la confiance dans ses yeux.

Je continuai ma route bouleversée par cet incident. Je fus hantée par l'idée que la Sainte Vierge avait ressaisi cette âme prête à lui échapper, en lui dépêchant une messagère. L'avenir me le prouverait, et j'attendis, suivant la marche des événements.

Ce fut le départ de la malade annoncé par la voix du journal. Les rapports à la suite d'une opération; le retour en pleine convalescence, l'éclosion d'une vie nouvelle, le miracle accompli.

Je ne rivis jamais cette femme sans penser au *Souvenez-vous* que depuis je répète tous les soirs.

Je ne revois jamais la messagère sans émotion; seule une déléguée de Dieu aurait pu repêcher l'épave à la dérive.

Aujourd'hui, il faut entendre la femme ressuscitée, louanger, parler de la piété à Marie et exalter sa puissance.

* * *

A notre époque plus d'un coeur est malade d'appréhensions. Avant que le désespoir s'en empare disons pieusement le *"Souvenez-Vous"* à notre protectrice. Elle veillera à la sécurité de ses enfants hélas! parfois bien indignes de ses faveurs.

Servir

De toutes les splendeurs de la pensée humaine
De toutes les beautés te couronner, ma reine!
D'un coeur vierge t'aimer!
De toutes les blancheurs tisser une auréole
Et de toute harmonie, ardemment, chère idole,
Sans cesse t'acclamer!

Te dresser des autels au temple de notre âme
Où près du Saint des Saints ton culte, — pure flamme! —
Vivra: parfum, encens!
Te consacrer le feu de tous nos héroïsmes,
Nos rêves, nos espoirs, nos fiers idéalismes,
Nos plus nobles élans!

Forger de nos labeurs ton immortelle Histoire!
Pour l'éclat de ton nom, jusqu'aux astres de gloire,
Les hauts sommets gravir!
S'il le faut, t'immolant complètement notre être
Accepter, d'un sourire, un Calvaire peut-être
Pour simplement: SERVIR!....

PAYSE

POURQUOI?

Ce mot nous harcèle, du matin au soir, dès que bébé sait mouvoir la langue.

On le comprend à peine, mais c'est bien ce mot fatidique qu'il dit: pourquoi?

Et il lui faut une réponse juste, claire, franche, car ses yeux vous sondent le coeur.

Ils guettent les lèvres. Hésiter serait s'amoindrir. Ce cher petit croit tellement à notre science infaillible!

Une maman connaît tout, sait tout.

Et les enfants, sur les talons de la mère, du matin au soir, répètent la perpétuelle litanie des "pourquoi".

Pas si simple, après tout, élever des enfants!

Cette pauvre tête, on la creuse à chercher la réponse aux questions qui tourbillonnent comme un essaim d'abeilles.

Par bonheur, le bon Dieu a prévu notre ignorance. Il savait bien que les "pourquoi" des enfants embarrasseraient les mères.

Aussi, a-t-il créé l'intelligence du coeur maternel. Avec cette faculté, nous répondons juste, clair, sans trop savoir d'où cela nous vient.

Le bon Dieu fait bien toutes choses....

Jeanne L'Archevêque - Duguay
(Cantilènes)

L'Heure Mauve

Sur le lac dont les frémissements s'apaisent peu à peu, tel une grande douleur qu'un élixir endort,
Le crépuscule a jeté des gerbes d'orchidées!
Mauves et violettes, au coeur d'azur strié d'or, roulant des teintes tantôt claires, tantôt sombres,
Comme des âmes de poètes,
Elles s'épandent en un linceul mouvant, où s'enveloppe et se berce, soudain calmée,
L'éternelle souffrance de tout ce qui respire....

C'est la féerie grave de l'heure mauve....
Dissimulant leur émoi sous des airs altiers, les arbres semblent retenir des frissons,
Qu'en de sourds bruissements prolonge la ramée....
Quelques papillons attardés suspendent aux saules le miroitement de leurs ailes,
Et confient tout bas, aux feuilles pensives, les conquêtes du jour....

Car c'est l'heure tendre entre toutes, où les couples échangent des aveux assourdis,
Tremblant au bord des lèvres et des âmes,
Comme s'ils craignaient de troubler la douce agonie des languissantes orchidées,
Que ravit à l'heure mauve la Nuit qui descend....

MARIE DES NEIGES

Lac Libby, 1937.

HOMMAGES

Personne n'en devait croire ses yeux: une décoration à l'occasion du couronnement de nos souverains anglais, à la meilleure laveuse de planchers de Londres.

Il y a tant de gens qui croient que les besognes domestiques et terre-à-terre — c'est le cas de le dire — sont des travaux dégradants qui peuvent être accomplis tant bien que mal par n'importe quelle imbécile, que cela a dû faire son petit scandale: « Vous comprenez, la bonne femme, c'est comme rien, on voulait la récompenser pour d'autre chose... » Et ceci, et cela.

Comme si c'était aussi facile que ça de bien laver un plancher, plinthes et coins compris. Il n'est pas question de nos parquets modernes, habillés de papier peinturés, ou des planchers de bois cirés et polis comme des miroirs. Ca va encore bien d'y enlever la poussière et les taches qui ne restent qu'à fleur de la surface imperméabilisée et de passer le torchon «pour rafraîchir». Mais parlons des planchers de bois-franc naturel qu'il faut brosser dans de la grosse mousse de savon, rincer généreusement, assécher avec précaution en égalisant bien les travées pour que le «joint» ne laisse pas de cernes. Ils ne se laissent pas laver machinalement, sans soin et sans cérémonie, au bout d'une vadrouille. Non. A quatre pattes, s'il vous plaît, et frotte, frotte, je te frotte. Vous en gardez des courbatures, vous vous êtes essoufflée, éreintée bien avant que la besogne ne soit finie parfois. Mais après! le beau plancher jaune d'or, frais lavé, parfume la maison de tous les arômes de son bon coeur de bois, ces parfums de bois mouillé qui vous embaument une pièce le temps de le dire.

Hourrah donc pour la meilleure laveuse de planchers décorée par les soins de Sa Majesté, et vivent les beaux planchers de chêne, de merisier ou d'érable, les planchers bien lavés, bien rincés, «qui sentent le net» et le bon parfum du bois mouillé!

Education familiale

Politesse — Amour et respect
Formation de la volonté
Vers l'avenir

Posséder une bonne éducation c'est, de nos jours, être poli devant le monde! C'est garder toutes les marques de prévenances et d'attention pour les gens de l'extérieur, soit par diplomatie ou calcul.

Le vendeur a eu de douces paroles toute la journée, l'employée de bureau a souri de neuf heures à cinq heures et ainsi de suite, mais combien d'entre les humains de quelque classe qu'ils soient, emportent ou conservent au foyer le même rayonnement, emploient leur vivicité d'esprit, leur tolérance pour amener la bonne humeur et surtout la bonne entente au logis?

L'amour et le respect devraient s'apprendre et se pratiquer à la maison. Pour que les enfants aiment et respectent leurs parents et se respectent entre eux, il faut tout d'abord que père et mère emploient un vocabulaire modéré lorsqu'il en sont à se dire leurs vérités!

Maintes fois, j'ai entendu dans la bouche d'une mère des expressions pas du tout propres à relever le niveau éducatif et ces expressions ne s'adressaient pas aux chats ou aux chiens, mais aux enfants ou au mari.

Sans doute, il est plus difficile d'être parfaitement courtois et déférent envers ceux que nous coudoyons à chaque instant parce que la friction est plus grande et, admettons-le, parce que nous ne voulons pas nous en donner la peine.

Paresse de caractère pour s'astreindre à une discipline de "politesse perpétuelle", paresse de volonté pour ne pas se priver de dire sans ménagement sa façon de penser.

Toutes ces petites choses font souvent de la vie en commun un supplice, une source de petites haines secrètes, de jalousies.

Et pourtant, il est si agréable de rencontrer quelqu'un qui sache excuser les fautes de son père ou de son frère, comme il excuse celles de son patron....

La mère connaît son enfant mieux que tout autre: le fait de lui avoir donné la vie lui confère bien des droits, mais il implique aussi de sérieuses obligations!

Notre réputation de gentilshommes se maintiendra si les mères sont soucieuses de former au foyer "leurs hommes", tels qu'elles les veulent, sans s'en remettre à l'institutrice ou au professeur de collège.

MARGOT

(Copyright, 1937, NEA Service, Inc.)

Les petites Dionne sont très affairées. Un bateau menace même de sombrer.

L'idéale de l'infirmière catholique

Le troisième Congrès des infirmières catholiques s'est tenu à Londres, sous la présidence de Son Exc. Mgr Hinsley, archevêque de Westminster.

Les 790 délégués, infirmières, religieuses et laïques, venues d'Europe, d'Amérique, d'Asie et d'Afrique, représentaient 20 pays.

Une lettre de Mgr Pizzardo, de la Secrétairerie d'Etat du Vatican apporta aux congressistes les bénédictions, les encouragements et les directives du Saint-Père.

"En examinant, dit la lettre, le programme du Congrès de cette année, le Saint-Père a revécu la joie de précieux moments, car il a retrouvé dans votre programme quelques-uns des objectifs proposés par lui aux infirmières à l'audience qu'il leur a accordée à Castel-Gandolfo. Il leur parla du type de l'infirmière catholique idéale, type sur lequel chacun devrait chercher à se modeler. L'infirmière est préparée à son oeuvre apostolique du soin des malades autant par une solide formation religieuse et spirituelle que par une formation professionnelle de la plus haute excellence. A cette fin, elle poursuivra des études spéciales qui lui permettront d'obtenir des diplômes la rendant de premier ordre au point de vue science et technique de sa vocation. En même temps, se souvenant qu'elle exerce sa mission parmi des hommes doués d'une âme immortelle, elle se préparera par la prière et par les sacrements, par des lectures spirituelles et par un saint exemple, à communiquer à ses malades ce feu intérieur de la vraie charité qui est le grand remède de l'âme. Afin qu'elle reçoive toute l'aide possible pour atteindre à cet idéal élevé, l'infirmière catholique s'associera à d'autres infirmières catholiques, et par cette union, qui est une des conditions de la force, jointe à une direction religieuse compétente et à une instruction professionnelle qui n'est possible que par l'organisation, elle pourra atteindre les sommets de l'excellence spirituelle et scientifique. C'est donc un devoir pour l'infirmière catholique de faire partie des associations d'infirmières catholiques et de les promouvoir autant que possible".

LES BEBES

Un petit bébé, c'est une fleur charmante poussée au hasard du chemin de la vie. Sa faiblesse est faite de la force des hommes qui tiennent entre leurs mains sa destinée dont Dieu les laisse maîtres.

Un petit bébé, c'est une fleur tremblante et si délicate que les mamans seules ont le pouvoir de la soigner. C'est une fleur qui se cultive avec des biberons, des baisers, des sourires. C'est une fleur que les mamans arrosent souvent de leurs larmes.... et ces larmes sont nécessaires pour que la fleur devienne fruit.

Un petit bébé, c'est tout rose ou tout bleu avec des rubans. Ce sont des yeux fraîchement ouverts aux choses de la terre. Ce sont des lippes charmantes, des menottes minuscules, les pieds impatients de faire leurs premiers pas dans l'existence. C'est un paquet de chair d'une autre chair pétrie de sacrifice, que le donne à la vie avec l'espoir insensé de lui épargner toutes ses souffrances.

Des heures entières un petit bébé restera dans son berceau, les yeux grands ouverts, semblant fixer un point lointain. A quoi songe-t-il?.... C'est un mystère! Peut-être entrevoit-il la vie, obscurément comme on aperçoit un beau jouet tout neuf....

Mais, quelquefois, après cette sagesse troublante, le ciel s'obscurcit brusquement. Les bébés ont le droit d'avoir des sautes d'humeur comme les hommes! Le paradis n'habite plus les yeux des bébés.... l'orage gronde annoncé par une lippe délicieuse.... bébé a faim, bébé a soif, bébé a peut-être mal.... le vent de la révolte agite la petite fleur!

Oh! comme c'est bon d'être un tout petit bébé! Tout est alors un jouet: le sourire de maman ou ses larmes. On s'amuse tout autant à les écraser d'un doigt malhabile qu'à lui tirer le nez ou les cheveux.

On asouvent une mèche récalcitrante et très blonde qui chatouille avec malice. Alors, de ses petits doigts très roses, on la repousse d'un geste déjà volontaire. On trépigne fort lorsque maman gronde et on pleure très haut pour se faire pardonner et embrasser. Les baisers sont aussi utiles aux bébés que les biberons. Quelquefois, le bon Dieu punit ces petites colères: on se cogne très doucement à un meuble.... Les larmes redoublent alors, et le ressentiment de maman est définitivement vaincu. On a des ruses charmantes qui font l'admiration des grandes personnes.

Quand on est un petit bébé, on a des yeux souvent très bleus et très cristallins comme l'eau d'une cascade où se reflète le ciel. On a des joues transparentes où les larmes ne laissent pas de traces et des dents minuscules qui font souvent bien mal pour percer. Oh! ces vilaines dents! Ce sont les premières douleurs de la vie, et on ne peut les admettre sans révolte. On crie.... et lorsqu'elle sont définitivement poussées, pour se venger, on les montre tout le temps. On est très fier de faire voir le résultat de ces premières souffrances, on rit aux éclats et on murmure des choses que seuls les anges peuvent comprendre.

On se rit de l'humanité et on crayonne sans respect des documents très importants auxquels papa tient beaucoup. On crayonne aussi les papiers de la chambre à coucher.... Les choses terrestres sont trop matérielles; elles n'intéressent pas les bébés. Mais il faut croire qu'elles intéressent papa et maman, car ils grondent et donnent une tape.... Alors, les yeux des bébés se plissent et deviennent tout petits: on ne les voit presque plus.... les ailes du nez s'écartent curieusement, la bouche écarlate tombe peu à peu vers le menton.... Bébé s'apprête à pleurer.... Maman ne connaît que trop ces symptômes de tempête. Elle ne peut résister au charme émanant de son petit. A ce moment là et elle le dévore de baisers, tandis que papa, impatient, attend son tour pour en faire autant.

Les bébés savent bien cela. Ils connaissent les faiblesses des parents et, derrière leurs larmes, se cache un sourire de triomphe qui ne demande qu'à éclore pour montrer leurs jolies quenottes.

Alors, réconfortés par les caresses maternelles, les bébés, pour faire plaisir à maman, se précipitent sur leurs alphabets où la trace de leurs doigts impatients restera gravée à jamais.

Un bébé, c'est tout rose ou tout bleu avec des dentelles....

Les bébés sont des chrysalides merveilleuses et infiniment délicates....

Ce sont les bijoux des mamans.

CH. DE LA HAMONNAYE.

RECETTES

CONFITURES AUX FRAMBOISES

Pendant la saison des framboises, la recette suivante pour la fabrication des confitures aux framboises pourrait être utile. Mettez les framboises au feu dans une casserole, sans ajouter d'eau. Faites chauffer à feu lent jusqu'à ce que le jus soit extrait des fruits, portez au point d'ébullition et laissez bouillir trois ou quatre minutes. Mesurez les fruits et ajoutez trois tasses de sucre par quatre tasses de fruits bouillis, en remuant constamment jusqu'à ce que tout le sucre soit dissout. Faites mijoter 20 minutes, en remuant de temps à autre pour empêcher de prendre au fond. Otez du feu et versez dans des bocaux stérilisés et chauds.

SOUFFLE AUX ABRICOTS

2 tasses d'abricots frais ou en conserves.
½ tasse de jus d'abricot.
3 c. à s. de sucre.
oeufs.
½ tasse de lait.

Passez les abricots à travers un passe-fruits ou un gros tamis. Incorporez-y les deux blancs d'oeufs battus en neige très ferme. Glacez bien. Faites une sauce à la crème cuite, avec le jus de fruit, de lait, le sucre, et les deux jaunes d'oeufs. Glacez et servez avec le mélange d'abricots.

JEANNE MANCE

Une infirmière idéale

Jeanne Mance fut "l'un des deux anges de Montréal" l'autre étant Marguerite Bourgeoys, a dit M. Henry Bordeaux.

Une Française, Mme Jeanne Danemarie vient de faire connaître au public de France cette belle figure de notre histoire, dans un livre intitulé "L'infirmière exemplaire, Jeanne Mance, au Canada".

Cet ouvrage est naturellement aussi d'un vif intérêt pour le lecteur canadien. M. Charles Baussan en fait l'éloge dans la *Croix* de Paris:

"Mme Danemarie a noué agréablement la gerbe de cette belle vie d'apôtre, en y rassemblant tous les épis que l'humilité de Jeanne Mance n'a pu cacher à l'histoire; elle a, en même temps, de toute la puissance de sa sensibilité féminine, pénétré les ressorts de ce coeur plein d'amour pour Dieu et pour les âmes, de cette tête admirablement équilibrée, de cette volonté qui ne connut jamais le découragement, de ce mysticisme qui se traduisait perpétuellement en action. Elle s'était proposé de faire aimer Jeanne Mance: elle l'a fait pleinement.

"Jeanne Mance sera-t-elle un jour la patronne des infirmières, comme le souhaite Mme Danemarie? Qui pourrait le dire? Ce qui est certain — et ce livre le prouve excellement — c'est que Jeanne Mance est définitivement, pour l'histoire, pour tous, ce qu'elle apparut le 30 juin 1672, à la procession pour la pose des cinq premières pierres de l'église de Montréal.

"Elle porte sa pierre, sa pierre à l'église, sa pierre à l'hôpital, sa pierre à toute la Nouvelle-France. De ses mains, de sa tête, de son coeur, de toute son âme, elle a bâti.

COMME CHEZ NOUS

Une des conséquences de la baisse de la natalité en France est l'envahissement du pays par des étrangers. M. Jean Guiraud le signale dans un article de la *Croix* de Paris:

"Voilà déjà de nombreuses années que nous sommes envahis par l'étranger. Dans le Midi se rencontrent en foule Espagnols et Italiens. Dans plusieurs de nos villes, certains quartiers sont habités exclusivement par eux et on y parle une langue étrangère. Beaucoup de villages sont tellement colonisés par eux que beaucoup de lopins de terre et même d'importants domaines sont entre leurs mains. A Toulouse, nombre d'enseignes commerciales sont italiennes à cause des nombreux Italiens qui peuplent les départements à faible natalité du bassin de la Garonne. La région du Nord et les environs de Paris regorgent de Polonais; les Arabes eux-mêmes arrivent en masse à Paris et dans toute la région parisienne. Certains centres industriels, tels qu'Argenteuil, sont des tours de Babel où l'élément étranger submerge l'élément français.

"Cette pénétration de la France a été due, à l'origine, à la baisse de notre natalité. Les places vacantes que multipliait le défaut des naissances ont été prises par des flots d'immigrés envoyés par les pays à forte natalité, tels que l'Italie. La désertion de nos campagnes, que la loi de quarante heures va accélérer, a multiplié le nombre des fermes et des domaines abandonnés. Ils ont été achetés à bon compte, par des étrangers, apportant les économies de leur vie laborieuse. Ailleurs les ouvriers français ne veulent plus faire de travaux pénibles; les étrangers viennent les remplacer.

"A ces causes d'immigration, dont nous sommes responsables puisqu'elles proviennent de notre déficience, se sont ajoutées, ces dernières années, plusieurs autres beaucoup plus graves. La France est devenue le rendez-vous des indésirables de toutes les nations en recueillant tous les éléments troubles dont tous les autres pays se débarrassent; c'est vers elle qu'accourent tous les fauteurs de désordre envoyés par le communisme universel pour faire de notre pays la terre d'élection de la révolution.

PELERINAGE D'AVIATEURS

Du 16 au 19 août, a eu lieu, à Lourdes, le premier pèlerinage de l'aviation française, auquel ont pris part, les pilotes et les passagers de plusieurs avions arrivés en groupe à l'aéroport de Tarbes.

La grande famille de l'aéronautique, dans un pèlerinage de trois jours a tenu à mettre les ailes françaises sous la protection de la Vierge de Lourdes dans ce lieu sacré de prière, de consolation et de confiance.

Le pèlerinage fut reçu par S. Exc. Mgr Gerlier, évêque de Lourdes, (récemment nommé archevêque de Lyon). Le lendemain il y eut messe de *Requiem* pour les morts de l'aviation, et chaque jour procession traditionnelle du Saint Sacrement, avec procession aux flambeaux le soir.

Ce premier pèlerinage par la voie des airs fut un beau geste de foi qui sera sans doute continué.

Lord Tweedsmuir

CHEZ LES LOUCHEUX DES GLACES POLAIRES

(De l'Agence "ADHOC")

Nous recevons de l'un de nos correspondants du grand Nord canadien, résidant à la Rivière Rouge arctique, quelques notes et impressions recueillies à l'occasion d'une récente visite de Son Exc. le gouverneur général du Canada, Lord Tweedsmuir, aux régions polaires.

Il s'agit de la première visite d'un gouverneur général à la Rivière Rouge arctique où est établie depuis plus de 40 ans une mission catholique, desservie par les Pères Oblats de Marie Immaculée, sous la paternelle direction de Son Exc. Mgr Breynat. Son Excellence Lord Tweedsmuir arriva à la Rivière Rouge arctique, samedi le 31 juillet, vers 6 heures du soir. L'alarme fut aussitôt donnée dans le grand camp des Indiens Loucheux. Cette tribu de Loucheux, desservie par la seule mission de la Rivière Rouge, se trouve à plus de 1,800 milles au nord d'Edmonton et à 200 milles au-delà du cercle polaire. Ce nom de "Loucheux" leur fut donné il y a bien longtemps par les *coureurs-des-bois canadiens-français*, les pionniers de la civilisation dans le Nord-Ouest canadien, à cause d'un certain strabisme, qui, rapporte-t-on, affectait la vue de plusieurs de ces Indiens du delta du Mackenzie. Les Loucheux seraient, d'après les données ethniques, les tribus les plus reculées de la nation Dénée vers le Nord. Autrefois, ces Indiens, d'une robuste constitution, étaient réputés pour être des ennemis très redoutables, selon le témoignage des Esquimaux eux-mêmes.

Les terrains de chasse et de pêche des Loucheux s'étendent sur les deux versants des montagnes Rocheuses, couvrent presque tout le bassin du fleuve Youkon, et de la rivière Peel, voisinant le centre aurifaire du Klondike pour se borner au nord par les différentes branches du delta du fleuve Mackenzie.

Ce sont précisément les Indiens Loucheux du delta du Mackenzie que Lord Tweedsmuir a eu l'occasion de visiter lors de son grand voyage dans les territoires du Nord-Ouest.

Pendant les temps de l'été les Loucheux ont justement leurs différents camps de pêche tout le long du fleuve Mackenzie. Or, au confluent de la Rivière Rouge arctique et du grand fleuve Mackenzie se trouve, avec le plus important des camps de pêche, la mission catholique romaine que le gouverneur général du Canada a honorée d'une visite très spéciale. Malgré le temps court dont l'honorable visiteur disposait, il a tenu à faire une visite assez détaillée de la mission. Placée sur le haut d'une colline, la grande église, repeinte à neuf, se détachait comme une perle sur une bague et la blancheur de ses murs encadrés dans le vert foncé de ses montagnes, couronnée du clocher et du toit peint en rouge se distinguait de très loin. Son Excellence se plut à faire remarquer que telle sur une gravure à l'eau forte l'église apparaissait la première aux regards émerveillés et anxieux des voyageurs qui, à 4 milles de là, sur le fleuve Mackenzie découvraient soudain l'horizon à la sortie des remparts.

En un clin d'oeil les drapeaux furent hissés en haut des mâts pendant que s'avançait le bateau "Distributeur". C'est en effet sur le bateau à vapeur de la Compagnie de la Baie d'Hudson que le gouverneur général du Canada fit "son tour" dans le Grand Nord canadien et c'est par le bruit sourd que produisait la vapeur que les Indiens, aux oreilles fines, purent annoncer l'arrivée de Lord Tweedsmuir avant même d'avoir vu le bateau qui portait le remarquable passager. Le commis en chef représentant la compagnie de la Baie d'Hudson dans le district du Mackenzie, M. Bartleman, était présent au débarquadère avec MM. Louis Roy, en charge du poste de la Rivière Rouge Arctique et J. Ross, comptable de la compagnie. Monsieur Lazier, en charge du poste de fourrure de la Northern Trader Company, le caporal Christy, de la police montée, le R. P. Côty, O.M.I., au milieu de ses enfants des bois, enfin, le chef et le souschef Indiens loucheux, ayant revêtu leur costume des grands jours, étaient aussi au débarquadère. Toute la population anxieuse de voir son Excellence le Gouverneur Général du Canada s'était assemblée et attendait en bon ordre que l'illustre voyageur fut descendu avec sa suite.

Tout d'abord eut lieu la présentation de la population blanche à Son Excellence; puis, Lord Tweedsmuir proposa de faire une visite au petit fort en ne dédaignant pas de monter la pente abrupte de la colline pour faire sa visite principale à la mission catholique. On signale qu'avec un vif intérêt le Gouverneur Général s'enquit de toutes sortes de détails sur la mission. Il ne passa pas sans remarquer les travaux de sculpture au canif et les boiseries très artistiques qu'un Frère Convers Oblat avait réussi à découper pendant les longs mois d'hiver. Le Gouverneur remarqua tout particulièrement la table de communion, les petites tablettes du choeur et les socles moulés des statues.

Le distingué visiteur fit enfin la visite du cimetière où les inscriptions en caractères syllabiques et la tombe du regretté Père Lecuyer, O.M.I., noyé en 1929 en vidant ses filets, attira beaucoup son attention. Il s'informa de la vie de ce Père Lecuyer qui a passé 25 ans de sa vie en semant les paroles du Christ et en faisant du bien parmi ses chers Indiens loucheux.

La maison des Pères, bâtie il y a 40 ans et qui est entièrement faite à la main, attira aussi l'attention de Son Excellence. Il ne put s'empêcher de faire remarquer la patience inlassable et l'héroïsme qu'il fallut pour scier toutes les planches une par une avec des outils de fortune et en des temps où les clous étaient si rares, on était obligé de se servir de chevilles de bois pour tenir lieu de gros clous.

Quelle ne fut pas aussi la surprise et l'admiration du Gouverneur Général de voir comment avec des vieilles caisses d'emballage un bon Frère Convers menuisier était parvenu à faire de beaux meubles, des armoires, des bureaux, etc. qui feraient bonne figure dans les étalages des marchands de meubles de nos villes. En ouvrant les portes de ces meubles, Lord Tweedsmuir s'amusa quelque peu en y observant les noms des compagnies commerciales d'Edmonton, de Winnipeg et même de Montréal. Toutes ces choses intéressaient au plus haut point le Gouverneur Général qui était à même de comprendre et réaliser quels efforts de travail, de patience et de persévérance a dû coûter aux pionniers de l'Evangile et de la civilisation toutes ces constructions. "C'est tout simplement merveilleux" se plaisait-il à redire souvent. Puis utilisant le grand escalier d'honneur taillé au flanc de la colline, Son Excellence poursuivit avec toujours un plaisir nouveau la visite de la localité. Il est à remarquer que le Gouverneur se rendait près des tentes des Indiens et prit un grand plaisir à voir des échafauds bien garnis de poissons qui séchaient au soleil. C'est cela la nourriture des hommes et des chiens pour l'hiver.

Ce qu'on admira dans la visite de Lord Tweedsmuir fut la grande simplicité et le bon sourire qui mettait tout le monde à l'aise. Ils laissèrent une profonde impression dans tous les coeurs.

Un missionnaire s'est permis enfin d'offrir à Son Excellence un modeste souvenir de son passage à la Rivière Rouge Arctique. Le Gouverneur accepta ce qui lui était présenté. C'était un travail perlé à l'aiguille, fruit de longues veillées et de travail patient d'une pauvre veuve Indienne, infirme des deux mains. Dieu seul connait au prix de quelles souffrances et de quels efforts ce travail avait été préparé. Son Excellence offrit en retour aux missionnaire un de ses livres qu'il tenait à autographier de la double signature de Lord Tweedsmuir, en première page, et de John Buckan, en seconde page. C'est ainsi que se termina la première visite d'un Gouverneur Général sur le territoire de la seule mission des Indiens Loucheux du Canada dans le Grand Nord-Ouest canadien.

LE REGNE DE LA PEUR

C'est le titre d'une étude fort originale de Madeleine Chasles sur la peur dont parle la Bible, sur les peurs de tous genres (peur de vivre, de manquer d'argent, de faire confiance à la Providence, etc) qui s'insinuent dans le coeur humain.

"J'ai eu peur.... et je me suis caché" voilà la première parole de l'homme au témoignage des Saints Livres.

Le règne de la peur sur l'humanité commence, en effet, avec le péché d'Adam au paradis terrestre. Satan, le prince des ténèbres, en est l'artisan, et la peur est le principal instrument de sa domination.

Une âme chrétienne qui lit la Sainte Ecriture, le Nouveau Testament surtout, qui vit ou cherche à vivre dans la foi, la confiance, l'amour envers le Christ victorieux de la mort, du péché, du démon, se voit comme dans un miroir dans la lumière de sa filiation divine et de son incorporation au Christ. Elle est alors capable de condamner et de surmonter les peurs, les angoisses diaboliques.

La parole de Dieu la délivre du règne de la peur.

Le grec a été la langue de l'art; le latin, la langue du gouvernement, le français a été la langue de la conscience. Tel est le secret magnifique de son autorité. Elle doit sa beauté suprême à la beauté de ce qu'elle exprime. La noblesse de sa fonction s'est reflétée dans la noblesse de sa forme. Le rayon de sa lumière intérieure a comme illuminé ses mots.

Etienne LAMY,
de l'Académie française.

LE RETOUR DES JUIFS EN PALESTINE

Au moment de l'établissement du mandat britannique sur la Palestine, après la Grande Guerre, il n'y avait qu'un dizième de la population qui ne fût pas de sang arabe.

Or, le dernier recensement publié donne les chiffres suivants: Arabes, 825,000; non Arabes, 425,000. Il est donc entré en Palestine, depuis la fin de la guerre, environ 400,000 Juifs, venus pour la plupart de l'Europe centrale et orientale, où ils vivaient dans des conditions misérables, aussi bien moralement que matériellement.

Ces chiffres expliquent l'émoi des Arabes devant le danger d'être submergés.

LE DEVOIR MISSIONNAIRE

L'horizon des catholiques doit s'élargir aux dimensions de la terre entière, parce que, dans le monde moderne, il n'est plus un seul grand problème qui ne soit international, et, partant, missionnaire par quelque côté.

Nous souffrons de savoir qu'après vingt siècles de Rédemption nous ne sommes encore que 300 millions de catholiques en face de plus d'un milliard de païens.

Entre les nations il s'est établi un échange incessant non seulement d'hommes, mais plus encore de produits et d'idées. Confondus dans le même creuset, nous saisissons mieux que l'humanité est au fond très une, rien ne ressemble plus à un homme d'Europe qu'un homme d'Afrique ou d'Asie. Les noirs, les jaunes que nos missionnaires s'efforcent d'arracher au paganisme nous redeviennent étroitement fraternels dans le domaine des réalités et des nécessités terrestres. L'univers d'aujourd'hui, sous les apparences trompeuses d'une sujection complète à l'économique, est mené par des forces spirituelles.

Pour que l'internationale du Christ vive d'une vie aussi ardente et cohérente que les autres, il appartient comme un devoir de rendre sensibles aux fidèles les liens étroits qui les unissent à leurs frères de tous les continents.

POUR QU'ELLE SOIT GUERIE

"La plaie du peuple, elle est à l'âme, écrivait Louis Veuillot: elle est profonde, envenimée, épouvantable. Les constitutions y feront peu de chose, les coups de fusil n'y feront rien".

Le matérialisme est cette plaie qui ronge les âmes, comme un chancre.

D'où viendra la guérison?

Les charlatans abondent au chevet de la société malade, qui cherche un Sauveur.

Or, de Sauveur, il n'y en a qu'un seul: Jésus-Christ avec son Eglise et son Evangile.

"Si la société humaine doit être guérie, disait Pie XI dans l'Encyclique *Quadragesimo Anno*, elle ne le sera que par le retour à la vie et aux institutions du christianisme. Lui seul peut apporter un remède efficace à cette excessive préoccupation des choses périssables, origine de tous les vices. Lui seul, lorsque les hommes sont fascinés et complètement absorbés par les biens de ce monde qui passe, peut en détourner leurs regards et les élever vers le ciel. De ce remède qui niera que la société ait aujourd'hui le plus grand besoin?".

L'IVRAIE DE LA HAINE

Si au lieu de commencer par ce qui divise, on partait de ce qui unit.

Vaincre est chose facile dans les livres, les revues et les articles de journaux; mais, dans la vie, la polémique a toujours creusé plus de fossés qu'elle n'en a comblé.

Beaucoup de gens ne s'intéressent qu'aux explosions de haine et aux travaux de démolition. Ils voudraient, ceux-là, que le journal leur apporte un bain régulier de haine.

C'est un mal. Le chrétien ne doit jamais y céder.

La haine ne pourra jamais rien construire.

On ne fait pas du bonheur avec de la haine.

Trop de gens sont anti-n'importe quoi.

L'Evangile écouté et vécu a bâti la civilisation chrétienne. Le monde d'aujourd'hui s'en est éloigné pour suivre les faux prophètes. La conséquence est qu'il retourne à la barbarie.

L'Evangile apporte la joie au coeur de l'homme en paix avec son Dieu.

Le matérialisme est le contrepied de l'Evangile. Il n'engendre que le désespoir.

Quand on n'écoute plus la maxime du Divin Maître: *"Aimez-vous les uns les autres"*, on est prêt à suivre celle du diable: *"Détestez-vous les uns les autres"*.

Les pamphlétaires s'acharnent à cette triste besogne de semer dans les coeurs l'ivraie de la haine. S'ils ont du talent, leur influence n'en est que plus destructive.

"Délibérément, quotidiennement, observe M. Robert d'Harcourt, est enfoncé dans le cerveau de millions d'êtres, l'idée dévastatrice que chaque aube nouvelle ne peut apporter qu'un accroissement de misère, un sursalaire de malheur. C'est la méthode Coué à l'envers, la méthode Coué du désespoir".

La parole affreuse : "Il faut apprendre au peuple qu'il est malheureux". Parole abominable, d'où sort le désespoir en même temps que l'incendie et qui est aussi meurtrière pour ceux qu'elle veut libérer que pour ceux qu'elle menace.

La parole vraie, la seule vraie, c'est celle du Maître: *"Cherchez d'abord le royaume des cieux et sa justice; le reste vous sera donné par surcroît"*. Celui qui l'a prononcée, celle-là, c'est Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie et sa parole ne passe pas.

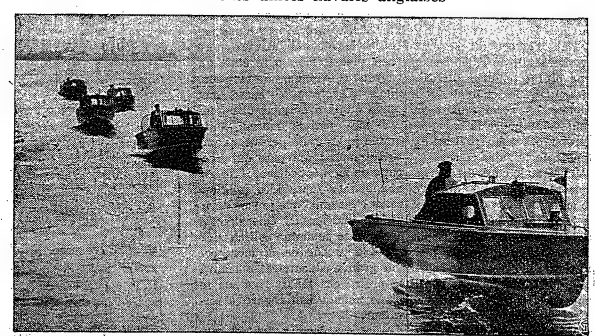
"Dans la vie, tout s'enchaîne, tous les actes que nous posons ont leur répercussion plus ou moins profondes sur notre destinée.

J. VALOIS.

Avant le bombardement

Cette photographie représente le quartier international de Shanghai qui fut la cible des bombes lancées par des aviateurs chinois et japonais. Des milliers de personnes ont été tuées au cours de ces bombardements.

De nouvelles unités navales anglaises



L'Angleterre a fait construire les petits vaisseaux rapides que l'on voit évoluer sur cette photographie. Ils serviront au débarquement des troupes anglaises sur la terre ferme.

L'effigie du denier

par Marie Barrère-Affre

[suite]

Les dames se contentaient d'un lévrier, dont la jolie pose hiératique s'harmonisait admirablement avec la ligne de leur corps, l'équerre régulière des pieds, le geste paisible des doigts ramenés sur la poitrine immobile.

....Et tout à coup Sarrans s'arrêta, troublé: il venait de lire sur une simple dalle blanche le nom qu'il cherchait!.... Brigitte reposait là, aux côtés de son époux. La même pierre recouvrait les deux corps; ils dormaient dans la même attente de résurrection et d'éternité. L'inscription que la jeune veuve avait fait graver sur le marbre convenait à ces cendres réunies, et, quand elle l'avait dictée, Brigitte pensait déjà au moment où elle viendrait rejoindre dans la crypte le bien-aimé qui était parti en avant. Les lettres creusées dans la dalle blanche clamaient le voeu suprême de ce coeur déchiré:

"Seigneur, permets à ceux qui furent tendrement unis sur terre de se retrouver bientôt dans ton amour éternel".

Alain de Sarrans plia le genou. Doucement, il déposa son bouquet sur la pierre froide. Puis il songea que c'était là une bien pauvre offrande, et ses lèvres, qui depuis si longtemps n'avaient pas prié, balbutièrent le *De profundis*....

....Une heure plus tard, l'héritier du vieil Heugon sonnait à la porte du presbytère.

Ce dernier se trouvait à l'extrémité du bourg, de sorte que le jeune homme n'eut pas à affronter les curiosités de la population. Personne ne l'aperçut, tandis que, rapidement, il longeait les jardins clos de haies de cette promenade pédestre ni de son but inattendu.

La servante de l'ecclésiastique, en revanche, faillit lever les bras au ciel, tant sa surprise fut grande de voir là, sur le seuil, le petit-fils de ce vieux païen du château qu'en son for intérieur elle qualifiait souvent d'hérétique.

—M. le curé peut-il me recevoir?.... demanda Alain.

Et comme la bonne femme, ahurie, n'avait pas l'air de comprendre, il répéta une seconde fois, un peu impatienté:

—M. le curé est-il chez lui?....

Ce fut le prêtre lui-même qui répondit. Il était en train de tailler des boutures de rosiers, non loin de là, et entre les branches dénudées de ses arbustes, il avait reconnu la haute silhouette vêtue de noir. Il salua son visiteur, et, le précédant, l'introduisit dans un petit parloir pauvrement meublé, où un beau Christ de bronze ancien était le seul objet représentant quelque valeur.

Le prêtre fit asseoir le jeune homme dans un fauteuil de paille, puis, prenant place en face de lui, attendit.

Sarrans songea que ce grand vieillard à la taille imposante n'était pas jusqu'ici très accueillant, mais il se souvint de ce qui lui avait été dit au sujet des relations plutôt tendues qui existaient entre le château et le presbytère, et, comprenant ou croyant comprendre la cause de cette réserve, estima qu'il lui appartenait de la faire cesser.

—Monsieur le curé, dit-il tranquillement, l'héritage qui m'échoit m'impose des devoirs auxquels je ne songe pas à me soustraire. D'abord, je désire régler les frais des obsèques de mon grand-père....

Un geste l'interrompit, et vivement l'ecclésiastique déclara:

—Ceci ne me regarde pas, Monsieur; vous recevrez la note des pompes funèbres, qui se chargent de répartir à chacun ce qui lui revient.

Alain, déçu, se mordit la lèvre; néanmoins, il ne remit pas dans sa poche l'enveloppe gonflée qu'il en avait extraite, et, la déposant sur la table, près du prêtre, il poursuivit, imperturbable:

—Dans ce cas, veuillez accepter ceci: c'est le cadeau de bienvenue du nouveau propriétaire du château aux pauvres de Nouviale.

Le curé eut une imperceptible hésitation, puis, d'un ton grave, il répondit:

—Je vous remercie, Monsieur, au nom des pauvres.

Alain, gêné, sentit qu'il n'aurait pas le courage d'aborder ce soir le sujet brûlant pour lequel surtout il était venu, et, résolu d'en finir avec cette entrevue si peu cordiale, il conclut précipitamment:

—Sur la somme que contient cette enveloppe, vous prélèverez cent francs qui seront les honoraires de messes à célébrer pour les anciens propriétaires du domaine, les marquis et marquises de Nouviale.

Instantanément, une transformation prodigieuse s'opéra sur les traits du vieux prêtre. Ses prunelles s'embuèrent, sa bouche frémit, et il balbutia:

—Ah! Monsieur !.... C'est là une bonne, une délicate pensée!... Dieu vous en tiendra compte, certainement, et les chères âmes des défunts vous par.... vous protégeront du haut du ciel!...

Sarrans, ravi, comprit qu'il avait trouvé sans le vouloir la porte secrète qui lui permettait de pénétrer dans la place. Au lieu de se lever comme il en avait eu l'intention, il lança son chapeau sur une chaise qui se trouvait à sa portée, et, regardant le prêtre bien en face, dit plus doucement:

—Monsieur le curé, je suis venu à vous dans un grand trouble d'âme!...

Il ne crut pas se tromper en remarquant que le vieillard avait tressailli; cependant, ce fut d'une voix calme que ce dernier répondit:

—Si je puis vous éclairer, vous guider, je le ferai de tout mon coeur, Monsieur de Sarrans. Expliquez-moi ce dont il s'agit.

Expliquer n'était pas facile. Comment définir l'inquiétude qui oppressait Alain, et qui provenait surtout d'intuitions, de nuances à peine sensibles, ajoutées à l'étrange scène de la mort d'Heugon ?.... Néanmoins, rassemblant les bribes d'une éloquence qui, pour la première fois se trouvait en déroute, l'avocat, commença de raconter au prêtre les faits qui l'inquiétaient. Il dit l'insistance avec laquelle le malade avait exigé sa présence à Nouviale tant qu'il s'était cru en danger, et l'entretien au cours duquel ce voltairien endurci s'était inquiété des sentiments religieux de sa future petite-fille.

—Comprenez-vous cela, Monsieur le Curé?.... appuyait Alain. Lui qui prétendait ne pas croire en Dieu, se préoccuper d'une pareille chose?.... Ma pauvre mère était pieuse, mon père était un croyant convaincu. Je me souviens d'avoir prié entre eux après qu'ils m'eussent fait joindre mes petites mains. Mais quand je les ai eu perdus, quand ce fut mon grand-père qui s'occupa de mon éducation, il me fit abandonner toute idée religieuse, et c'est ainsi que je suis devenu un indifférent! Que signifie alors cette soudaine sollicitude?

—L'approche de la mort est une grande éducatrice, murmura le prêtre qui tenait fixé sur le jeune homme son regard observateur.

—Et ces devoirs dont il m'a parlé, ces devoirs qu'il me montrait redoutables, austères, soupçonnez-vous ce qu'ils peuvent être, Monsieur le Curé?....

—Il me serait impossible de vous donner une certitude, répondit doucement le vieux curé de Nouviale.

—Cependant, s'écria Sarrans, déconcerté, quand vous vous êtes penché sur mon grand-père pour l'absoudre, vous lui avez parlé de fautes à réparer!.... Je veux savoir quelles sont ces fautes!...

—Il ne m'appartient pas de vous les dire, à supposer qu'elles existent. Quant à mes paroles, elles étaient toutes naturelles au chevet d'un mourant: à notre heure dernière, n'avons-nous pas, tous, des erreurs à réparer?....

Alain eut un geste de désespoir. Le secret lui échappait une fois encore, et pourtant il voulait le connaître, il le voulait passionnément.

—Monsieur le Curé, balbutia-t-il, joignant les mains et les yeux pleins de larmes, ayez pitié de moi!...

Alors une émotion irrésistible bouleversa les traits du vieillard; ce fut rapide, et le maigre visage reprit presque aussitôt sa sérénité première.

—Mon enfant, dit-il, insistant sur le terme affectueux, dont Alain fut troublé jusqu'aux larmes, mon enfant, je vais vous dire tout ce que je sais. Ecoutez-moi....

CHAPITRE X

L'entretien du curé de Nouviale et de son nouveau paroissien fut tellement long que la vieille servante, ne voyant pas sortir le visiteur, bougonnait dans sa cuisine:

—C'est pas possible!.... Y se confesse !.... C'est pas possible autrement!.... Et y doit en avoir long à dire, mon doux Jésus!.... Quelle sainte patience faut-il qu'il ait, M. le Curé.

Alain ne se confessait pas. Appuyé à l'accoudoir du fauteuil et dévorant du regard l'ecclésiastique, il écoutait avidement l'histoire qui se déroulait sur les lèvres flétries.

—Je n'étais pas encore curé de Nouviale lorsque votre grand-père, en 1890, acheta la propriété. Je n'ai donc pas connu les anciens châtelains, mais, étant venu ici comme vicaire du vivant de mon vénéré prédécesseur, j'ai entendu souvent ce dernier me parler d'eux avec une chaleur attendri. Le dernier marquis, septuagénaire, était bon, bienfaisant.... Tenez, ce Christ de bronze que vous remarquiez tout à l'heure a été donné par lui à la cure. Son fils était officier de marine, et avait épousé une orpheline, de grande famille, mais ruinée. Cette jeune femme vivait au château, auprès de son beau-père. Ce dernier fit de mauvaises affaires, s'efforça en vain de lutter, mais tout ce qu'il tenta dans ce but ne réussit, m'a-t-on dit, qu'à le faire enfoncer davantage. Il mourut d'un coup de sang, et la jeune dame, munie d'une procuration de son mari, qui était aux antipodes, fut obligée de vendre le château. Une fois les dettes payées, il ne resta pas grand'chose. Pendant quelque temps, mon prédécesseur eut de ses nouvelles, puis un beau jour le silence s'établit, et personne ici n'a su ce que le malheureux ménage était devenu. M. Heugon avait donc acheté Nouviale. Vous n'ignorez pas qu'il était agent d'affaires, et, en cette qualité, il était depuis pas mal d'années en rapports suivis avec le vieux marquis....

Suite au prochain numéro

LE PERE MARQUETTE

(Suite de la page 15)

qui a donné la richesse à l'une des plus belles régions de l'Amérique du Nord. S'il n'eut pas l'intention de ce prodigieux succès, il fut, néanmoins, le premier des "découvreurs" de ce puissant réseau hydrographique, en se laissant glisser au fil de l'eau, dans un simple canot d'écorce, avec un compagnon qui avait, comme lui, du sang picard. Il méritait, en tout cas, d'être ainsi favorisé par la destinée. Parti pour une exploration d'âmes, plus peut-être que pour une exploration scientifique, il devait, une fois de plus, montrer que la valeur morale, le mépris du danger, l'esprit d'abnégation, la foi persistante dans un idéal, sont capables de conduire les hommes d'action à des victoires d'une étendue insoupçonnée.

Au surplus, c'est le rôle de pionnier de la civilisation française qu'a tenu le Père Marquette, le zèle qu'il a déployé dans la propagande des idées de bonté, de réconciliation, d'apaisement des vieilles querelles, c'est le rayonnement de son coeur magnifique qui exigent de nous la plus grande admiration.

Le Père Marquette et les autres explorateurs français eurent le mérite de mettre fin, en grande partie, à ces guerres fratricides, de réunir les chefs hostiles, de faire régner sur eux la paix, grâce à de sages et parfois subtils arbitrages. Ils vivaient familièrement avec les indigènes, ils les traitaient sur un pied d'égalité, ils leur apprenaient la fraternité.

Le monument, édifié par souscription publique, est dû au sculpteur Jean Topin. Il est constitué par une plaque de bronze, représentant le P. Marquette, qui est insérée dans un bâti de pierre du pays. Le motif a été coulé avec des sous de bronze recueillis dans le Laonnois, d'une part, et, d'autre part, dans les écoles américaines: Les monnaies des deux pays sont ainsi fondues comme leurs coeurs....

Son chemin de Damas

(par Emery de Paincourt)

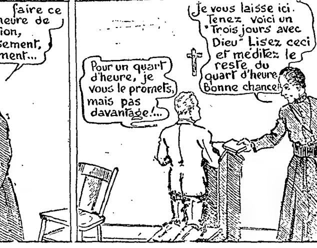
Editeur : L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustration: Jean-Jacques Cuvelier, Trois-Rivières

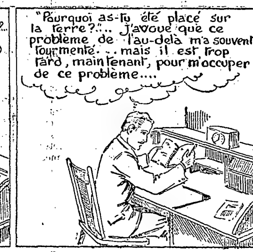




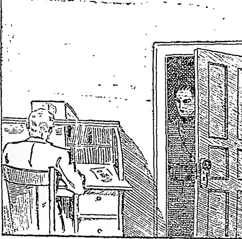






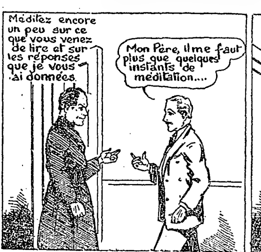






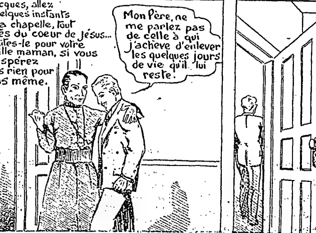
























Le contrôle des banques

C'est un problème de gouvernement

"Il est évident que le contrôle des banques est un problème de gouvernement", dit l'économiste Georges Viance, à condition cependant, ajoute-t-il, que quelques conditions préalables soient remplies, qui ne le sont pas encore, savoir: "Une autorité publique entièrement libre de l'oligarchie financière et la dominant assez pour lui imposer justice; des finances publiques saines et bien gérées, faute de quoi l'Etat, réduit au rôle de mendiant, dépend des banques, loin d'être capable de surveiller et contrôler leur activité, ce qui implique la libération d'une oligarchie politicienne qui ne sait plus que proposer et imposer les dépenses, pour disparaître lorsque ses excès imposent un redressement temporaire".

Un ordre sain établirait sur cette activité très particulière un contrôle strict, celui des Conseils corporatifs d'abord, de l'Etat ensuite et par-dessus. Cela non pour inquiéter les épargnants et les déposants, mais pour éviter, autant que possible, qu'ils soient exploités fréquemment, comme aujourd'hui, non seulement par les banquiers peu honnêtes, mais par les plus grandes banques qui les entraînent, par intérêt, aux placements les plus douteux.

ACTION DU COMMUNISME

Sur la Chine

(Suite de la page 9)

plus éminents du Komintern pour travailler les pays de l'Orient. Les étudiants sont en majorité des Chinois. Puis, viennent les Mongols et les Persans; ensuite les Afghans, les Turcs et les Coréens. Les Japonais sont peu nombreux. Pourtant, la plupart des chefs communistes japonais qui ont été arrêtés au cours de ces dernières années sont d'anciens élèves de cette école.

Les matières enseignées sont avant tout le léninisme, ensuite l'histoire du communisme, l'"économie politique" marxiste (mardochaïste), l'histoire générale, les langues, le matérialisme historique, les questions de la politique d'Extrême-Orient et enfin la technique de la guerre civile.

Jusqu'en 1929, l'Université s'intitulait elle-même "Institution placée sous la juridiction directe du Comité Exécutif Central de l'U.R.S.S., c'est-à-dire du gouvernement soviétique. Puis, en 1927, cette dénomination fut supprimée, sans doute en prévision d'une réaction possible de l'étranger. Cependant, le premier article de la constitution, daté du 17 septembre 1927, et adopté par le Comité Exécutif Central, stipule que cette Université relève de ce Comité Exécutif Central. L'Université est obligée de fournir tous les ans au Comité Central un rapport sur son activité. De plus, c'est l'Etat soviétique qui pourvoit à toutes les dépenses de cette Université.

En outre des deux Universités dont il est question ci-dessus, il existe encore d'autres institutions ayant pour objet l'instruction militaire spéciale. Ces dernières sont en général fréquentées par des étudiants chinois. De plus, les Chinois sont également très nombreux à l'Académie Militaire de l'Armée Rouge, dans les Ecoles d'Infanterie, dans les Ecoles supérieures d'Aviation et autres établissements militaires analogues.

Ces faits nous expliquent en partie pourquoi le Komintern parvient à déclencher à chaque instant la guerre civile en Chine et à provoquer des désordres en Extrême-Orient. Ces foyers moscovites de peste bolchévique constituent une menace permanente très sérieuse pour le monde civilisé, menace qui ne pourra être écartée que par la lutte défensive entreprise en commun par tous les peuples civilisés.

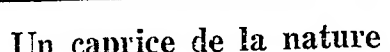
Le français est notre bien domestique, il est de plus un de ces idiomes conquérants qui dépassent leurs frontières, une richesse universelle, et l'une des plus magnifiques parures qu'ait jamais revêtue la pensée humaine.

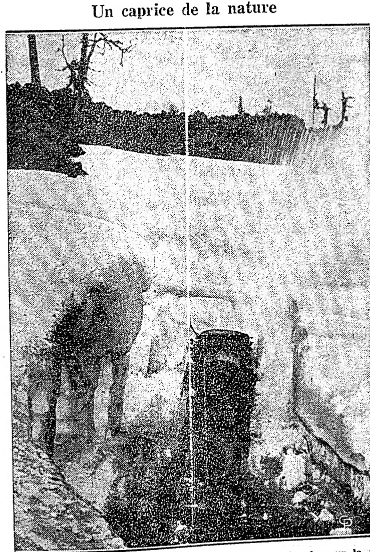
—Etienne LAMY,
de l'Académie française

La vérité, l'inévitable certitude, la voici: Canadiens français, nous n'aurons chance de survivre ici au choc des peuples que si, devant la plus haute culture anglo-canadienne, nous n'affrontons jamais des rivaux qui restent des égaux.

—Abbé L.-A. GROULX

Un caprice de la nature





Cette photographie représente une scène d'actualité prise sur la route de la passe du Mackenzie, près de Sisters, Orégon. Alors que Canadiens et Américains se plaignaient de la chaleur, une avalanche de neige de l'hiver dernier défiait le soleil de l'été pour bloquer cette route passant à travers les montagnes Coscodes.

Des Documents!

En voulez-vous, en voici!

Les Rouges et leurs amis savent mentir

2ème partie

(des "Cahiers de la génération nouvelle")

Les Nationaux ne font pas de prisonniers!

"La Croix" (8 janvier) publiait sous la signature de V. Montserrat les lignes suivantes:

"On sait que les rouges assassinent tous les prisonniers tombés en leurs mains, immédiatement après le combat. Ceux qui ne pardonnent même pas aux suspects ne sauraient faire autrement.... Mais les nationaux, que font-ils des prisonniers? J'ai cherché, j'ai fouillé partout; dans aucune prison, dans aucun camp de concentration, je n'ai trouvé trace de prisonniers. J'ai interrogé, et l'on m'a répondu qu'ils les massacraient tous."

J'ai communiqué cet article à l'un de ceux qui, tous les premiers mois de l'insurrection nationale, fut chef de camps de prisonniers, ces prisonniers que M. Montserrat a vainement cherché.... et voici sa réponse:

Séville, 12 février 1937.

"Me reportant à notre conversation de cette après-midi, je suis heureux de vous confirmer, par écrit, l'erreur profonde de M. Montserrat. Pour la dissiper, je vous exposerai par exemple ce qui s'est passé sous mes ordres à "Jimena de la Frontera", province de Cadix. Le 27 septembre, notre armée occupa cette localité. On me fit l'honneur de me charger du service des Investigations et Justice, et pour éclairer le rédacteur de la Croix et ses lecteurs, je vous dirai que nous fîmes beaucoup de prisonniers. Comme il est d'usage parmi nous, les soi-disant "rebelles", nous écoutâmes les accusés, les témoins qu'ils nous citèrent, et à tous l'on fit justice, exactement comme la rend tout tribunal, sauf en Russie rouge. Les victimes, c'est-à-dire les malheureux trompés par ceux qui, au premier coup de feu, savent seulement fuir (car ce sont les plus parfaits poltrons qui existent), les victimes, dis-je, bien qu'ils eussent empoigné un fusil pour tirer sur nous, étant vérifié qu'ils y avaient été contraints par menace ou violence, étaient mis en prison. L'enquête continuait. Si l'on avait finalement la preuve qu'ils avaient coopéré au pillage des propriétés, sur l'ordre des marxistes, on les faisait nettoyer la ville, réparer les murs des maisons, reblanchir les façades, et tout remettre en ordre et propreté. Ils restaient ainsi un mois ou deux, suivant leur degré de coopération et de complicité, puis ils retournaient travailler là où il leur semblait bon de se rendre. Pas un n'est parti sans remercier de la façon dont on l'avait traité. Aujourd'hui, il y a par exemple à Jimena bon nombre de ces prisonniers qui peuvent confirmer mes dires si le rédacteur de la Croix le désire et je puis donner la liste de leurs noms à celui-ci. Ainsi traitons-nous ceux que, quelques heures auparavant, nous considérions comme nos ennemis, que nous plaignions ensuite, après les avoir entendus, comme de pauvres malheureux que nous voulons régénérer par nos oeuvres de justice et nos oeuvres sociales, en leur procurant travail et honneur, pour l'élévation de notre chère Espagne."

R. GARCIA RUGERONI,
du cabinet civil de Séville.

Leur bonne foi.

Les organisateurs de la propagande rouge ont ainsi envoyé aux quatre coins du monde des affiches, de fausses nouvelles, des documents truqués.

C'est ainsi que la presse mondiale recevait au début de cette année-ci des photos d'enfants déchiquetés, victimes des "atrocités des blancs". Nous les vîmes même en affiches sur les murs de Paris. Les journaux d'extrême gauche français leur firent bon accueil comme en Angleterre les journaux londoniens "Daily Worker" et "News Chronicle". L'affaire faisait pas mal de bruit, lorsque deux journalistes, le correspondant à Paris du journal anglais "Universe" et un collaborateur du "Bien Public" de Dijon, trouvant que les photos n'avaient pas l'air d'être d'origine espagnole, entreprirent des recherches afin d'éclaircir la vérité.

Justement le Comité antifasciste de Dijon avait organisé une exposition de photographies représentant des massacres de femmes et d'enfants par les avions de Franco à Madrid.

Brusquement, cette exposition était interrompue. Pour quelles raisons mystérieuses?

Un huissier était passé par là: il avait dressé un constat, aux termes duquel les photographies horrifiantes ont été, en réalité, extraites d'une volume publié par notre confrère M. Paul Allard, ancien membre de la censure de presse pendant la guerre. Ce volume, "Images secrètes de la guerre," contient des photographies représentant des massacres de femmes et d'enfants par les "Berthas" allemandes.

Fin février, les rouges annonçaient l'encerclement de Cebreros et recevaient cette réponse magistrale de M. A. Salmon, correspondant de guerre du "Petit Parisien" (28-2-37):

Avila, 27 février.

La nouvelle lancée par Madrid d'un encerclement de Cebreros dépasse l'imagination. Au jour indiqué par le communiqué républicain, j'étais à Cebreros. J'y suis retourné depuis, et si Madrid avait dit vrai, je ne serais certainement pas ici pour envoyer ces lignes. Si tromper est de bonne guerre, encore faut-il réunir les conditions de ce que Paul Bourget définissait la crédibilité. Où donc se trouve Cebreros? Sur la route d'Avila à San Martin de Valdeiglesias, avant d'atteindre la vallée de l'Albertche et, militairement, à égale distance, laquelle est lointaine des points d'où les rouges purent le plus témérairement espérer menacer Talavera de la Reina et Tolède, ou entamer les lignes d'investissement de Madrid. Tout est calme, à Cebreros, depuis que les légionnaires du lieutenant-colonel Castejon, en automne, enlevèrent le bourg, entassant des prisonniers dans la belle église néoclassique du siècle d'or, construite par Juan de Herrera, et que les miliciens madrilènes saccagèrent avec cette fureur qui irritait autant qu'elle confondait le libre-penseur Miguel de Unamuno. Aujourd'hui, tout est si parfaitement paisible, si peu menacé, de loin ou de près, qu'il n'y a même plus un soldat....

Et le journal de Barcelone:

Le journal de Barcelone (4-3-37):

"Lorsque les forces fascistes sont entrées à Badajoz, elles enfermèrent 1,500 ouvriers dans les écuries de la Plaza de toros (arènes des courses de taureaux). Des mitrailleuses furent placées sur le pourtour intérieur de la place et au fur et à mesure que les ouvriers entrèrent dans l'arène, ils étaient impitoyablement mitraillés. Cela fit un terrible tas de cadavres et nombreux furent ceux qui, tombés blessés, furent abandonnés là sans aucun soin, pendant toute leur agonie."

La réalité:

"Le parc de la Casa del Campo était devenu une immense prison où la mort était distillée à petite dose par une bande de tortionnaires rouges, attachés à battre tous les records de la sauvagerie. Dans un bassin desséché qu'on avait enclos avec des fils de fer, des centaines de personnes entassées pêle-mêle attendaient chaque jour que le dernier supplice vînt les délivrer. Parmi les hurlements de douleur, les cris épouvantables, les vaines supplications, les mitrailleuses répandaient la mort. Et puis quand la fusillade avait pris fin, un camion-citerne rempli de pétrole s'approchait ..."

Le journal de Barcelone:

"A Baena (Cordoue), selon le témoignage d'Antonio Moreno Benavente, du Groupement socialiste, qui réussit à l'échapper au moment de l'entrée des fascistes dans ce village, ceux-ci se sont emparés des fiches des organisations ouvrières et fusillèrent tous les membres qui y étaient inscrits. Il s'acharnèrent à tel point, qu'ils leurs firent creuser leurs propres tombes."

La réalité:

"A Lora del Rio, les rouges enlevaient les prisonniers en camion. Ils les obligeaient à creuser eux-mêmes leur fosse. Après quoi, on les faisait tous mettre en rang. Et la fusillade commençait. Les miliciens avaient ordre de tirer dans les jambes, dans les bras. Ainsi le supplice durait-il plus longtemps. Beaucoup tombaient dans la fosse en suppliant leur bourreau, en hurlant de douleur: on les enterrait vifs."

Le journal de Barcelone:

"Le secrétaire de la Agrupacion Socialista de Pedro Abad (Cordoue) Rafael Garcia, a confirmé que les factieux, lorsqu'ils arrivèrent le 22 juillet, arrêtèrent sept ouvriers qu'ils conduisirent dans un auto-camion au faubourg du village et là, après les avoir imbibés d'essence, ils furent brûlés vivants."

La réalité:

"A Almendralejo, province de Badajoz, j'ai vu les cadavres de quatre-vingts hommes brûlés vifs, crucifiés; seuls, par un raffinement de cruauté, un père et ses deux fils ont été brûlés vifs, sans être crucifiés, mais on les avait fait asseoir ensemble, le père entre ses deux fils...."

Et quand nous disons "la réalité", nous disons ce que nous avons vu d'après les documents et enquêtes que nous avons pu consulter à volonté à Séville.

Et ceci qui est une admirable trouvaille, ce communiqué officiel du 6 novembre dernier:

L'ambassade du gouvernement de Madrid à Paris a communiqué hier soir Tolède et de Vallegas, jetés sur la fuite du cabinet Caballero à Valence. Cette note commence par la phrase suivante: "Il y a déjà quelque temps que le gouvernement espagnol avait songé à quitter Madrid afin de se soustraire à la pression psychologique produite dans la capitale de l'Espagne par la proximité des combats...."

Et la géographie selon Mme Tabouis, dans "l'Oeuvre", en février dernier:

Très friande, comme l'on sait, de divulgation sensationnelle, l'impétueuse et pesante dame Geneviève Tabouis révélait, alors, aux lecteurs de l'Oeuvre qui, nul ne l'ignore, "ne sont pas des imbéciles", ceci: "Le général Franco a fait aménager, à 62 kilomètres de la côte Atlantique de l'enclave d'Ifni, un énorme aéroport comportant une énorme bâtisse avec un immense hangar dont l'intérieur est divisé en cases que l'on croit destinées aux derniers avions de chasse allemands, d'un type spécial et encore secret, le tout flanqué de deux grands pylônes pour l'amarrage des dirigeables." 62 kilomètres! quelle précision impressionnante et.... imprudente! Car si l'on considère que la largeur maximum de la bande de terre constituant l'enclave espagnole d'Ifni n'excède pas 30 kilomètres, on en déduit que le général Franco, condottière plein d'audace, a tout simplement fait installer son "kolossal" aéroport en plein Maroc français, à la barbe de nos chefs et de nos soldats, dont le manque de vigilance et d'énergie ne saurait être dénoncé avec trop de sévérité. A moins que la complicité de nos troupes ne résultât d'un mot d'ordre du général Noguès, lui-même secrètement couvert par notre Blum national et de bien public. Il n'en demeure pas moins que les esprits férus de rigueur scientifique sont maintenant persuadés — grâce à la "technicienne" qui sévit à l'Oeuvre — que dans le Maghreb occidental le phénomène du mirage échappe aux lois classiques. Cette anomalie, heureusement, ne manquera pas d'émouvoir les augures préposés à la recherche scientifique, et ces intrépides resquilleurs qui sont toujours prêts à partir, aux frais des contribuables, dès qu'il s'agit de voyages d'études, fût-ce au centre de la terre.... ou dans les nuées.

L'avantage des armes et la masse de la population ne confèrent à un peuple ni droit ni moyen d'imposer son langage. Si le nombre était un titre, l'avenir du monde serait de parler chinois. —Etienne LAMY
de l'Académie française

Il faut aller à la littérature classique, parce que nulle plus que toi, ô littérature de Corneille, de Racine, de Molière, de Boileau, de Pascal, de Bossuet, nulle plus que toi n'est . . . canadienne.

—Abbé L.-A. GROULX

Si notre langage est resté français, s'il n'a pas dégénéré en jargon, nous pouvons en rendre grâce au clergé, qui a conservé la langue philosophique et aux classes agricoles, qui ont conservé la langue familière.

—J.-P. TARDIVEL

Notre Bataille

(Suite de la page 9)

devenue le berceau de la plus sublime des religions.

L'ère des utopies, des illusions et des idéologies est désormais passée. Le temps est venu où toutes les forces spirituelles de l'Europe et du monde entier doivent d'urgence se coaliser et s'unir, au dessus de toutes les contingences, en défense de la civilisation et des valeurs morales, dangereusement menacées par la barbarie.

Parti de Rome qui fut, à toutes les époques, un phare d'unité et de vie, le cri de guerre contre les doctrines et les gestes du bolchévisme, symbole de destruction et de mort, assume la portée la plus noble et la plus humaine qui puisse se concevoir.

Ce "Bulletin" a pour nous toute la valeur d'une tranchée de première ligne et même d'avant-poste, car la campagne que nous y menons est un véritable combat qui sera poursuivi sans lassitude jusqu'à la victoire définitive. Ce combat n'est pas un épisode né d'hier. Il est la suite logique et naturelle d'une attitude spirituelle qui règle tous les actes de notre vie, individuelle et nationale, vie qui ne saurait être consacrée à cause plus noble que celle de la défense de la justice et de la liberté.

Benito Mussolini nous a donné l'exemple. En brandissant l'étendard de l'Antibolchévisme, il a indiqué la voie à suivre, non seulement pour l'Italie mais même pour le monde entier. Il a jeté les bases d'un Ordre Nouveau.

Toute notre activité s'inspire de son mot d'ordre. Pour nous, **Antibolchévisme et Ordre Nouveau** expriment deux Idées qu'on ne saurait dissocier. Soyons brefs et clairs!

En engageant cette bataille qui ne peut être que dure et âpre, nous n'avons nullement l'intention de partir en guerre pour les beaux yeux d'un capitalisme réactionnaire ou d'une partie de cette bourgeoisie, inerte et inconsciente qui, à la façon des autruches se cachant la tête sous un caillou, ne veulent pas voir le danger. Nous nous inquiétons encore moins du sort de ces doctrinaires, soi-disant intellectuels qui, en sinistres fanfarons, se plaisent à jouer avec le feu, tant que le danger est loin d'eux!

La croisade que nous prêchons contre le Bolchévisme est, à nos yeux, une lutte de l'Esprit contre la Matière, de la Foi contre l'Incrédulité, de la Liberté contre l'Esclavage, sous sa forme la plus pesante.

C'est sur ces principes mêmes qu'invoquent les démocraties hypocrites pour s'allier au Bolchévisme, que nous nous appuyons pour livrer notre bataille. Ce sont précisément les "droits de l'homme" que nous nous apprêtons à défendre, les véritables droits de l'homme et non pas ces droits tels qu'ils ont été déformés par ceux qui ne songent qu'à les anéantir, après les avoir confisqués à leur profit.

Antibolchévisme est pour nous le synonyme de **défense de la personnalité humaine**, de cette personnalité qui a été abaissée par la force au même niveau, le plus bas, et suffoquée par le supercapitalisme soviétique.

Antibolchévisme est pour nous l'équivalent de **défense du prolétariat**, de ce prolétariat qui a été joué et opprimé par la tyrannie bolchéviste.

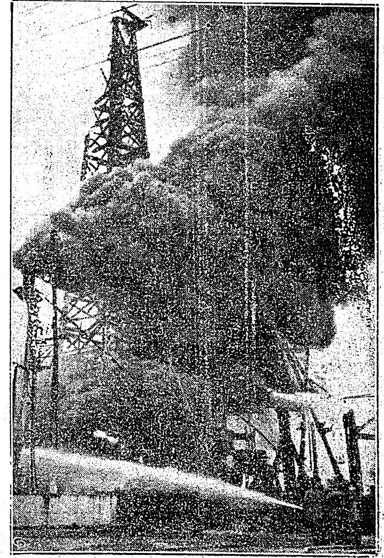
Antibolchévisme est pour nous synonyme de **défense de la vie et de la liberté humaine**, de cette vie et de cette liberté pour lesquelles les maîtres du Kremlin, avec leurs infâmes camps de concentration, leurs prisons, leurs pelotons d'exécution et leurs sadiques moyens de torture, affichent le plus profond mépris.

L'Antibolchévisme des réactionnaires n'a rien de commun avec le nôtre. Un **Antibolchévisme** qui ne s'inspirerait pas d'un haut idéal, moral, spirituel et religieux, ne saurait être le nôtre.

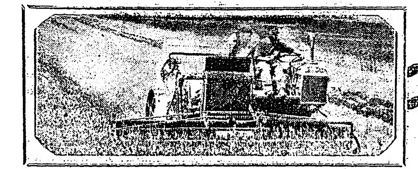
Nous faisons appel à tous ceux qui, dans le monde entier, sont capables de nous comprendre. Quels que soient les tempéraments, la langue, les traditions, les coutumes de ceux auxquels nous nous adressons, ils peuvent et doivent tous serrer les rangs autour de nous, à la condition qu'ils soient tous animés d'une même volonté, celle de lutter et de combattre au nom d'un **Principe** spirituel et éternel, au nom d'une Idée universelle de justice, de concorde et de liberté.

En s'engageant dans les rangs de l'Antibolchévisme, chacun de nous défend d'abord sa propre Patrie; puis, par dessus les frontières des Patrie, c'est à la sauvegarde de l'humanité entière qu'il apportera son concours.

Puits d'huile en feu



Trois puits d'huile ont été dernièrement la proie des flammes à Santa Fe Springs, Californie. Les pompiers, vêtus d'habits d'amiante, luttèrent durant plusieurs heures pour combattre les flammes dévastatrices.



Page Agricole





Pour aider les fermiers des régions arides à vendre leurs boeufs

UNE MESURE D'URGENCE

Aide du Fédéral

Comme mesure d'urgence, afin d'aider les cultivateurs des régions arides de la Saskatchewan à vendre leurs boeufs aux cultivateurs des autres parties du pays qui ont des pâturages disponibles, l'hon. James G. Gardiner, le ministre fédéral de l'Agriculture, vient de publier une édition d'été de "l'Offre d'aide au transport des boeufs d'engrais",

Il pouvoit au paiement par le Gouvernement fédéral de la moitié des frais de transport sur les expéditions par charges de wagon, achetées aux points de campagne dans la zone prescrite et expédiées directement de ces endroits à des points de campagne en dehors de cette zone.

Pour avoir droit à ce remboursement, l'acheteur doit conserver les boeufs pendant une période de trois mois à partir de la date de l'expédition.

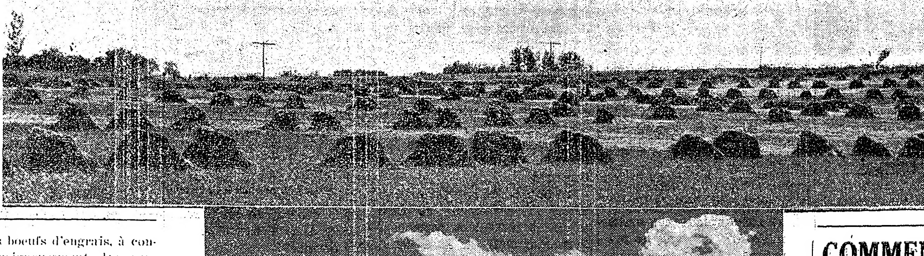
La zone prescrite comprend toute l'étendue du coin sud-ouest de la province, bornée au nord par la rivière Saskatchewan-sud, en allant vers l'est jusqu'à Elbow, et sur l'est par une diagonale suivant la vallée Qu'Appelle à partir du voisinage d'Elbow jusqu'à Moose Jaw Creek, et par la voie du Soo à partir de Moose Jaw jusqu'à North Portal sur la frontière internationale.

En ce qui concerne les expéditions sur les points des provinces des Prairies, faites conformément aux termes de ce régime, le remboursement s'applique à toutes les catégories de boeufs. Sur les expéditions allant en Colombie-Britannique et aux points à l'est de la frontière du Manitoba, le remboursement sera limité aux boeufs nés après le 1er janvier 1934, aux génisses nées après le 1er janvier 1935 et aux vaches allaitant leurs veaux. On a pourvu au transport de ces dernières afin de faciliter l'écoulement des veaux du type à boucherie nés cette saison.

Les cultivateurs de l'Est du Canada qui vont personnellement dans l'Ouest afin de choisir des boeufs dans la zone prescrite, entre le 15 juin et le 1er septembre, peuvent profiter de l'Offre d'aide à l'achat des boeufs d'engrais. En vertu de ce régime, le ministère fédéral de l'Agriculture remboursera une partie des frais de voyage encourus pour cette fin. Cette aide est limitée à un billet simple de chemin de fer, en classe touriste, à une couchette et aux repas en route vers le district où les boeufs doivent être achetés. Ce remboursement ne s'applique pas aux frais de louage de voiture ou d'automobile, de pension ou autres déboursés après l'arrivée à destination, ni aux frais d'arrêt en cours de route, sauf pour une journée à Regina ou à Moose Jaw ou à ces deux endroits afin de consulter les représentants des ministères provinciaux ou fédéral de l'agriculture au sujet des boeufs efforts en vente et qui paraissent sur la liste officielle.

Le ministère fédéral de l'Agriculture engage les cultivateurs de l'Est du Canada, qui songent à profiter de l'Offre d'aide à l'achat des boeufs d'engrais ainsi que de l'Offre d'aide au transport des boeufs d'engrais, à consulter soigneusement les rapports sur les conditions de température dans le Sud de la Saskatchewan avant d'entreprendre le voyage. Bien que l'herbe n'ait guère poussé cette année dans une grande partie de la zone prescrite, de fortes pluies amélioreraient beaucoup la situation, et ce qui est à l'heure actuelle un marché favorable aux acheteurs pourrait rapidement devenir un marché favorable aux vendeurs dans cette partie de la province.

D'autre part, on recommande aux cultivateurs de l'Est, qui se proposent de profiter de l'Offre d'aide au transport des boeufs d'engrais, en plaçant des commandes par l'intermédiaire d'agents dans l'Ouest, et aux cultivateurs des Prairies qui ont suffisamment de pâturage pour engraisser des boeufs de surplus, d'agir promptement. Ils trouveront avantageux de le faire et ils aideront à soulager l'étendue affectée. Il se peut que les cultivateurs des étendues arides soient forcés de compter principalement sur ces débouchés au commencement de l'été, lorsqu'ils ne savent pas encore s'ils seront obligés de vendre la majorité de leurs boeufs.



Les récoltes s'annoncent excellentes dans la région de Namao, au nord de la ville. Ce n'est rien de nouveau pour les fermiers de cette région. La photographie supérieure montre le champ de M. Frederick McLay, où le blé coupé donnera 30 boisseaux à l'âcre. La photographie inférieure représente le coupage du blé sur la ferme de M. John Crozier, où l'on s'attend à un rendement de 40 boisseaux à l'âcre.

LA VALEUR DES HERBAGES

Aux yeux de la génération actuelle, le blé a toujours été la récolte la plus importante de toutes, mais il existe une récolte beaucoup plus ancienne et sur laquelle les fondements de l'agriculture ont été posés à l'aube même de la civilisation: c'est l'herbe des près ou des pâturages. Pendant bien des années, elle a été reléguée à l'arrière-plan jusqu'à ce que la science agronomique fut venue à son aide en accroissant les connaissances humaines (et les bénéfices réalisés par les cultivateurs) en ce qui concerne les pâturages, leur établissement, leur exploitation et leur fertilisation.

Jamais les problèmes se rapportant aux pâturages n'ont suscité autant d'intérêt sur tous les points du globe qu'ils ne le font actuellement, et jamais on n'a donné autant d'attention qu'aujourd'hui à la sélection améliorante des plantes afin d'améliorer les différentes graminées et légumineuse fourragères, la valeur alimentaire des différentes plantes fourragères employées pour l'alimentation du bétail, l'amélioration des pâturages par l'emploi d'engrais chimiques, l'exploitation des pâturages et l'étude des meilleurs mélanges de semence pour la production du foin et de l'herbe.

Tout dernièrement, des savants des ministères de l'Agriculture fédéral, de l'Ontario et du Québec, ainsi que des différents collèges d'agriculture, ont assisté à la conférence fédérale provinciale sur les pâturages, qui a eu lieu à la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, et où l'on a discuté les principales phases de la culture et de l'utilisation des pâturages. Le 12 juillet prochain, des représentants des associations agronomiques se réuniront pour assister à la quatrième Conférence mondiale sur les pâturages, qui aura lieu à la Station galloise de sélection améliorante des plantes, à Aberystwyth, Galles, qui a été choisie en raison de la renommée internationale des travaux qui y sont accomplis. On compte que de grands avantages résulteront pour tous les pays des discussions qui auront lieu au cours de ces réunions. Le Canada sera représenté par le Dr L.-E. Kirk, l'agrostogiste du Dominion, qui présentera la communication plénière du Dominion intitulée "La valeur de certaines espèces de graminées et de légumineuses pour l'établissement des pâturages, dans les conditions qui règnent au Canada". Le seul autre représentant canadien, le Dr MacConkay, du Conseil Canadien des Recherches, présentera une communication intitulée "La valeur alimentaire de la production de récoltes fourragères dans l'Est du Canada.

On estime que l'enlèvement d'une quantité de terre d'un pouce d'épaisseur sur une superficie d'un acre entraîne la disparition d'environ 694 livres d'azote, 155 livres de phosphore et 5,380 livres de potasse. Cette quantité de phosphore seule est approximativement égale à celle qui est enlevée du sol dans la production de 485 boisseaux de blé.

La quantité de lait utilisée pour la fabrication du beurre au Danemark se monte à environ 80 pour cent de la production totale du pays.

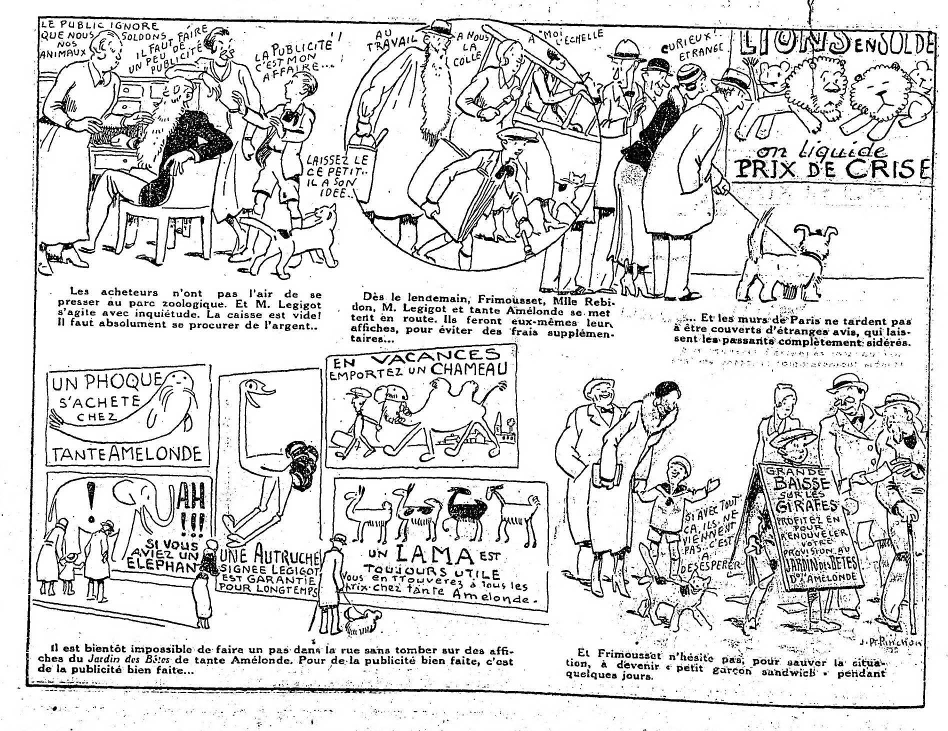
COMMENT FAIRE DU VINAIGRE A LA MAISON

Avec du miel

Il existe de nombreux produits bruts sur la ferme, dont on peut faire du vinaigre de bonne qualité; il suffit que ces produits contiennent une quantité suffisante de sucre pour qu'ils puissent fermenter. Le jus de pommes, de raisins, de fruits, petits et gros, et le miel peuvent tous être employés, mais quelle que soit la substance utilisée, les façons de procéder et les précautions à prendre dans la fabrication du vinaigre sont essentiellement les mêmes. Il faut se rappeler tout d'abord qu'il y a deux phases dans la fabrication du vinaigre, représentant deux procédés de fermentation. Ces deux phases sont très distinctes l'une de l'autre. La première est la fermentation alcoolique du jus sucré, par laquelle le sucre est changé en alcool par l'action des levures. La deuxième consiste en la conversion de l'alcool en acide acétique.

Quand on fait du vinaigre avec du miel, il faut d'abord diluer le miel avec cinq fois son volume d'eau pour réduire la teneur en eau aux bonnes proportions pour la fermentation. Comme le miel ne contient pas habituellement suffisamment de levures autres que le sucre, il est bon d'ajouter une pinte d'un jus de fruits quelconque par cinq gallons de miel dilué, afin d'obtenir une bonne fermentation alcoolique. Au lieu de jus de fruits, on peut, si on le désire, ajouter au liquide une demi-once de phosphate d'ammonium et de tartrate de potassium, que l'on peut se procurer dans une pharmacie. Le procédé est ensuite le même que pour le vinaigre de cidre. On trouvera des détails complets sur la fabrication du vinaigre de cidre et d'autres sortes de vinaigre dans la circulaire intitulée "Fabrication du vinaigre sur la ferme", que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

FRIMOUSSET AU JARDIN ZOOLOGIQUE



Les acheteurs n'ont pas l'air de se presser au parc zoologique. Et M. Legigot s'agite avec inquiétude. La caisse est vide! Il faut absolument se procurer de l'argent..

Dès le lendemain, Frimousset, Mlle Rebidon, M. Legigot et tante Amélonde se mettent en route. Ils feront eux-mêmes leur affiches, pour éviter des frais supplémentaires...

... Et les murs de Paris ne tardent pas à être couverts d'étranges avis, qui laissent les passants complètement sidérés.

Il est bientôt impossible de faire un pas dans la rue sans tomber sur des affiches du *Jardin des Bêtes* de tante Amélonde. Pour de la publicité bien faite, c'est de la publicité bien faite...

Et Frimousset n'hésite pas, pour sauver la situation, à devenir « petit garçon sandwich » pendant quelques jours.

"Conservons notre héritage français"

Notre Héritage

Quel est-il? Qui nous l'a légué? Qu'en ferons-nous?

Depuis quelques semaines déjà, "La Survivance" consacrait, au profit de ses lecteurs, une page entière à la conservation de notre héritage français. A l'occasion des deux récents congrès de Québec et de Memramcook, nous avons fait partager à nos frères des prairies, toutes les leçons que nos frères de là-bas tiraient des études qu'ils faisaient sur l'état de cet héritage que nous avons devoir de conserver. Mais enfin, si nous nous adressions à quelqu'un des nôtres pour lui demander ce qu'est ce trésor que nous travaillons à sauvegarder, en quoi se présente-t-il à nos yeux, pour quelle valeur, en fait, nous donnons-nous tout ce trouble; est-ce qu'il saurait vraiment que répondre à cette question, complexe je l'admets mais de première importance puisque des vies entières s'y sont usées et s'y consacrent encore aujourd'hui.

C'est pourquoi avant de pousser plus loin notre travail, nous allons nous tracer un plan d'études. Toutes les semaines, nous reviendrons sur cet héritage national, afin que non seulement nous le conservions, mais que nous le fassions fructifier. Ce n'est pas seulement un désir, un élan de fierté ou un nationalisme de mode; écoutez ce mot que Sa Sainteté Benoit XV nous adressait à nous Canadiens français, lors du troisième centenaire de fondation de notre première ville française canadienne: "Vous ne devez pas vous satisfaire de pures réjouissances pour votre glorieux passé, mais un coeur qui n'est ni oublieux, ni ingrat doit entretenir les bienfaits reçus et les garder avec une pieuse sollicitude". C'est notre but: rappeler hautement les voies que la Providence a employées pour nous faire ce que nous sommes; les publier tous les jours afin que notre reconnaissance porte ses fruits.

Dire en peu de mots ce qui constitue cet héritage national que partout aujourd'hui on proclame est chose assez difficile puisqu'il a fallu trois siècles pour l'édifier. On l'a appelé: esprit français, mentalité française, Sa Majesté la Langue française. Si nous entendons par ces appellations la France catholique du XVème siècle, transplantée en la Nouvelle-France, c'est parfait. Car le patrimoine national que l'on chante partout aujourd'hui et que l'on veut voir triompher, c'est la mentalité toute pure de nos ancêtres, ce sont ces deux éléments pour lesquels tour à tour ils ont donné leur vie: la Foi et la Langue. Cet héritage que nous réclamons, que nous voulons revoir chez tous les nôtres de la génération actuelle afin de le transmettre intact et complet à la génération de demain, c'est un coeur qui aime son Dieu et la langue dans laquelle il a appris à le prier; c'est une intelligence qui ne s'attache qu'aux vérités proclamées par Dieu, parce qu'elles seules sont justes; c'est une volonté qui ne trouve de satisfaction que dans les vérités justes présentées par l'intelligence. C'est-à-dire que nous voulons défendre nos Canadiens eux-mêmes contre tout ce qui les fait autres qu'eux-mêmes. Un Canadien qui ne juge plus en catholique et en Canadien français a renié l'héritage que lui a légué ses pères. C'est facile à comprendre cela. Eux ils ont sacrifié leur vie pour nous conserver notre religion et notre langue. Ils voulaient que nous vivions en vrais Canadiens français comme eux; et aujourd'hui, par une vie nouvelle, étrangère à la leur, contraire même à la leur puisqu'ils luttèrent contre elle pour ne pas se laisser accaparer, nous trahissons tous leurs efforts et le legs qu'ils nous ont fait.

o-o-o

Il me semble que c'est clair à la lumière de notre belle histoire du Canada que ce sont tous nos ancêtres depuis les fondateurs qui nous ont transmis cet héritage national. Ouvrons notre Histoire, et en quelqu'endroit que nous y lisions, nous voyons toujours soit des missionnaires qui donnent leur vie pour faire connaître le bon Dieu sur ce nouveau continent, soit les premiers colons luttant par les armes, par la parole, par leur patience même, pour maintenir ce qu'ils étaient eux, des Canadiens parlant français et vivant en fils soumis du bon Dieu.

L'idéal d'un enfant est tout tracé quand il repasse la vie glorieuse de ses pères: Il passera sa vie à reproduire, à perfectionner même s'il se peut, la voie que ses ancêtres lui auront ouverte. Nous devons faire de même: ouvrir l'Histoire, y voir le travail des anciens et le continuer.

C'est à cela que cette page tendra.

Nous reviendrons chaque fois, avec un mot d'ordre tiré de la vie d'un patriote que nous aurons sous les yeux. Nous nous appliquerons à connaître notre langue. Afin de se sentir bien appuyé, afin de comprendre que c'est une lutte qui n'est pas seulement le fait de quelques unités de l'Ouest canadien, nous nous tiendrons au courant du réveil français dans toute l'Amérique. Nous apprendrons aux lumières des autres nations minoritaires qui luttent elles aussi pour leurs droits, les moyens de revendication et de conquête.

N'est-ce pas un programme capable d'intéresser tous les fils de la grande famille canadienne? L'éducation catholique et nationale qui nous ennoblira de jour en jour ne possède-t-elle pas quelque chose de fascinant?

A chacun d'y mettre du sien. Tout comme le maître est le serviteur de l'élève, le journal cueillera pour vous les plus belles pages de notre histoire. A l'école de notre maître le Passé, édifions un présent non moins noble qui permet de marcher fièrement sur les pas des Anciens.

VOEUX DU CONGRES ACADIEN

Il va sans dire que tous les voeux émis par les congressistes acadiens ont leur importance.

Leur réalisation sera même la seule preuve tangible de l'efficacité de ce congrès.

Mais outre le comité de la presse, il en est un qui mérite une mention spéciale. C'est la création d'une Association d'éducation en Acadie. Nous connaissons le travail accompli par l'Association d'Education en Ontario. Celle de chez nous tend à suivre ces mêmes voies. Nulle doute que cette organisation légale, fondée au Nouveau-Brunswick sera une sauvegarde et un appui donnés à la question de l'éducation dans la péninsule.

Le nouveau président, M. le Dr A. Sormany en spécifiant le but que se propose l'Association démontrait bien les aspirations du Comité: "Il s'agit d'une organisation d'éducation acadienne dont le but est de s'occuper des questions nationales, tout comme il en existe déjà de semblables dans l'Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Alberta, et qui ont procuré tant d'avantages à nos frères de l'Ouest".

Toute une mine d'idées

Dans la presse canadienne-française

JUSQU'OU VONT LES PREJUGES ?

Il y a de ces choses dont la lecture fait rire aux éclats, tellement elles dénotent de simplicité chez certaines gens. Je viens en effet de lire dans le "Devoir" qu'une institutrice de Buffalo declarait dernièrement à des douaniers canadiens **"n'avoir jamais été visiter l'exposition annuelle de Toronto, parce qu'elle était convaincue qu'à Toronto, tout le monde parlait français"**. A-t-on jamais vu institutrice aussi ignorante, aussi stupide et aussi drôle? Il y a, en effet, au Canada, assez de journaux et de revues qui entretiennent régulièrement leurs lecteurs avec la "French domination" qu'un certain nombre finiront pas devenir fous à s'en servir. Le cas de l'institutrice de Buffalo en est un bel exemple et nous en avons d'autres encore bien plus drôles, dans nos provinces.

LECON DE L'ONTARIO

Le sous-ministre d'Ontario, M. McArthur, homme de bon sens, écrit le "Devoir", croit que si l'on doit enseigner le français dans les écoles de sa province, il faut l'enseigner comme il faut, c'est-à-dire pour que les enfants le sachent.

Or, à cela nous ajoutons une mineure rigoureuse: pour enseigner le français comme il faut, au moins à des Canadiens français, il faut qu'ils le sachent. Ce n'est évidemment pas avec une heure de français par jour, pendant la première année du cours primaire, qu'on y réussira dans nos écoles de l'Ouest. Il faudrait au moins que toutes les premières années du cours primaire soient exclusivement françaises pour obtenir les résultats désirés par le sous-ministre de l'Education de l'Ontario. Et à cet effet, M. McArthur devrait entreprendre sans tarder une tournée dans sa propre province pour prêcher cette grande vérité. Il pourrait ensuite poursuivre sa prédication dans l'Ouest canadien avec grand profit. Ce sera certainement un grand jour pour l'histoire du Canada, celui où de Toronto viendra un peu de lumière nationale dans ce sens-là.

"HABITANT" TITRE DE NOBLESSE

Mme Jeanne l'Archevêque Duguay vient de rendre honneur dans le "Droit" d'Ottawa au nom et à la personne de "l'habitant" canadien-français. Elle dénonce comme ils le méritent, ceux ou celles qui se moquent de ce que signifie "l'habitant" au C. français.

"L'"habitant", dit-elle, c'était un titre de noblesse qui désignait, autrefois, celui qui possédait un coin de terre en propre; l'héritier d'ancêtres, qui lui aient préparé, dans les sueurs et presque le sang, chaque pouce de cette terre féconde, source de vie pour lui et ses descendants".

Chez nous dans l'Ouest, même dans nos centres canadiens-français les plus anciens, il faut avouer que le mot "habitant" n'est pas du tout à l'honneur. On parle plutôt d'une façon générale et habituelle de "colons" et de "fermiers". Sous ces termes, le Canadien français de l'Ouest canadien représente celui qui est venu en ce pays pour s'y tailler un domaine, et dont les sueurs et presque le sang, en combien de cas, ont enlevé à la forêt une source de vie pour eux et leurs descendants. Quand on refait, par exemple, la jeune histoire des premiers colons du nord de l'Alberta et la plus vieille histoire des pionniers du Manitoba, on reconnait heureusement sous le vocable de "fermier" — c'est un nom respecté dans l'Ouest, parce que c'est lui qui remplit les greniers du monde — l'"habitant" du vieux Québec. Si les nôtres en ont perdu le nom, ils réalisent la chose. Ils sont attachés au sol et aux coins de terre qui entourent partout des clochers. Voila la réalité qui peut expliquer la survivance des Canadiens français dans l'Ouest. Le "fermier" canadien-français, c'est toujours la réalité qui assure et assurera notre avenir.

LE "STAR" ET Mgr ROY

Le "Star", journal anglo-saxon de Montréal, qu'un trop grand nombre de Canadiens français font vivre de leurs 5 sous à chaque jour, vient de résumer les paroles antiséparatistes que Mgr Camille Roy a prononcées au Congrès national des Acadiens. Comme toujours, le "Star" a oublié d'allumer sa lanterne pour la question.

"Mgr Roy, dit le "Star", a démontré qu'un mouvement vers la séparation serait déloyal à l'égard des minorités des autres provinces. Plus que cela, il signifierait que les Canadiens français abandonnent le vaste champ de réalisation ouvert devant eux dans tout le Canada et décident de se confiner dans "leur petit jardin" de la province de Québec."

C'est justement ici que le "Star" a oublié d'allumer sa lanterne, sur la sorte de loyalisme que les Anglo-saxons pratiquent à l'endroit des minorités canadiennes-françaises. Le "Star" a certainement par ailleurs manqué une belle occasion de projeter sa lanterne jaune-orange, pour illustrer tout ce qu'eux, ses frères de races, font, et ses confrères de la grosse presse anglo-saxonne écrivent pour confiner les Canadiens français dans "leur petit jardin" de la province de Québec. Tenez, les paroles de bonnententistes de Mgr Camille Roy ne m'émeuvent pas du tout, et le "Star" de Montréal qui flatte le Recteur de l'Université Laval, pour mieux exploiter la clientèle de milliers de Canadiens français de Montréal, reste toujours un "mange-canayen" qui fait autorité dans la bonne ville française de Montréal, où tout le gros commerce est entre les mains des youpins et où presque toutes les annonces sont écrites dans la langue de ceux qui étouffent la vieille province.

LES ETUDES GRECQUES

J'avais l'occasion de rappeler ici, dans une série d'articles qui ont fait tout le bruit qu'on pouvait en attendre, les particularités de notre génie français empruntées aux humanités anciennes.

Je faisais observer, entre autres choses, que si nous sommes "latins" nous sommes en un sens mieux encore puisque nous possédons le trésor de l'héritage "hellène". Mais rajeunissons tout cela, demandais-je sur un ton plus ou moins impertinent; (j'oublie parfois de garder le ton "colonial").

Voilà que le R. P. Laliberté ose publier chez nous un ouvrage pédagogique propre à favoriser le rajeunissement désirable. (Vocabulaire pratique grec-français, Séminaire St-Alphonse, Ste-Anne-de-Beaupré). Je salue cette initiative comme un coup d'audace et d'intelligence dont notre orgueilleuse timidité nationale se montre bien peu souvent capable. Il est si commode de toujours se servir de ce qu'ont fait les autres et de rester éternellement dans cet état d'enfance qu'est la simiesque admiration d'autrui. (Pardon du ton!).

Le P. Laliberté veut qu'on enseigne aux jeunes les mots de la langue grecque. Qui plus est, il veut qu'on fasse passer ces mots *dans l'esprit même* des étudiants, au lieu de les laisser dans le dictionnaire, ce ridicule instrument d'ignorance! Il ose s'imaginer que la connaissance d'une langue exige qu'on en sache le vocabulaire! On pensait jusqu'ici qu'avec un Bailly de cinq kilos sous le bras droit et un Ragon de 600 pages sous le bras gauche, on savait le grec. En tout cas, avec la moitié de ça, on était *bachelier magna cum laude.*

Au fait, pourquoi des hommes comme le P. Laliberté, l'abbé Sideleau (lui aussi, capable de courage pour la culture hellénique) et M. Maurice Lebel; (ci-devant professeur au collège Rigaud), ne joindraient-ils pas leurs efforts pour mettre bien au point nos méthodes d'enseignement du grec? Trois hommes intelligents et passionnés pour une branche du savoir, c'est plus qu'il n'en faut pour insuffler une vie nouvelle à un organisme qui traine sa loque. Je leur garantis mon appui ici même et signalerai volontiers à nos lecteurs tout ce qu'ils pourront entreprendre pour cette grande cause. En attendant, honneur au P. Laliberté, pionnier de notre défrichement du territoire des Grandes Muses.

Auguste Benoit
(extrait de la "Boussole")

Les belles pages de notre histoire

Le Père Marquette

A l'occasion du 3ième centenaire de naissance du R. P. Jacques Marquette, S.J., de brillantes démonstrations se sont déroulées au Canada, aux Etats-Unis et en France.

A Laon, France, le 13 juin dernier, il y eut dévoilement d'un monument élevé à la mémoire de cet apôtre découvreur.

Après le service religieux à la cathédrale, une réception officielle à l'hôtel de ville suivit. Au banquet, il y eut de magnifiques discours, notamment ceux de Monsieur Gabriel Hanotaux de l'Académie Française, et de M. François de Tessan, sous-secrétaire d'Etat, représentant officiel du gouvernement français. Voici les passages les plus caractéristiques de son discours:

En rendant hommage au Père Marquette, vous n'accomplissez pas seulement un devoir de gratitude régional envers un enfant de la Picardie qui a porté la renommée française au loin dans les terres d'Amérique, mais vous nous donnez, aussi, l'occasion d'exalter les grandes vertus dont il fut le symbole, vertus qui ont laissé des traces profondes dans le nouveau Monde et qui, s'exerçant d'une manière si hardie, ont fourni des pages glorieuses à l'histoire de notre expansion.

Le Père Marquette, "découvreur du Mississipi", a reçu de l'autre côté de l'Atlantique, des honneurs qui correspondent à la valeur de ses exploits et à l'ampleur de son oeuvre. Tous les Américains connaissent son histoire. Chacun d'eux apprend à l'école qu'il fut l'un des principaux pionniers du Middle-West. Deux comtés des Etats-Unis, une ville installée sur le Lac Supérieur, portent son nom. Sa statue est au Capitole des Grands Hommes à Washington. Elle est érigée à Marquette. Elle se dresse à Québec. Elle domine Détroit. A Chicago, en 1933, au bord de la rivière des Civettes, on a reconstitué la pauvre cabane où le missionnaire français rendit le dernier soupir. Cela suffit à souligner la persistance des souvenirs laissés par le Père Marquette et la continuité de l'idéalisme qu'il a contribué à créer dans la région des Grands Lacs.

Le Père Marquette avait, dès son entrée dans la Compagnie des Jésuites, le dessein de s'expatrier, d'aller prêcher l'Evangile parmi les nations étrangères, d'apporter aux peuplades lointaines le réconfort de sa propre foi. Les publications de l'époque et, notamment, les "Relations de la Nouvelle France", loin de le rebuter, l'encourageaient dans sa vocation. Les histoires terrifiantes répandues sur les martyrs du Nouveau Monde, les tortures infligées aux missionnaires, les scènes d'anthropophagie décrites par les rédacteurs de ce bulletin, d'une documentation si riche et si dramatique, ne faisaient qu'enflammer son imagination et qu'exciter son ardeur prosélytique.

C'est pourquoi, lorsqu'il arriva enfin dans la région des Grands Lacs en 1666, le Père Marquette ne se sentit par moralement dépaysé. Il était tout prêt à s'adopter aux conditions très dures de la vie de missionnaire, aux épreuves parfois cruelles de son rôle d'évangélisateur, aux souffrances physiques imposées par des privations continuelles. Nos coloniaux les plus intrépides peuvent le revendiquer comme un ancêtre digne de vénération.

Quand, le 8 décembre 1672, il fut chargé par Frontenac, gouverneur du Canada, d'aller reconnaître avec Louis Jolliet, trappeur, prospecteur, hydrographe, la "mer de l'Ouest", une chance inouie s'ouvrit devant lui. Il ne se doutait vraisemblablement pas qu'il allait pénétrer dans un immense système fluvial et faciliter ainsi l'exploration décisive par Cavelier de la Salle, du bassin du Mississipi. Il ne pouvait prévoir qu'il s'engageait dans une artère gigantesque de plus de 5,000 kilimètres

(Suite à la page 12)

25 Histoire de France

PAUL LE HUGEUR

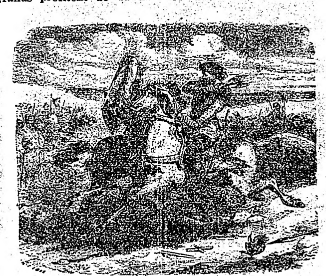
CHARLES LE GROS

Louis II le Bègue, puis Louis III et Carloman, fils et petits-fils de Charles le Chauve (877-884), tiennent tête aux Normands, mais ne peuvent mettre fin à l'anarchie. A la mort de Carloman (884), Charles le Gros, fils de Louis le Germanique, réunit quelque temps entre ses mains la Germanie, l'Italie et la France; l'Empire est reconstitué et il semble assez fort pour repousser les Normands, mais Charles le Gros, au lieu de les écraser sous les murs de Paris, ne sait qu'acheter honteusement leur retraite, et les grands profitent de sa lâcheté pour le déposer à la diète de Tribur (887). L'Empire est définitivement morcelé: la Germanie, l'Italie, la France, la Bourgogne, la Lorraine, la Navarre se donnent chacune un roi; le roi de France est le fils de Robert le Fort, Eudes, duc de France. Chacun de ces royaumes est lui-même morcelé: en France, le duc d'Aquitaine, le duc de Bourgogne, le comte de Vermandois, le comte d'Anjou, le comte de Toulouse, etc., sont aussi puissants que le roi, qui n'est guère que duc de France.



LOUIS II LE BEGUE

Louis II succéda à son père Charles le Chauve, et fut sacré à Compiègne par l'archevêque de Reims Hincmar, qui possédait une grande influence. Le nouveau roi essaya de se concilier les grands par des largesses, mais il ne réussit qu'à s'humilier; son bégaiement le rendait ridicule.



COMBAT D'EUDES ET D'UN CHEF NORMAND

Eudes se montra digne de son père Robert le Fort, il fit aux Normands une terrible guerre; on ne parla plus que de ses victoires, grandies encore par l'imagination populaire. Ainsi le poète Abbon raconte qu'à Montfaucon, en Argonne, Eudes, avec mille guerriers seulement, vainquit dix-neuf mille Normands, en passa la moitié au fil de l'épée, et tua leur chef en combat singulier. Cette légende même montre quels services rendaient des hommes comme Eudes, et combien leur peuple en était reconnaissant.



LOUIS III ET CARLOMAN

Louis le Bègue laissa trois jeunes fils qui tous trois furent rois, mais rois peu puissants: les deux aînés, Louis et Carloman, furent sacrés en même temps (979), et moururent bientôt sans postérité; leur légitime héritier fut leur frère Charles le Simple, qui ne fut roi qu'en 898.

Ici et là

Récemment dans une partie d'exhibition en Allemagne, deux clubs américains de balle molle attiraient une foule de plus de 100 000 personnes, plus que nous n'ayions encore vu aux séries mondiales qui se disputent annuellement aux Etats-Unis.

NEW-YORK — Le fameux promoteur Jeff Dickson est arrivé à New-York en fin de semaine et il a déclaré que Marcel Thil ferait sensation aux Etats-Unis, car, il est d'une habileté extraordinaire. Dickson a aussi annoncé officiellement que l'ancien champion du monde à la lutte, Henri Deglane, viendrait faire une nouvelle tournée en Amérique dans un avenir prochain.

LITTLE ROCK — Le lanceur Schoolboy Rowe, qui n'a rien fait cette année pour les Tigers de Détroit, sera opéré dans un avenir prochain par le Dr Carruthers, spécialiste des os. Le médecin a déclaré que Rowe s'était démis un petit os dans l'épaule et c'est pour cette raison qu'il fut incapable de bien travailler cette année. Les Tigers l'envoyèrent chez lui dernièrement.

MONTREAL — Stanley Horne a défait Dick Borthwick par trois coups, dans un match supplémentaire pour le championnat "open" de la province de Québec.

BOSTON — Le promoteur Paul Bowser a annoncé qu'il avait remis indéfiniment le combat entre Yvon Robert et George Clark parce que le champion du monde refusait de se battre mardi dernier, ainsi qu'on le voulait. Robert a déclaré qu'il n'était pas en condition pour livrer ce combat et il demanda quelques jours de plus pour s'entraîner. Le promoteur décida alors de remettre le combat indéfiniment.



ST-PAUL — Eddie Winstob, boxeur poids mi-lourd d'Edmonton, qui avec l'aide de son gérant de St-Paul, Fred Hartig, vient de faire des démarches pour un combat avec Jack Gibbons de St-Paul, Minnesota.

Winstob, un solide gaillard et fort habile, a devant lui un brillant avenir, pourvu qu'il demeure entre bonnes mains.

La Vie Sportive

Par Sporto

Balle au Camp

Les courses sont terminées

Bravo! Hélas! Tant mieux

Si nombreuses sont les lamentations qui parviennent aux oreilles de pauvre Sporto, qu'il se demande si ce "sport des rois" est vraiment si enlevant qu'on le dit.

Depuis plusieurs années la bonne chance de M. X, ou Mme A parvient à mes oreilles, mais pourquoi dame fortune ne sourit-elle pas plus souvent du côté des enthousiastes qui, chaque jour se sont rendus assidûment à la piste locale et retournèrent quotidiennement avec la désolante nouvelle, "Pas de chance, mon vieux, une autre fois peut-être".

Sans doute si l'on ne parie pas, l'on n'aura jamais la chance de gagner, mais, chers lecteurs, ne trouvez-vous pas que ça fait du bien de gagner de temps en temps? Seulement un tout petit peu?

Malheureusement Sporto semble doué de la qualité surnaturelle de bien choisir ses chevaux, oui, — bien mal. Entre nous, je me suis procuré un billet sur X, cela mardi, le 17; je crois qu'il court encore. Alors, jugez vous-même: il est quasi impossible de choisir 60 divers gagnants.

"Si mon cheval avait été plus chanceux" ou "j'aurais dû", peut-être", "si ceci et si cela", néanmoins les chevaux sont en route pour Calgary et nos enthousiastes locaux soupirent avec joie, envie et espoir. Tous ces sentiments sont inclus dans cette expression de leurs réactions.

Pourquoi s'en faire pour de telles bagatelles? Laissons-là les chevaux, choisissons les anecdotes les plus intéressantes que nous avons pu accumuler au cours de la rencontre locale et songeons aux événements sportifs à venir. La bataille Louis-Farr, au moins il n'y a que deux participants sur qui parier et seulement un perdant cette fois.

Il y a aussi la série mondiale de balle au camp qui, sans doute captivera l'attention et soulagera ou garnira la bourse de plusieurs.

Que les Chinois se battent, que les Russes se promènent avec les ours blancs, et Sporto se contentera de contempler les chevaux l'année prochaine.

"Sporto"

MONTREAL — Les Royals locaux ont perdu tout espoir d'aligner de nouveau Gus Dugas cette année, car le bon cogneur est encore gravement malade dans un hôpital de Baltimore. Il ne pourra se rapporter avant la fin de la cédule, au milieu du mois prochain.



La balle-au-camp est plus qu'un sport national, c'est aussi un commerce. D'énormes foules dépensent des millions d'avril à Octobre pour voir leurs clubs à l'oeuvre. Mais ces millions se dépensent rapidement en salaires, transport, soins médicaux, etc. L'entretien annuel de chaque club coûte environ $500,000.

VISITE DE PATRICK

Gérant des Rangers

En route pour l'Est, après un séjour prolongé à Victoria, Lester Patrick, gérant des Rangers de New-York, dans la ligue Nationale, s'est arrêté ici pour conférer avec le maire J.-A. Clarke sur la possibilité d'une série entre les Rangers et les Américains sur la nouvelle patinoire artificielle qui sera construite cet automne.

Est-il possible que les Rangers viennent s'entraîner à Edmonton, a-t-on demandé au "vieux renard" du hockey?

"Non, je ne crois pas, répondit-il, je vais probablement faire pratiquer mon club à Saskatoon, mais sans doute Winnipeg sera le centre le plus approprié, car déménager une équipe entière jusqu'ici occasionnera de trop grandes dépenses.

M. Patrick louangea Neil et Mac Colville, deux jeunes recrues d'Edmonton qui brillèrent sur son équipe lors de la série, l'hiver dernier.

"Les deux jeunes Colville, a-t-il dit, sont deux des plus utiles joueurs sur mon équipe. J'espère qu'Edmonton pourra nous envoyer de plus en plus, de tels joueurs".

Les Américains de New-York s'entraîneront à Calgary cette année. Donc les enthousiastes albertains auront ample occasion de voir les étoiles du hockey à l'oeuvre.

UNE DECLARATION DE DI MAGGIO

BOSTON.—"Je ne crois pas briser le record de Babe Ruth cette année", a franchement déclaré Joe DiMaggio. DiMaggio qui a 34 coups de circuit, a des chances selon les experts de briser le record de Ruth qui fut de 60 coups de circuit en 1927. "Je frapperai certes plus de 60 quatre-buts, une de ces saisons", a cependant déclaré le sensationnel voltigeur des champions les Yankees.

"Parce que je suis droitier, continua de dire DiMaggio, je suis moins favorisé que Ruth, principalement au Stadium des Yankees. Sur ce dernier terrain, Ruth avait tout pour lui car les estrades de droite sont les plus rapprochées du marbre. Et comme je dois jouer le plus souvent sur notre losange, d'ici à la fin de la saison, un gros "handicap" me barre la route. Non, je n'abaisserai pas le record du Bambino cette année, mais j'aimerais certes gagner le championnat des deux ligues dans ce domaine. D'ailleurs, quand je suis au bâton, je ne m'élance pas avec l'espoir d'obtenir un coup de circuit. Je cogne pour le coup simple et je ne tente jamais de frapper dans la droite. J'excelle à frapper dans la gauche et il serait insensé de tenter de changer ma manière de frapper. J'espère être de nouveau chanceux plus tard et m'attaquer réellement au record de Ruth", dit DiMaggio en terminant.

UN MAGICIEN DE LA BALLE-AU-CAMP

B. McKechnie

A 50 ANS, LE PILOTE DES BOSTON BEES, DE LA LIGUE NATIONALE EST CONSIDERÉ COMME UNE MERVEILLE PAR LES AMATEURS DE BOSTON, ET COMME UNE "PESTE" PAR SES RIVAUX!

NEW - YORK. — WILLIAM Boyd McKechnie, gérant des Bees de Boston, à l'âge de 50 ans, où trop nombreux sont ceux qui n'attendent plus rien de la vie, est universellement reconnu comme un magicien du baseball. En fait, Bill est actuellement la sensation chez les gérants de baseball.

Les gérants de la ligue Nationale, qui ont des ambitions au championnat l'appellent "Bad Bill". A Boston cependant, on l'appelle "Sweet William".

Il gagna le championnat du monde pour les Pirates en 1925, et les Pirates le laissèrent partir à la fin de la saison 1926. Il alla à St-Louis, construisit une équipe et gagna le championnat en 1928 pour les Cardinals. Les Cards perdirent la série mondiale et expédièrent Bill au Rochester de la ligue Internationale. Bill fit bien avec Rochester, et il passa alors au Boston, avec lequel il obtient de beaux succès cette année.

McKechnie a mis tous ses espoirs cette année en deux lanceurs considérés par tous comme "trop vieux". Lou Fette recevant sa première chance dans les majeures à 30 ans, a gagné 14 parties et perdu 4; Jim Turner, une "recrue" de 31 ans, a gagné 12 parties et subi huit défaites.

Mais les Bees perdront probablement leur gérant. En effet, la rumeur s'accrédite de plus en plus à l'effet que McKechnie s'en irait remplacer Steve O'Neill comme gérant des Indians de Cleveland.

RESULTATS

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Pts.
Chicago	70	45	.609
New-York	66	45	.595
St-Louis	63	50	.558
Pittsburgh	61	62	.540
Boston	55	60	.478
Cincinnati	45	64	.413
Philadelphie	46	67	.407
Brooklyn	44	67	.396

Chicago à Boston, Cincinnati à Brooklyn, Pittsburg à New-York (2), pluie.

LIGUE AMERICAINE

	G.	P	Pts.
New-York	78	35	.690
Détroit	68	46	.596
Chicago	66	51	.564
Boston	61	50	.550
Cleveland	55	56	.495
Washington	52	58	.473
Philadelphie	35	76	.315
St-Louis	35	78	.310

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P	Pts.
Newark	96	37	.722
Montréal	68	61	.527
Syracuse	69	65	.515
Baltimore	64	65	.496
Buffalo	65	68	.489
Rochester	62	72	.463
Toronto	58	73	.443
Jersey City	46	87	.346

Toronto 2; Montréal 9.
Baltimore 5; Syracuse 10.
Buffalo 3; Rochester 1.

ASSOCIATION AMERICAINE

Minneapolis 6; Indianapolis 7.
St-Paul 5; Louisiville 2.
Kansas City 4; Columbus 3.
Milwaukee 3; Toledo 4.



Joe Cronin, gérant des Boston, Red Lox, ne se gêne pas pour dire à l'arbitre, Lou Kolls, ce qu'il pense d'une décision prise par ce dernier, lors d'une joute à New-York, récemment.

J. SCHMELING RESTE DANS LES TENEBRES

NEW-YORK — Max Schmeling a eu jeudi une entrevue avec Mike Jacobs, du club sportif du 20e siècle, mais n'a pu en venir à une entente avec le magnat new-yorkais au sujet d'un match avec le vainqueur du combat Farr-Louis.

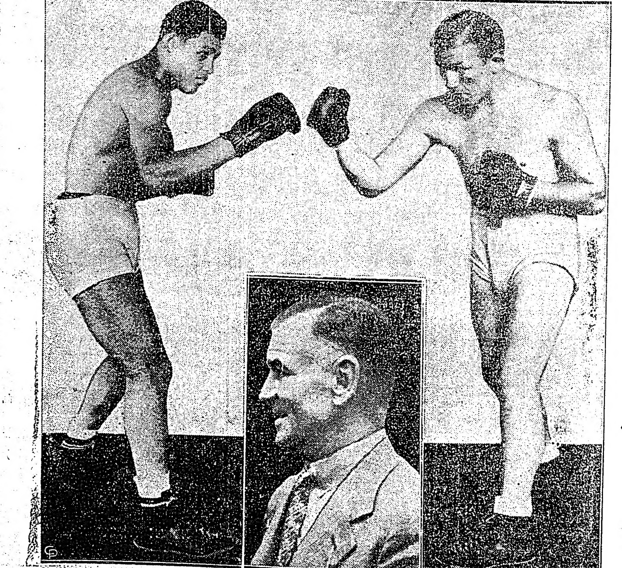
Le champion allemand demande 30 pour cent de la recette et Jacobs refuse de lui garantir plus de 20 pour cent.

Après une assez longue discussion, Jacobs conclut en conseillant à Max de revenir le voir au lendemain du match Farr-Louis.

Schmeling a déclaré qu'il n'avait pour le moment aucun projet en tête. Il rendra cependant visite à Louis, dimanche prochain.



Augie Galau, du club Chicago, dans l'espoir de faire un point, s'élance à toutes jambes pour terminer victorieusement le circuit des buts.



Voilà une bonne idée de l'apparence que présentaient Louis et Farr, lundi soir dernier, dans l'arène. Un sourire confiant illumine la physionomie de Ted Broadbibt, gérant de Farr. Peut-être a-t-il raison de sourire. Attendons.